

NR Flash

SPORTS en p. 5
 — Zurich - Sion ce soir
 — Quelques instants avec les entraîneurs tchèques
 — Rigolet au CP Zurich ?
 NOS PAGES SPECIALES en p. 8, 10, 12 et 13
 LOCALES en p. 15, 17, 18, 20, 22 et 23
 — Cambrioleurs nocturnes
 — Du tabac à la montagne
 — Mattmark: 20 jours après
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 24

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. (027) 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 cts

Votre teinturerie préférée



SION

Angle Planta - Tél. 2 15 61
 P 38 S

CONSEIL NATIONAL

M. Tschudi défend le fédéralisme

Mardi matin, au Conseil national, M. Huerlimann (ccs, Zoug) a commenté le rapport du Conseil fédéral sur le coût des routes nationales. Ce rapport, qui avait été demandé par la Commission du Conseil des Etats, explique pourquoi les frais de construction ne cessent d'augmenter et affirme que les plans ne sont nullement établis dans un esprit de « perfectionnisme ».

Le rapporteur estime, lui aussi, que la formule adoptée est la bonne et que — notamment — une centralisation plus poussée des travaux n'abaîsserait pas les frais. Le rythme des réalisations n'est pas aussi lent qu'on le dit.

M. Celio (rad., TI), rapporteur de langue française, souligne que l'évaluation des frais, dans une période d'expansion économique, est une chose extrêmement difficile, car il est tant de facteurs dont il faut tenir compte. La méthode actuelle, qui tient compte du fédéralisme, découle de considérations pratiques. Ce qu'on pourrait améliorer, c'est le droit de surveillance de la Confédération. L'effectif du personnel affecté à cette tâche doit être accru.

La discussion est ouverte par M. Allgoewer, indépendant bâlois, qui réclame davantage d'argent pour la réalisation de cette œuvre d'importance européenne qu'est notre réseau d'autoroutes.

Plusieurs députés prennent encore la parole pour signaler diverses possibilités de faire des économies ou pour demander que l'on se soucie davantage d'un gros problème qui n'est pas encore résolu: celui des routes

express qui devront traverser les agglomérations urbaines.

M. Tschudi, président de la Confédération et chef du département de l'Intérieur, répond à ces diverses observations.

Nous avons commencé avec lenteur, il est vrai, mais maintenant c'est une gigantesque machine qui est en marche et nous pouvons être fiers de ce qui est déjà réalisé. Le travail accompli est d'excellente qualité. Nous pouvons soutenir la comparaison avec l'étranger.

M. Tschudi énumère les tronçons qui seront mis en service ces deux prochaines années. Il est inévitable que certaines régions devront encore patienter.

Quant aux inconvénients du fédéralisme, l'orateur les met en doute. Si la direction générale des travaux se trouvait à Berne, il faudrait créer des bureaux régionaux. Mieux vaut donc faire confiance aux cantons, tout en améliorant la coordination.

Après les explications de M. Tschudi, le Conseil accepte tacitement de prendre acte du rapport.

M. Barras (ccs, FR) développe ensuite son interpellation, par laquelle il demande qu'on accélère les travaux de la nationale 12, Berne-Fribourg-Vevy, et qu'on aménage cette liaison en autoroute à quatre pistes.

Cette réalisation est d'autant plus urgente que les travaux de la nationale 1, Lausanne-Berne, n'ont même pas commencé.

M. Tschudi répond à M. Barras que les liaisons avec la Suisse romande sont loin d'être mauvaises. La route principale Morat-Moudon a été si bien améliorée (avec l'aide de la Confédération) qu'elle équivaut presque à une route nationale de deuxième classe.

C'est pourquoi il faut accepter un certain retard sur les chantiers des deux autoroutes.

M. Barras se déclare partiellement satisfait.

On entend ensuite une motion de M. Keller (radical thurgovien), qui demande une autoroute de première classe entre Kreuzlingen et Rorschach.

Le chef du département de l'Intérieur n'écarte pas d'emblée cette requête. Des études techniques sont en cours. Mais une motion ne peut être acceptée.

M. Keller accepte de la transformer en postulat, qui est tacitement adopté.

CONSEIL DES ETATS

Peu de logements bon marché Trop de logements chers

Le Conseil des Etats a examiné mardi matin le rapport du Conseil fédéral sur l'exécution des deux arrêtés anti-surchauffe.

Le point de vue de la commission a été présenté par M. Rohner (rad., SG), qui a commenté les divers points du programme: taux d'intérêt, évolution dans le secteur du bâtiment, évolution de l'indice des prix. Il est vrai que certains de ces points restent ambigus, mais dans l'ensemble les mesures prises ont été efficaces. Elles ne resteront en vigueur que tant que cela sera vraiment indispensable. Mais il est permis de dire que la situation aurait évolué moins favorablement si on n'était pas intervenu. La commission recommande donc de prendre acte du rapport.

Dans la discussion, M. Dietschi (rad., BS) relève que le coût de la vie a continué d'augmenter, ce qui est pour bien des gens un motif de critiquer le programme gouvernemental. Mais, souligne l'orateur, le Conseil fédéral avait parlé de modérer la conjoncture. C'est le Parlement qui a changé cette expression en « lutte contre le renchérissement ».

M. Lusser (ccs, ZG) s'inquiète de la situation sur le marché du logement. On pourrait peut-être se montrer de nouveau plus enclin à accepter des placements à long terme de capitaux étrangers sur le marché suisse. M. Borel (rad., GE) aborde ensuite la question de la réduction de la main-d'œuvre étrangère, et demande des conditions de faveur pour les frontaliers. M. Guntern (ccs, VS) évoque la situation spéciale des cantons économiquement peu développés.

LE PROBLEME DU LOGEMENT

Le souci principal réside sans doute dans le problème du logement. Il y a pénurie de logements bon marché, mais il y a aussi un excédent de logements chers. Des mesures de coordination pour améliorer les méthodes de construction sont indispensables. Le 27 septembre, une grande conférence réunira tous les milieux intéressés à l'étude de méthodes plus rationnelles.

(VOIR LA SUITE EN PAGE 2)

BRÈVE CHRONIQUE EN CHRÉTIENTÉ

C'est l'Eglise de la Corée du Nord. Ce fragment de pays fut créé en 1945, lors de la déaite japonaise par l'armée rouge à qui les alliés avaient confié la démilitarisation de l'armée japonaise au nord du 38e parallèle, et qui refusa ensuite toutes les offres d'unification. Depuis la fin de la guerre (1950-1953), aucun contact, même épistolaire, n'est possible.

Environ quatre millions de nordistes se sont réfugiés dans le Sud avant et pendant la guerre de Corée: parmi eux beaucoup de catholiques. On compte qu'il doit rester environ une cinquantaine de milliers de baptisés en Corée du Nord.

Comme il est impossible d'obtenir aucune nouvelle de ce pays, on ne sait rien de l'Eglise qui comptait en 1945 trois diocèses. On ne sait s'il y reste des évêques et des prêtres. Il n'y a certainement plus aucun prêtre en activité. Le culte public est complètement supprimé.

REACTIONS CONTRE LA « NOUVELLE MORALE » DANS LES PAYS GERMANIQUES ET NORDIQUES

Les thèses de la « morale de situation », pour laquelle il n'y a pas de règles objectives, sont développées par certains théologiens protestants notamment en Angleterre. Ces thèses vont si loin que les dix commandements de Dieu se trouvent éliminés. On suppose bien que cette morale fre-

latée se sent particulièrement gênée par le sixième commandement...

La diffusion de ces idées dans les pays germaniques et scandinaves suscite de vives réactions. La REVUE REFORMEE a publié l'an dernier un article extrêmement sévère du docteur Bockmuhl, de Bâle. Un évêque luthérien de Suède, le Dr Bengt Jonzon, a prononcé en Allemagne, à Bielefeld, dans l'église Saint-Nicolas, un sermon retentissant.

Parler de « nouvelle morale », a-t-il dit, c'est « utiliser une expression

La plus silencieuse des Eglises du silence

rattinée pour indiquer ce qu'on appelait jusqu'ici immoralité. En Suède, cela veut dire l'amour libre qui conduit souvent à la destruction du véritable amour, à la maladie, à des grossesses prématurées parmi les écolières.

« La sainteté de la vie humaine, a dit encore le Dr Jonzon, et le caractère absolu des commandements de Dieu sont à la base de la civilisation chrétienne. Ces principes doivent également servir à regarder sous

Du beau temps, un moral excellent...

NOS SOLDATS EN MANOEUVRES



Favorisées par le beau temps, les manœuvres effectuées par les nombreuses unités basées dans notre région ont permis — et permettront encore — de tirer de précieux enseignements du résultat qu'elles visent. Nos troupes ont attaqué — ou défendu — certaines positions jugées cruciales dans le « conflit » qui les oppose.

« Bleus » et « Rouges » s'affrontent avec un sérieux qui ne manque pas d'attiser la curiosité des Valaisans, ni

même d'étonner certains touristes étrangers... (Voir notre reportage en page 17).

Pour une usine nucléaire à Genève

Animé du légitime souci d'assurer la couverture des besoins futurs en électricité d'un canton dont la population ne cesse d'augmenter, et en face des difficultés qu'il y a d'installer de nouvelles lignes aériennes pour le transport sur territoire genevois de courant à haute tension produit hors du canton, le Conseil d'administration des services industriels de Genève vient de décider de poursuivre les travaux préliminaires entrepris il y a quelque temps déjà et tendant à construire dans le canton une usine nucléaire.

Les considérations qui ont dicté le choix du Conseil d'administration des services industriels sont les suivantes: Il est maintenant pratiquement établi que le prix de revient du kilowatt-heure est presque le même pour un tel type d'usine que pour une centrale classique, c'est-à-dire utilisant du combustible solide ou liquide. En outre, la centrale nucléaire présente de sérieux avantages en ce qui concerne tant la sécurité d'approvisionnement du combustible que la facilité de son transport et de son stockage. Enfin, le volume des résidus est extrêmement faible et la production de fumée absolument absente.

Les études dureront encore quelques mois, avant qu'il soit possible pour le Conseil d'administration de soumettre aux autorités le projet définitif. La réalisation de ce projet s'étendra sur plusieurs années. Mais actuellement, avec les sources à disposition, les services industriels sont assurés de pouvoir fournir en énergie électrique la population genevoise pendant 7 ou 8 ans encore.

AUX PAYS-BAS: CONTACTS ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Pour la première fois aux Pays-Bas, des contacts officiels entre représentants de l'Eglise catholique et représentants du protestantisme ont eu lieu pour discuter de questions pastorales urgentes: validité du baptême dans les différentes confessions, passage d'une Eglise à l'autre, pastorale commune pour les mariages mixtes. La réunion s'est déroulée au Centre œcuménique de Driebergen. La délégation catholique était présidée par Mgr Nierman, membre du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, évêque de Groningen. Cette réunion est le résultat de pourparlers entre le Synode général des Eglises réformées et le cardinal Alirink, pourparlers qui commencent après l'émotion qu'avait provoquée la conversion de la princesse Irène au catholicisme.

F. R.

DANS NOS CANTONS

Nouvel horaire dès dimanche prochain

Dès dimanche prochain 26 septembre, entre en vigueur le nouvel horaire des entreprises suisses de transports, pour la période d'hiver allant jusqu'au 21 mai 1966. Mis à part les changements habituels, le nouvel horaire ne présente guère de modifications importantes par rapport à l'horaire d'été.

Un parachutiste suisse grièvement blessé

BERNE. — Le Département militaire fédéral communique: «Nous apprenons que notre compatriote, M. Roland Troyon, employé à l'aéroport de Genève-Cointrin, a été victime d'un accident survenu le 16 septembre lors d'un saut exécuté dans le cadre de l'école des parachutistes de l'armée allemande. M. Troyon participait à un cours donné par cette école pour le renouvellement de son brevet civil de parachutiste. M. Troyon souffre de fracture de la colonne vertébrale et du bassin. Son état est relativement satisfaisant.»

Le chef de l'EMG néerlandais en Suisse

BERNE. — Le Département militaire fédéral communique: «Le lieutenant général F. Van der Veen, chef de l'état-major de l'armée royale néerlandaise, sera l'hôte de l'armée suisse les 22 et 23 septembre. Il visitera une école de recrues des troupes blindées et assistera à une démonstration de tir de l'école de recrues antichars, Mme Van der Veen, qui l'accompagnera dans son voyage, visitera le château de Jegenstorf et l'église de Romainmotier.»

Asphyxiés

On a découvert lundi matin, morts dans leur chambre à coucher à Berne, les époux Nydegger-Schuepbach, âgés respectivement de 71 et 75 ans. L'enquête a révélé que les deux vieillards avaient été asphyxiés accidentellement par des émanations de gaz.

Le programme conjoncturel complémentaire

Le Département fédéral de l'économie publique a fait distribuer mardi matin à tous les députés du Conseil national et du Conseil des Etats un document de 30 pages, élaboré par le délégué aux questions conjoncturelles, et exposant les grandes lignes du «programme complémentaire» qui doit faire suite aux arrêtés anti-surchauffe.

Ce document, est-il dit dans l'introduction, n'annonce pas une nouvelle orientation de la politique du gouvernement, mais traduit la volonté du Conseil fédéral de poursuivre l'effort entrepris pour tempérer le rythme de la conjoncture et créer les conditions d'une croissance économique harmonieuse.

Rencontre internationale d'agents de police motorisés à Thoune

Les délégués de la coopération internationale de la police motorisée se sont réunis mardi à Thoune où une réception avait été organisée en leur honneur. La veille, ils étaient venus en automobile de sept pays européens, participant ainsi à une sorte de rallye. C'est ainsi que 920 voitures, ayant à bord 1.200 policiers et quelque mille personnes les accompagnant, arrivèrent à Thoune.

Dans l'après-midi de lundi, les prix furent remis aux lauréats de l'épreuve. Le voyage le plus long fut fait par un officier de police de Raguse, qui totalisa 1.500 km.

La chancellerie municipale de Berne cambriolée

Un inconnu s'est introduit par effraction dans la nuit de lundi à mardi dans la chancellerie de la ville de Berne. Il a forcé et fouillé des bureaux dans plusieurs salles. Les dégâts causés sont élevés, mais seule une somme de 760 francs semble être tombée dans les mains du voleur.

Le nouvel ambassadeur de France à Berne

Le Gouvernement français a nommé au poste d'ambassadeur de France à Berne, M. Gabriel Bonneau, en remplacement de M. Guy de Girard de Charbonnières. Agé de 61 ans, M. Gabriel Bonneau est entré dans la carrière en 1930.

LES COURS DE LA BOURSE

Bourses suisses			Bourse de New-York		
Actions suisses	C. du 20	C. du 21	Tendance irrégulière		
Banque Leu	1810 g	1800 g	American Cynamid	80 5/8	80 1/2
U. B. S.	3065	3075	American Tel & Tel	68 3/8	67 7/8
S. B. S.	2365	2280	American Tobacco	41	40 1/8
Credit suisse	2525	2520	Anacosta	70 7/8	71 5/8
Allg. Finanze	403 g	403 g	Baltimore & Ohio	34	33 5/8
Banque Com Bâle		350 g	Bethlehem Steel	38 1/4	37 3/4
Conti Linoleum	1180	1160	Canadian Pacific	64 3/8	63 7/8
Banque Fédérale	495 g	360 g	Chrysler Corp.	52	52 1/4
Electrowat	1765	1755	Creole Petroleum	1 1/8	41 3/8
Transports Glaris		500	Du Pont de Nemour	243	244
Hohebank port.		475 g	Eastman Kodak	97 1/8	97 3/4
Hohebank nom.	475 g	475 g	General Dynamic	41 7/8	40 3/4
Interhandel	4760	4775 g	General Electric	113 1/4	112 5/8
Motor Colombus	1285	1295	General Motors	104	102 3/4
Indelec	1740 g	1740	Gulf Oil Corp.	59 1/8	52
Metalwete	1180 b	1170	I. B. M.		514 1/2
Italo Suisse	280	279	International Nickel	91 1/8	90 1/4
Sudelektre	126	125 g	Intel Tel & Tel	55 3/4	54 3/4
Réassurance	2050	2060	Kennecott Cooper	110 5/8	110 1/4
Winterthur-Acc.	771	772	Lehmann Corp.	31 3/8	31 1/8
Suisse ass. gén.	1450 g	1450 g	Lockheed Aircraft	54 3/4	54
Zurich assurance	5120	5120	Montgomery Ward	33	32 1/4
Aare Tessin	1005 g	1005	National Detry Prod	88	87 3/4
Accum Oerlikon	600 g	600 g	National Distillers	31 3/8	31 1/4
Saurer	1600	1600 g	New York Central	57 1/4	57 3/4
Aluminium Chippis	5940	5950	Owens-Illinois GI	60 1/8	59 1/2
Bally	1580	1570 g	Radio Corp of Am	41	41
Brown Boveri	1920	1910	Republic Steel	43 3/4	42 5/8
Ciba	5335	5370	Royal Dutch	42 3/8	42 5/8
En Elec Simplon	605 g	605 g	Standard Oil	79 1/8	79 1/2
Chocolats Villars	1530	1540	Tri Continental Cor.	49 5/8	49 5/8
Fischer port.	300		Union Carbide	67 3/4	66 1/2
Fischer nom.	8800	8700	U. S. Rubber	62 5/8	63 5/8
Geigy port.	4160	4160	U. S. Steel	51	50
Geigy nom.	1175 g	1180 g	Westinghouse Elect.	55 7/8	56 5/8
Jelmoli	5800	5800 g	Ford Motor	56	55 5/8
Hero			Dow Jones		704.000
Lands & Gyr	1790	1780	Volumes		775.000
Lino Giubiasco	555	550 g	Industrielles	931 18	926.52
Lonza	1235	1230	Ch de Fer	219.10	219.99
Globus	4000 g	4050 g	Services publics	158.15	157.93
Oerlikon Ateliers	778	750 g			
Nestlé port.	2955	2975			
Nestlé nom.	1890	1890			
Sandoz	5850	5880			
Suchard	8600 g	8900			
Sulzer	3050	3040 g			
Ursina	4425 g	4475			
Actions étrangères			Cours des billets		
Cia	14 1/2	14 1/2	ACHAT	VENTE	
Pechiney	161	161	Allemagne	106,50	109
Phillips	142	140 1/2	Angleterre	11,95	12,15
Royal Dutch	175	175	Autriche	16,65	16,95
Sodec	124	124	Belgique	8,60	8,80
Unilever	2220	2205	Canada	3,94	4,01
A E G	510	506	Espagne	7,10	7,35
Anilin	507	500	France (Unis)	4,29	4,33
Demag	372	370	France	87,—	89,—
Degussa	583	580 g	Italie	68,—	70,—
Bayer	432	425			
Hochster	569	564	20 fr suisses	39,50	41,50
Mannesman	213 1/2	211 1/2	Napoléon	36,50	38,50
Rein West ord.	532	521	Souverain	41	43
Rein West priv.	510 g	502 g	20 dollars U. S.	180	185
Siemens	568	563			
Thyssen	214 1/2	211			

Cours de bourses communiqués par la Banque Troillet & Cie S. A. Martigny

T E S S I N

La photo mortelle

Un touriste allemand, M. Manfred Wulz, âgé de 30 ans, originaire du Wurtemberg, a été victime d'un accident mortel lundi matin en faisant l'ascension du Pizzo Moesola, en compagnie de sa femme.

Le jeune homme s'éloigna de sa femme pour faire une photo. Il glissa subitement sur la neige glacée et tomba dans un ravin d'une hauteur de cent mètres environ. Il a été tué sur le coup.

Sa femme, après l'avoir appelé en vain, regagna le restaurant du col où se trouvaient les parents de la victime. Une équipe de secours et la police de Mesocco se sont aussitôt dirigés vers les lieux du drame. Ils ont retrouvé le corps de la victime mardi matin à 7 heures.

Quand on n'observe pas la présélection

Un accident mortel de la circulation s'est produit mardi peu avant midi sur la route de Cadenzano. Une voiture allemande, n'ayant pas observé la présélection, est entrée frontalement en collision avec une voiture tessinoise venant en sens inverse.

De la voiture allemande, complètement démolie, on a retiré le cadavre de Madame Else Hang, âgée de 59 ans, de Biberach, en République fédérale allemande, tandis que son mari, M. Arnold Hang, âgé de 54 ans, a été hospitalisé dans un état grave à l'hôpital de Locarno.

GRISONNS

M. Roger Bonvin aux obsèques du juge fédéral Plattner

La cérémonie funèbre à la mémoire du juge fédéral Joseph Plattner, décédé dimanche, auront lieu jeudi à 14 heures en la cathédrale de Coire. Le Conseil fédéral a délégué comme son représentant aux obsèques M. Roger Bonvin, chef du Département militaire des finances et des douanes.

Les Chambres fédérales seront représentées par les conseillers nationaux Léo Stoffel et Florian Vetsch, et les conseillers aux Etats Mueller, président de la Chambre, et Gion Darms.

LUCERNE

Mort de l'ingénieur Louis Bendel

M. Louis Bendel, ingénieur-géologue, est décédé dans la nuit de lundi à Lucerne, à l'âge de 69 ans. Le défunt qui publia un ouvrage sur la géologie, donna dès 1943 des cours à l'école polytechnique de l'Université de Lausanne en qualité de privat-docent. Il fut invité dans de nombreux pays pour y faire des conférences.

Une allocution de M. von Moos, conseiller fédéral

L'assurance privée contribue à une meilleure compréhension entre les peuples

Prenant la parole, mardi matin, à Lausanne, à l'occasion de l'assemblée plénière du Comité européen des assurances, M. L. von Moos, conseiller fédéral, a déclaré notamment que les autorités de la Confédération chargées de la surveillance des assurances constatent avec satisfaction que, par sa gestion consciencieuse et l'accomplissement fidèle de ses engagements, l'assurance privée a conquis et conservé dans notre pays la confiance des assurés.

Pour offrir une garantie permanente, l'assurance doit reposer sur le principe de la compensation des risques par leur grand nombre. Plus les risques grandissent, plus cette compensation devient indispensable. Le développement impétueux de la science en général et de la technique en particulier est sans doute destiné au bien de l'homme, au soulagement et au progrès de l'humanité. Mais il implique aussi des dangers d'une importance telle qu'il était difficile de les imaginer autrefois. Qu'on pense aux énergies énormes développées à partir de la fission nucléaire qui — si elles échappent au contrôle de l'homme — pourraient provoquer des dommages catastrophiques pour les

24 heures de la vie du monde

★ **LE DISCOURS DU TRONE DE LA REINE JULIANA** — «Les communautés européennes traversent une période critique», a déclaré hier la reine Juliana des Pays-Bas lisant le traditionnel discours du trône devant les Etats généraux (parlement néerlandais) dans le cadre prestigieux de la Salle des chevaliers, à La Haye.

★ **LES ENTRETIENS DE M. LUEBKE** — M. Adenauer, président du parti chrétien-démocrate, a proposé mardi à M. Luebke, président de la République, de charger de nouveau le chancelier Erhard de former le gouvernement fédéral allemand. Le chef de l'Etat a également reçu MM. Brandt, chef du parti socialiste, Mende, chef du parti libéral et Strauss, chef du parti chrétien-social bavarois.

★ **DE SANGLANTS INCIDENTS EN BOLIVIE** — Les sanglants incidents qui se sont produits lundi en Bolivie dans le centre minier «Siglo Veinte» ont fait 28 morts et 85 blessés.

★ **POUR LES CANADIENS FRANÇAIS** — Le premier ministre du Québec a revendiqué lundi soir, devant un auditoire comédien anglais le droit pour les Canadiens français d'être reconnus en tant que peuple.

★ **OUVERTURE DE LA 9me CONFERENCE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE** — Hier matin s'est ouverte, à Tokio, la neuvième conférence annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, en présence des délégués de quatre-vingt nations.

★ **LA PRINCESSE BEATRIX SE MARIERA AU PRINTEMPS PROCHAIN.** «Le mariage de la princesse héritière Béatrix des Pays-Bas et du diplomate ouest-allemand, M. Claus von Omsberg, aura lieu au printemps prochain», a annoncé la reine Juliana.

★ **120 000 MARKS DE DEGATS** — Un mégot lancé imprudemment dans une poubelle par un patient du «Riesenhof», home de la Fondation Gustav Werner, de Ravensburg, a provoqué une incendie qui a causé des dégâts pour un montant de 120 000 marks.

★ **NOUVEAU PROCES DE CRIMINELS DE GUERRE** — Dix anciens membres de la police nazie comparaissent dès aujourd'hui devant un tribunal de Bonn. Ils sont accusés d'avoir tué onze travailleurs étrangers pendant la dernière guerre.

★ **LA SITUATION POLITIQUE A ATHENES** — Deux anciens partisans de M. Papandréou ont prêté serment, mardi, en qualité de membres du nouveau gouvernement, formé par M. Stephanopoulos. Il s'agit de MM. Glavanis, ministre des Travaux publics et Mavridoglou, ministre de la Marine marchande. M. Stephanopoulos présentera son cabinet au Parlement mercredi.

★ **AU CONSEIL DES MINISTRES DE LA C.E.E.** — Les représentants permanents des «Cinq», réunis mardi à Bruxelles en l'absence de la France, ont fixé aux 25 et 26 octobre prochains la date de la session de rentrée du Conseil des ministres de la C.E.E.

★ **NOUVEAU CABINET IRAKIEN** — M. Abdel Rahman Al Bazzaz a formé le nouveau cabinet irakien.

Peu de logements bon marché

Trop de logements chers

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est sur ce plan qu'il faudra porter nos efforts. On pourra en revanche, laisse entendre M. Schaffner, bientôt abandonner les restrictions contenues dans l'arrêté sur le bâtiment.

M. Bonvin, chef du département des Finances, aborde à son tour quelques aspects de la lutte contre la surchauffe. Il parle du programme du financement à long terme qu'un collège d'experts a été chargé de préparer, et

des travaux en cours pour rationaliser le travail de l'administration. Tous ces efforts peuvent être couronnés de succès si la Confédération trouve appui auprès des cantons et des communes.

Sur quoi, le Conseil prend acte du rapport du Conseil fédéral. La séance prend fin par la décision de prolonger, comme le recommande M. Lampert (ccs. VS), la subvention accordée à l'Office suisse d'expansion commerciale, et par le vote de crédits d'un total de 60 millions de francs pour l'achat de terrains pour l'armée.

humains et leurs biens. Notre pays vient de réaliser que les catastrophes naturelles peuvent, elles aussi, causer de vastes destructions et précipiter de nombreuses familles dans une douleur qu'il est difficile de se représenter. Dans de tels cas, nous prenons conscience de la faiblesse de l'être humain face au déchaînement des éléments naturels et à la manifestation d'une force majeure dépassant notre entendement.

Nous ne devons pas considérer les événements à caractère nettement catastrophique dans leurs effets. Il faut aussi constater que la destruction d'une œuvre humaine créée avec les moyens de la technique moderne et concentrée sur un espace restreint peut causer un dommage dont l'ampleur eût été inconcevable autrefois. Nous comprenons que les responsables de ces œuvres et de ces valeurs irremplaçables recherchent une protection contre des pertes insupportables pour eux. Un seul assureur, si puissant soit-il, ne peut pas se permettre d'offrir sa seule garantie pour les gros risques; une répartition adéquate s'impose. Certains problèmes peuvent encore trouver leur solution sur une base nationale par le moyen de la réassurance, de la coassurance et du

pool. Toutefois, de plus en plus, la nécessité s'impose de rechercher la répartition indispensable en l'étendant à plusieurs pays, voire même à divers continents. La communauté de risques est à la base de l'assurance. Elle n'est plus limitée aux frontières d'un pays, mais englobe de plus vastes territoires. La compensation sur le plan international mène ainsi naturellement à la collaboration, au contact plus fréquent entre les pays et les peuples. L'assurance privée ne se limite donc pas à protéger efficacement ses assurés; vue sous l'autre aspect, elle devient un trait d'union, noue dans son domaine des liens de pays à pays et contribue ainsi à une meilleure compréhension entre les peuples. Par son activité étendue, elle agit au-delà des frontières nationales. L'assurance privée suisse, elle aussi, a pris pied dans toutes les parties du monde et contribue à former de telles relations internationales.

Après avoir évoqué les liens que l'activité internationale de l'assurance privée tisse entre les peuples, M. von Moos en arrive à leur conséquence logique, que le maintien de la paix est la condition primordiale pour le futur développement de l'assurance.

LECTURES EN PANTOUFLES par GIL

Sedan, mai 1940

par Claude Gonnelle
Editeur : Presses de la Cité, Paris

Les « minutes » de la bataille de Caen sur quoi s'exerce le talent de l'auteur appartiennent à la tradition des enquêtes de la meilleure veine.

L'évocation du débarquement, du court et tragique trajet allant à Caen, les confrontations, les détails très secs, très tendus sont un coup de maître parce que l'auteur procède par séquences. Il faut que le lecteur suive le développement d'une bataille, que ce soit celle de Sedan de Claude Gonnelle ou celle de Caen d'Alexander McKee !

L'ombre du général Crocker est là, celle du sergent Garipey est là, celle allemande de Richter et même de Rommel est là. Elles se suivent, s'entre-croisent, disparaissent au fil des jours et des heures. Les protagonistes sont face à face avec tous leurs moyens et déjà l'auteur fait ressortir très brillamment les premières lézardes annonçant la bataille, la rupture, la dérouté des Allemands.

Les événements se ramifient sous la plume d'Alexander McKee, mais ont un cours implacable. Le destin des combattants m'a touché, les préoccupations des chefs, des responsables m'ont intéressé.

Les impressions de l'auteur et des témoins ont un accent indiscutable de vérité.

Panzer sur l'Europe

par F. von Senger und Etterlin
Editeur : Editions du Rocher, Monaco

Que le militarisme poussé jusqu'à l'extrême fasse d'un ancien général allemand une sorte de robot à souvenirs, c'est peut-être ce que l'auteur n'a pas voulu mais c'est ma pensée après avoir lu ce livre fort intelligemment traduit.

L'auteur qui ne se veut pas nazi — il a été nommé pendant la dernière guerre général d'une division blindée — essaye de placer le lecteur dans une sorte de paradis sauvage avec des hortensias et, toujours face à face, la grande Allemagne et la France dans sa vie quotidienne.

C'est dire que les soubresauts de l'auteur provoquent le sourire, par exemple, lors de l'attaque de Cherbourg quand il écrit : « Je ne voulais pas rencontrer Rommel pour garder toute liberté d'action ; je priai donc de ne pas le réveiller ». Peu après l'armistice, le général von Senger fut chargé d'administrer le département d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. Ici aussi, il semble éperdu de bonne volonté et disponible pour quelques propriétaires de châteaux !

Départ pour l'Italie qui sera sa seconde patrie. Et l'auteur écrit : « Ce fut surtout le comte Ciano, gendre de Mussolini, qui travailla pour la paix. » J'ai appris à lire d'autres arguments dans mes années de critiques des événements militaires. Puis, ce fut le départ pour le front de l'est pour y

commander la 17ème division blindée d'Ausbourg dans la région de Stalingrad.

Je me dois de relever que les pages relatives aux revers allemands devant Stalingrad font l'objet de descriptions minutieuses auxquelles l'auteur épargne certains camarades.

Plus tard, le général von Senger partira pour la Sicile où il retrouvera ses amis italiens, la division Herman Göring, les feldmaréchaux Kesselring et von Richthofen Ce sera encore la Sardaigne, la Corse et le fameux Monte-Cassino.

L'auteur met un peu sur son compte d'avoir sauvé du couvent du Mont-Cassin l'abbé Gregorio Diamare. C'est exact, mais il n'y a pas de continuation dans son idée. Il ne faut pas oublier d'autres ouvrages sur Cassino qui permettent de constater que c'est un lieutenant-colonel autrichien, Jules Schlegel, de la division Conrath, qui a tout fait dans ce magnifique couvent pour y sauver les hommes de Dieu et œuvres d'art.

Senger se trouvait près d'Hitler pour y toucher ses feuilles de chêne lorsque la rupture du front se produisit.

Le récit et les souvenirs de l'auteur veulent s'accorder au rythme de l'après-guerre, genre pour lequel il éprouve un goût très vif. Un soldat transformé en orfèvre et un livre d'une intensité réelle mais qui n'en retombe pas moins dans l'obstination du reniement.

Histoire générale de la peinture en 27 tomes

Editeur : Editions Rencontre, Lausanne

Pierre de Muralt est un éditeur courageux et intelligent. Il sait choisir ses collaborateurs-directeurs de collection comme Charles-Henri Favrod, dans « L'Atlas des voyages » et comme Claude Schaffner dans cette nouvelle collection « Histoire générale de la peinture ».

Sous les pluies torrentielles du Tessin, je me suis mis à la lecture des 5 premiers tomes de cette œuvre monumentale ; j'en suis fier parce que je me suis enrichi de choses nouvelles.

Grâce à cet esprit « Rencontre », grâce à Schaffner, à Jean-Clarence Lambert, à André Held, très brillant directeur de l'image, à Martine Caputo, à Jacques Ricci, aux cinq auteurs lus jusqu'ici, la préhistoire, les chronologies, les témoignages, les pierres, les gouffres, les rocs, les couleurs, les formes se sont mis à parler et point très important — le lecteur peut comprendre leur langage.

Combien d'ouvrages ai-je donc lu sur l'histoire de la peinture et combien sont-ils accessibles à chacun ? Ces livres sur lesquels je reviendrai plus tard pour tâcher d'y faire une analyse complète et générale, méritent la plus large audience.

L'originalité de la présentation où l'éditeur n'a pas hésité à citer un nombre considérable de témoignages et documents, les étapes du développement de la peinture situées clairement par une chronologie précise, les nomenclatures si précieuses pour aider à différencier les objets pouvant se ressembler, les cartes géographiques, les tableaux muséographiques permettant de situer dans quels musées mondiaux se trouvent des œuvres d'art se rapportant à l'ouvrage ou à une époque précise et enfin, dans chaque volume un dictionnaire des noms et mots utilisés dans le texte. Chaque reproduction d'œuvres d'art porte la mention du lieu où se trouve l'original.

De tels ouvrages sont indissociables de la formation culturelle.

Le vrai connaisseur de l'art remarquera immédiatement le sens des proportions qui a été donné à cette Histoire de la peinture afin qu'elle soit accessible à chacun et qu'elle soit reliée de toutes ses fibres à la grande communauté européenne. C'est assez dire quels panoramas proposent de tels ouvrages qui établissent un dialogue vivant entre les auteurs, le lecteur et les œuvres étudiées.

Le circuit n'est pas prêt de se terminer puisque après les 5 ouvrages :

- Sources de la peinture, par Raoul Jean Moulin ;
- La peinture égyptienne et l'Orient ancien, par Roger Boulanger ;
- La peinture grecque et étrusque, par Tony Spiteris ;
- La peinture romaine et paléochrétienne, par Gérard Gassiot-Talabot ;
- La peinture byzantine et russe, par Kostas Papaioannou, l'éditeur sortira de presse 22 autres ouvrages qui seront une suite — espérons-le — aus-

si éloquente que les cinq premiers livres écrits par des auteurs de culture supérieure, foncièrement évoluée vers la simplicité intelligente.

Une seule remarque : dans l'introduction, on devrait présenter l'auteur du livre qui — bien souvent — n'est pas connu du public. La communion entre le lecteur et l'auteur en serait facilitée.

Par son schéma très organisé, son plan assoupli, par sa structure harmonieuse, l'Histoire générale de la peinture va au-devant d'un succès complet.

La bataille de Caen

par Alexander Mc Kee
Editeur : Presses de la Cité, Paris

Liddell Hart qui est considéré comme un des plus brillants historiens des guerres modernes a décrit : « Ce drame qui devait secouer le monde débuta le 10 mai : l'acte décisif commença le 13, lorsque le Panzer Corps du Général Guderian traversa la Meuse à Sedan ».

L'auteur, de son côté, pense que son livre n'apportera rien de nouveau à l'histoire. Je crois qu'il a raison parce que son livre, qui aurait pu être un aspect de la dernière guerre, restera celui de faits d'armes isolés, individuels qui se perdent dans le détail. Loin de moi, l'idée de repousser la valeur évidente des exploits, sorties, commandos, mais il y a la manière de présenter les faits. Scrupuleux à l'excès, l'auteur se base sur tous les témoignages qu'il a pu interroger et, à tout lire, il ne parvient que difficilement à déceler le juste milieu.

En dédiant son livre aux malheureux combattants de 1940, l'auteur ne se rend pas compte, je crois, qu'il essaye de tout pardonner à ses Français, Belges et Luxembourgeois. Est-il imaginable qu'un général Gamelin, « l'homme sur lequel reposait le sort de l'Europe » !! n'ait même pas eu un poste émetteur-récepteur à son PC ? Une telle conception du commandement fait sourire. Il y a des choses qu'on ne peut pas pardonner. L'autre côté de la frontière, la lampe était allumée en permanence, mais c'était la lampe de l'invasion !

Comment peut-on excuser le fait que le PC du général Gamelin apprenait avec plusieurs heures de retard les événements survenus au front ?

D'une part, je comprends qu'un récit qui relate une seule bataille, celle de Sedan, soit obligé d'aller dans le détail, d'autre part, il ne faut pas chercher les erreurs dans un seul sac.

Claude Gonnelle est de bonne foi, son récit est alerte. Autour de ses héros se greffent de multiples faits et gestes émouvants qui donnent au livre une vive animation.

CONSEILS DE L'HOMME EN BLANC, par André Soubiran

Quand l'estomac n'est pas d'accord avec le nez

Amateurs de restaurants campagnards, ne vous laissez pas non plus induire en tentation par l'odeur exquise que dégagent certains gibiers savamment accommodés. Les ptomaines ont justement la propriété de produire des odeurs très agréables, dont certaines rappellent l'aubépine ou le musc, d'autres, le seringa. Quand on y ajoute le parfum des herbes, thym et laurier, les viandes faisandées peuvent constituer de réelles délices olfactives. Mais ce qui enchante votre nez risque fort d'incommoder votre estomac.

Ne vous laissez pas non plus persuader que la cuisson prolongée et le pouvoir « purificateur » du vin et des herbes ont rendu inoffensif un gibier faisandé. Il est vrai qu'une cuisson poussée tue les germes qui prolifèrent

ment en mouvement, elles n'ont pas le temps de se laisser empaîter ; leur chair est donc maigre ; mais leur muscle est plus riche en protéines que le muscle de l'animal de basse-cour ou d'élevage.

D'une façon générale, préférez le petit gibier au gros, et le gibier à plumes au gibier à poil. Pourquoi ? Parce que le premier (et particulièrement les bêtes à plumes) est abattu en plein vol ou en pleine course, à l'improviste ; il n'a pas eu le temps de se fatiguer dans la fuite. Or, les muscles épuisés des animaux poursuivis longtemps sont chargés de substances particulièrement toxiques pour l'organisme humain. On peut considérer qu'une bête harcelée pendant des heures, comme c'est souvent le cas pour le gros gibier, sanglier ou chevreuil, constitue un véritable poison.

CHAMPIGNONS : PRUDENCE ET MASTICATION

Que faut-il penser des champignons, dont c'est actuellement la saison qui, dans les menus d'automne, accompagnent le gibier d'une façon aussi classique que la gelée de groseille ou la purée de pomme ? Régaler de gourmet, les champignons, étant donné qu'ils sont constitués exclusivement de cellulose (et qu'ils sont souvent cuisinés en sauce ou sautés), doivent être mastiqués soigneusement ; et les personnes souffrant de l'estomac ou des intestins ne devront pas en abuser.

LA GRANDE AFFAIRE, C'EST DE MANGER LES « BONS » CHAMPIGNONS

Chaque semaine, hélas ! la presse nous annonce un ou plusieurs cas d'empoisonnements mortels, dus à des champignons vénéneux, parfois à un seul — presque toujours un champignon de la variété des amanites phalloïdes. Il est pourtant bien simple de reconnaître cette mortelle variété : son pied sort d'une « volve », petit sac comparable à un œuf cassé, et son chapeau est blanc jaunâtre.

Si vous tenez à faire la cueillette des champignons (ce qui est bien amusant, nous en convenons volontiers) évitez catégoriquement tous les champignons dont le pied sort d'une volve. Sachez également reconnaître une autre espèce dangereuse, celle de l'amanite fausse orange, dite aussi amanite tue-mouches, dont le chapeau a été rendu célèbre par les dessins animés : il est rouge à points blancs.

Avant de partir pour la cueillette, n'ayez pas honte d'étudier les planches en couleurs des dictionnaires et des encyclopédies ; vous y apprendrez bien des choses utiles. Et, par exemple, qu'il existe, dans les bois de France, près de 400 espèces de champignons dont plus de 200 sont comestibles ; une vingtaine, comestibles délicats — une centaine à rejeter ; et une vingtaine qui sont vénéneuses. Montrez votre cueillette à un pharmacien et méfiez-vous des gens qui prétendent « s'y connaître ».

En cas d'intoxication, appelez un médecin d'urgence ou faites aussi vite que possible transporter à l'hôpital la



personne intoxiquée. Pas de « remède de bonne femme », de grâce ! Il n'en est pas d'efficace contre l'empoisonnement par les champignons !

Mais, si vous êtes prudente et avisée, c'est là une alarme que vous n'aurez jamais.

UN JOLI COU DOIT ETRE ENTRETENU

La femme moderne semble oublier souvent qu'un joli cou n'est pas un détail négligeable, dans l'harmonie de la beauté : c'en est un point essentiel. Ferme et droit, il porte le visage comme un socle. Prématurément flétri, il ternit la tête la plus coquette.

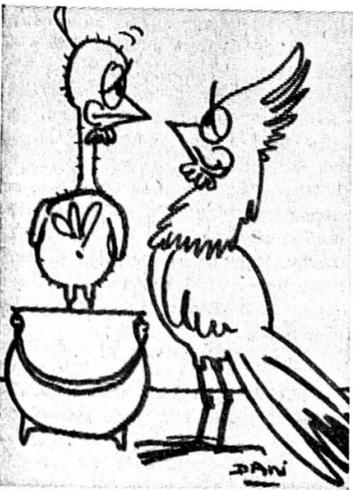
Il y a cinquante ans, les femmes ne connaissaient qu'un moyen d'entretenir la jeunesse de leur cou : c'était de garder la tête droite et le cou tendu ; on parlait alors élogieusement de leur « port de reine » et les poètes louaient leurs « cols de cygnes ».

Cette attitude, qui rappelle un peu le garde-à-vous militaire, paraîtrait aujourd'hui un peu raide. Les femmes modernes disposent d'autres moyens de garder un joli cou. D'abord, la gymnastique : tous les soirs et tous les matins, pratiquez ces deux mouvements. Penchez la tête en avant, de façon à étirer le plus possible les muscles de la nuque. Ensuite, rejetez la tête en arrière pour étirer, cette fois, les muscles du cou. Ces mouvements seront particulièrement efficaces s'ils sont précédés d'une application de la « crème H » vitaminée et antiride du Dr N.-G. Payot.

Il n'est pas besoin d'attendre la première ride ni les premières traces d'empatement pour suivre ce traitement très simple. Et si la crainte du double menton vous habite, appliquez-en outre, deux ou trois fois par semaine, la « Gelée camphrée » de même marque.

Enfin, n'oubliez pas que l'eau froide est la meilleure amie des cous fermes. Chaque fois que vous faites votre toilette, aspergez-vous donc le cou d'eau froide, en massant légèrement la peau

© Copyright 1964 by Opera Mundy



inévitablement dans une viande faisandée ; mais elle ne supprime pas les ptomaines.

Pourquoi les ptomaines risquent-elles de provoquer des palpitations cardiaques ou des crises gastro-intestinales ? Parce que ce sont des substances chimiques, dont l'action est comparable à celle de certains alcaloïdes, notamment dangereuses. Elles peuvent imposer au foie et à l'estomac une épreuve très pénible.

Comment, alors, consommer le gibier ? Dans des délais raisonnables : de douze à vingt-quatre heures, au maximum, après l'abattage, pour le petit gibier ; c'est-à-dire les bêtes à plumes et le lièvre. Le gros gibier (sanglier et chevreuil, par exemple) permet la pratique de la « marinade ». Toutefois, il faut bien savoir qu'une viande marinée n'est autorisée qu'aux gens en parfaite santé.

Tant de précautions et d'interdictions signifient-elles que le gibier est proscrit des menus sains ? Non, bien au contraire : le gibier offre une viande particulièrement nourrissante, recommandée aux personnes en croissance, aux convalescents, aux adolescents, aux intellectuels. Comme ces bêtes, bécasses, faisans ou lièvres, sont constam-

DANS NOS CANTONS

La solution de 2 problèmes

Réunis à Lausanne le 16 septembre, sous la présidence du Dr. F. Nicod, 120 délégués de 47 paroisses catholiques du canton de Vaud ont examiné la situation à la veille de la votation des 2 et 3 octobre.

Ils estiment que l'aménagement actuel des relations de l'Eglise et de l'Etat dans le canton requiert la solution de 2 problèmes : la fusion des Eglises nationale et libre et le statut des catholiques.

Ils se réjouissent de voir aboutir la fusion des Eglises protestantes et engagent les citoyennes et citoyens catholiques à voter « oui » les 2 et 3 octobre.

L'Afrique du Sud exclue de la Conférence de l'U.I.T.

Le projet de résolution afro-asiatique demandant l'exclusion de l'Afrique du Sud a été approuvé mardi après-midi par 59 voix contre 27 à la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications, réunie à Montreux. 15 délégués n'ont pas participé au vote, parmi lesquels ceux des Etats-Unis et de presque tous les pays latino-américains. Ils ont déclaré qu'ils condamnaient la politique raciale de l'Afrique du Sud, mais que la possibilité d'une exclusion n'existait pas dans la convention internationale sur les télécommunications.

Tirant la conclusion du vote, le président de la Conférence a annoncé que désormais le délégué sud-africain ne pourra plus participer aux délibérations.

Deux personnes brûlées vives

Deux jeunes gens de 19 ans ont été brûlés vifs dans leur voiture, près de Bodman, lors d'un accident de la circulation. Leur automobile roulait à plus de 100 km-h quand elle percuta un arbre et prit feu.

Un visiteur de marque à Berthoud

La ville de Berthoud enregistre la visite du révérend W.-R. Mathews, doyen de la cathédrale Saint-Paul de Londres, le plus haut dignitaire de l'Eglise anglicane, dont les courageuses paroles prononcées pendant les bombardements de la seconde guerre mondiale en ont fait une personnalité presque légendaire. Le révérend Mathews est reçu chez des connaissances.

Un ballon suisse se pose en France

Le ballon « Edouard Spelterini » piloté par Fred Dolder, avec deux passagers, a quitté Muerren mardi à 11 heures 25 pour le premier vol en ballon de Suisse en France. Il a atterri à 14 heures 35 à Samoens, en Savoie. L'« Edouard Spelterini » a été le 33e ballon à quitter Muerren depuis 1910.

La maison sur le roc

96

par Theresa Charles

Copyright by Opera Mundi

Ses yeux brillants se rapprochèrent.
 — Si Blaise tue une seconde fois, il sera certainement pendu.
 — Supposez-vous qu'il y attachera de l'importance?
 Nos yeux se rencontrèrent et parurent se heurter comme deux épées. La tension devenait intolérable.
 Suzy la fit cesser en m'entourant la taille et en disant de son ton le plus professionnel :

— Vous êtes à bout de nerfs. Ce fut une terrible émotion, mais heureusement nous en sommes quittes pour la peur.
 — Oui, heureusement, dit Gaston en écho, et il me sourit. Pauvre bébé! Vous voilà bien ébranlée. Je crois que nous ne devrions pas laisser partir Suzy encore maintenant. Vous paraissez prête à vous évanouir.

J'étais trop en colère pour pouvoir parler. Il était aussi glissant qu'une anguille et tout aussi froid. Il semblait impossible de le prendre en défaut. J'étais virtuellement sûre qu'il s'était dirigé droit sur cet imper corail... mais je ne pourrais jamais le prouver. Suzy elle-même était convaincue que ce n'avait été qu'un accident évité de justesse. Elle pressa mon bras d'une manière rassurante.

— Désirez-vous que je reste une semaine de plus? Je suis sûre que l'infirmière en chef accepterait, dit-elle très vite. Et vous n'êtes pas encore très forte. Gaston a raison. Vous êtes terriblement pâle et vous tremblez.

— J'ai eu très peur.
 — Naturellement. Rentrons et je vous ferai boire un cordial. Ensuite je téléphonerai à la clinique. Voulez-vous?

— Je veux bien. Oui, ce serait peut-être mieux.
 Elle me conduisit à la salle à manger et me prépara un brandy avec du soda. Je la remerciai d'un sourire. Elle ne pouvait se douter du choc que je venais d'éprouver. Je ne cessais de penser à cette pauvre Mary dans son pimpant imperméable qui devait lui prouver que je ne la haïssais pas. Si elle avait été tuée, je me serais toujours sentie coupable.

C'aurait été une fin tellement affreuse et tragique pour son histoire déjà assez dramatique. Mme Leila Mary Cornwoode, avec ses craintes obsédantes, n'aurait jamais connu la sécurité d'être devenue une simple Mary Smith, sécurité à laquelle elle aspirait tant. Je l'en aurais frustrée; je l'aurais frustrée d'un nouveau départ dans un pays neuf. Quelle cruelle ironie, surtout après l'effort qu'elle avait fait de venir jusqu'ici, probablement l'acte le plus courageux de sa vie.

— Buvez! me dit Suzy. Et cessez d'y penser. Votre amie n'a même pas eu une égratignure.

— Grâce à vous! Si vous n'aviez pas crié... Elle rougit.

— J'étais littéralement épouvantée. Je ne sais pas comment Gaston a pu s'arrêter comme il l'a fait. Je pensais que nous allions droit à la plage.

— Pas moi. Il n'aurait jamais voulu abîmer sa précieuse voiture ni risquer sa précieuse peau, dis-je d'un ton désabusé.

Elle me regarda avec surprise.

— Ce n'est pas ma faute. Vous avez entendu ce qu'il a dit. Ce sont les freins qui n'ont pas fonctionné.

On aurait cru entendre Mary.

— Nous ne pouvons changer notre nature, n'est-ce pas? Vous le croyez, Suzy? Moi pas. Après tout nous ne sommes pas des marionnettes. Nous avons notre propre volonté, et il y a toujours un choix, dis-je lentement.

— Je pense que vous devriez monter et vous étendre jusqu'à l'heure du dîner, dit-elle toujours raisonnable.

Je fis un signe de tête affirmatif, heureuse d'avoir cette excuse pour pouvoir m'isoler. Mais quand je fus dans ma chambre, étendue sur mon lit, les larmes se mirent à couler; larmes chaudes, larmes brûlantes que je ne pouvais retenir. Suzy m'interrogea anxieusement, mais il m'était impossible de lui dire pourquoi je pleurais. Ces larmes étaient pour Blaise et pour Mary et pour toutes ces longues et solitaires années que Blaise avait endurées.

CHAPITRE XV

Denise avait vu, de la fenêtre de sa chambre, l'accident tout juste évité... Quand je descendis pour dîner, elle était au salon avec Gaston et le réprimandait pour sa façon de conduire par trop dangereuse.

— Tu te tueras ou tu tueras quelqu'un d'autre un de ces jours, lui disait-elle. Je croyais qu'il s'agissait de Gisèle, avec cet imperméable, et j'en étais malade.

— Je m'en doute! dit méchamment Gaston. Malade de déception.

— Que veux-tu dire?

— Oh, ne fais donc pas l'hypocrite! Si Gisèle disparaissait, tu serais riche!

— Gaston! Tu... tu exagères. (Sa voix tremblait) Gisèle est la fille de David, ne l'oublie pas!

— Ça te la rend plus chère, sans doute? A d'autres! Tu as toujours été jalouse d'elle.

— Peut-être quand David vivait, dit-elle lentement. Maintenant c'est différent. Elle est la seule personne qui s'intéressera au bébé. Elle sera bonne pour lui s'il m'arrive malheur. En mémoire de David.

— Tu crois ça?

— J'aimerais que tu cesses d'essayer d'introduire la mésintelligence entre Gisèle et moi. Et j'aimerais que tu t'en ailles, dit-elle d'un ton bas et las. Mes nerfs risquent de ne pas en supporter davantage.

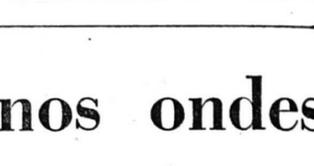
— Tu as seulement besoin d'une boisson bien tassée, dit-il avec désinvolture en prenant une bouteille sur le plateau. Tu ne peux te permettre de te laisser aller maintenant.

— A quoi bon? Ne te rends-tu pas compte? David n'est plus là, mais Blaise existe. Crois-tu vraiment qu'il te laissera Gisèle?

— Il ne peut rien contre moi, dit froidement Gaston.

(A suivre)

PHIL la fusée



Sept. 22

MEMENTO

SIERRE
 Pharmacie de service. — Pharmacie Burgenier, tél. 5 11 29.
 Hôpital d'arrondissement — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30
 Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique
 Clinique Sainte-Claire — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30
 Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

SION
 Cinéma Arlequin — Tél. 2 32 42 Voir aux annonces.
 Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45 Voir aux annonces
 Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45 Voir aux annonces
 Médecin de service. — Dr Dufour, tél. 2 46 36 et 2 24 71.
 Pharmacie de service. — Pharmacie Vuilloud, tél. 2 42 35.
 Ambulance de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59
 Carrefour des Arts. — Robert Héritier, peintures et gravures.
 Maison des Jeunes — Ouverture tous les mardis et vendredis de 20 h. à 22 h.
 Musée de la Majorie. — Exposition des peintres vaudois (jusqu'au 15 octobre) Heures d'ouverture: de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. L'exposition est terminée le lundi
 Conservatoire cantonal. — Samedi 25 septembre, ouverture des cours d'initiation musicale avec disque. Ouvert à tous (professeur Oscar Lagger).

MARTIGNY
 Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54. voir aux annonces
 Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22. voir aux annonces
 Pharmacie de service. — Pharmacie Boisard, tél. 2 17 96.
 Manoir — Grande exposition de masques Tous les jeudis, visite commentée de 20 à 22 heures, avec film sur le carnaval d'Urnäsch
 Petite galerie. — Exposition du peintre Anne Pufforcat. Jours ouvrables de 15 h. à 18 h. 30 et sur demande.
 LIDDES — Exposition «Ceramistes romands». Paul Messerli, peintre. Collections communales.

SAINT-MAURICE
 Cinéma Rozy — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces
 Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard tél. 3 62 17.

MONTHEY
 Monthey — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces
 Piazza — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces
 Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.
 Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Sur nos ondes

SOTTENS 6.15 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 8.00 Bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 L'Université radiophonique internationale. 9.30 Messe pontificale. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Rendez-vous au Comptoir suisse, 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le Mystère de la chambre jaune. 13.05 D'une gravure à l'autre. 13.40 A tire d'aile. 13.55 Miroir-flash. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Musique légère. 16.45 Cinq danses françaises antiques. 17.00 Bonjour les enfants. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Refrains que vous aimez. 17.45 Regards sur le monde chrétien. 18.00 Télédisque junior. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.45 Le Chœur de la radio suisse romande. 20.00 Enquêtes. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Les concerts de Genève. 22.30 Informations. 22.35 Le tour du monde des Nations unies. 23.05 Sevillana.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Le Mystère de la chambre jaune. 20.25 Alternances. 21.00 Reportages sportifs. 22.15 Micro-magazine du soir.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Chronique agricole. 6.50 Propos. 7.00 Informations. 7.05 Echos de la Foire de Thoun. 7.15 Le quintette champêtre bernois. 7.30-8.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le trio Nat King Cole. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Le Radio-orchestre. 13.30 Opérettes et revues musicales. 14.00 Pour les mères. 14.30 Chansons d'E. Jaques-Dalcroze. 14.45 Le trio G. Schwab. 15.00 Dzouyo Gruerin. 15.20 La nature, source de joies. 16.00 Informations. 16.05 Alla maniera italiana. 16.30 Croisière en Méditerranée. 17.10 Pages de Chopin. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. 18.05 L'orchestre récréatif de Beromunster. 18.45 Nouvelles du IIe Concile du Vatican. 19.00 Actualités. 19.30 Echo du temps. 20.00 Musique. 20.45 Inflation n'est pas destin. 21.45 Variétés. 22.15 Informations. 22.20 Sérénade. 22.45 Solistes 22.55-23.15 Quatuor pour cordes.

MONTE CENERI 7.00 Marche. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 7.45 - 8.30 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre Radiosa. 13.00 Journal. 13.10 Opéras. 13.30-14.00 Musique de chambre. 16.00 Journal. 16.10 Thé dansant. 17.00 Le mercredi des enfants. 17.30 Pages de Beethoven. 18.00 CIAO. 18.30 Paganini. 18.45 Chronique culturelle. 19.00 Accordéon. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Musique légère française. 20.00 Les classiques du sourire. 20.45 Interprètes sous la loupe. 21.45 La ronde des livres. 22.15 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Bonne nuit en musique. 23.00-23.15 Ultimes notes.

TELEVISION 16.45 Le cinq à six des jeunes. 16.30 Images pour tous. 19.00 Présentation du programme de la soirée. Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.20 Téléspot. 19.25 Notre feuilleton: Auto-stop. 19.55 Téléspot. 20.00 Téléjournal et bulletin météorologique. 20.15 Téléspot. 20.20 Carrefour. 20.35 Carrousel d'été. 21.25 Progrès de la médecine: Les maladies vénériennes. 22.15 L'Abbaye de Saint-Maurice. 22.30 Chronique des Chambres fédérales. 22.35 Téléjournal, deuxième édition. 22.50 Fin.

SUPERFIRE

La cheminée de salon sans inconvénients

- confortable ne fume jamais pas de courant d'air (répartit uniformément la chaleur dans la pièce)
- pratique se règle comme un poêle
- esthétique peut recevoir tout revêtement s'harmonisant au style du salon
- sûre nombreuses références suisses et étrangères



GETAZ ROMANG ECOFFEY SA

Genève: Grand-Pré 33-35
 Lausanne: Terreaux 21
 Vevey - Montreux - Aigle - Sion - Viège

VOS SOUVENIRS SONT PRECIEUX
 Confiez-les au spécialiste
MICHEL DARBELLAY
 Photo-Ciné — Martigny

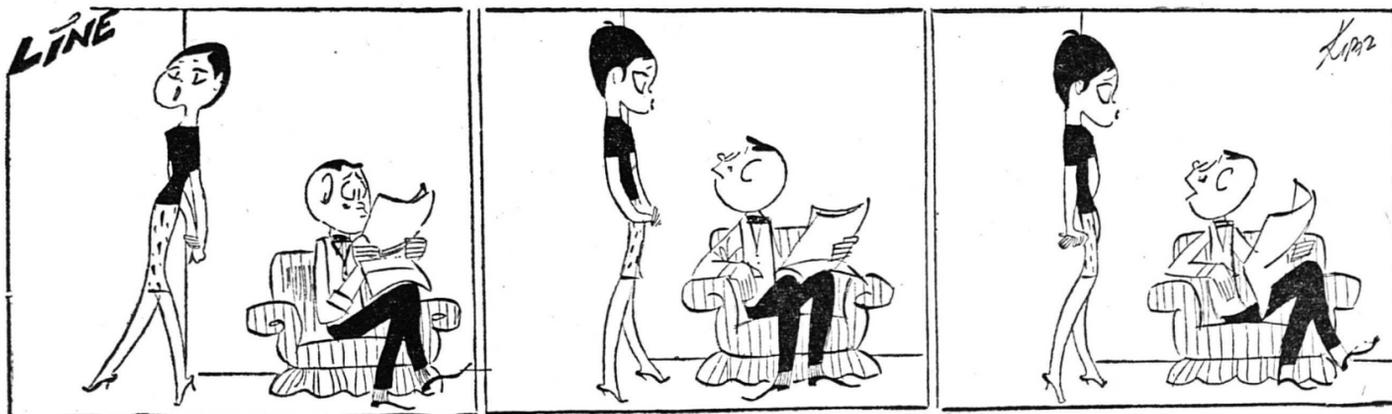
Dès vendredi 24 septembre au cinéma ETOILE, Martigny L'événement de l'année:
FESTIVAL DU COMPTOIR
 en alternance
 Avant-premières et Western Story

Au Comte-Vert
 Pont-de-la-Morge
 Tél. (027) 8 13 76

Ses repas de chasse réputés
 Ses spécialités sino-thaïlandaises

Wim Ramkomut-Rauch

Chef de cuisine
 Suisse, première force, sobre, cherche place pour saison été et hiver, région Verbier, Montana, Villars.
 Ecrire sous chiffre P 37484 à Publicitas, 1951 Sion. P 37484 S



— Quand je suis pressée, je te trouve toujours entre mes pattes!

... Tu remets ça!

... Mais, ma parole, tu le fais exprès!

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

MANTULA donnera la réponse attendue à MAURER... ce soir!

C'est avec un certain regret que nous sommes obligés de dire que le FC Zurich n'a pas voulu « tendre la main » au FC Sion et accepter, avec l'assentiment de l'ASF, de remettre à plus tard la rencontre qui se déroulera ainsi ce soir à Zurich, au Letzigrund.

Sion effectue actuellement un véritable marathon du football et joue régulièrement le mercredi et le samedi ou le dimanche.

Il était ainsi normal qu'il demande de pouvoir reprendre son souffle au moins ce soir, un match se déroulant encore dimanche prochain (Sion-Bâle) avant le match-retour à Istanbul contre Galatasaray.

Sion se présentera néanmoins ce soir avec une formation au complet, mis à part Roesch qui, surchargé et fatigué, a demandé à être libéré pour ce match. Accédant aux désirs de Peter Roesch, l'entraîneur risque bien de jouer ce soir et nous a cité les noms habituels, plus Delaloye, Gaspoz. Desbiolles est blessé à un talon, mais Mantula espère pouvoir le faire jouer quand même.

Il faudra encore trouver le joint pour que Gasser puisse commencer son travail de bonne heure jeudi matin, ce qui n'est pas facile puisque l'on sait qu'il n'y a plus de train, à moins de voyager avec le train de nuit qui s'arrête des heures entières dans certaines gares (train postal).

Que nous reste-t-il à souhaiter ? La réponse est facile : que Sion soit la première équipe à battre Zurich cette saison pour bien montrer à l'entraîneur adverse, M. Maurer, qu'il n'a pas été « sportif » avec le club valaisan.

Le point de vue financier n'est certainement pas étranger au refus du FC Zurich. Zurich est en grande forme actuellement et vient de battre Grasshoppers samedi soir dernier. Sion a battu Young-Fellow et ce match Zurich-Sion s'affiche donc en vedette pour le club recevant. La recette à l'heure actuelle risque d'être alléchant pour le club alémanique.

BALE NON PLUS !

Après le refus de Zurich, Sion a encore contacté Bâle pour déplacer le

match de dimanche. Refus également, mais plus compréhensible peut-être. Car il aurait fallu disputer ce match en semaine et rappelons-nous que les joueurs doivent demander un jour et demi de congé. Mais enfin...

Sion jouera donc ce soir. Il part ce matin à 8 h 10 et ne pourra rentrer que jeudi matin à Sion.

Bon courage, FC Sion. Et « montrez-leur » si c'est possible, en leur enlevant au moins une partie de l'enjeu, que vous avez été forcés de jouer ce soir et que vous entendez bien les punir à votre façon !

But

Lausanne récompensé

La coupe Eicher, qui récompense la meilleure performance d'ensemble d'un club dans les différents championnats suisses, est revenue, pour la saison 1964-1965, au Lausanne-Sports. Les Grasshoppers ont obtenu le même total de points que le club lausannois. Dans ce cas, c'est le classement de la première équipe qui fait la décision. Voici le classement :

1. Lausanne-Sports, 20 p.
2. Grasshoppers, 20 p.
3. Trimbach, 14 p.
4. Thoune, 13 p.
5. Young Boys, 6 p.
6. Kickers Lucerne, 7 p.
7. Coire, 8 p.
8. Servette, 9 p.
9. Frauenfeld, 10 p.
10. Minerva Berne, 11 p.
11. Oerlikon, 12 p.
12. Lucerne, 12 p.
13. Saint-Gall, 14 p.
14. Berthoud, 15 p.
15. Wetzikon, 16 p.
16. Uster, 17 p.
17. Bâle, 11 p.

■ CYCLISME — A la suite de sa victoire dans le Tour de Picardie, le Français Jean Stabinsky a fait une remontée spectaculaire au challenge de France, dont le classement est maintenant le suivant : 1. Anquetil (Fr), 115 pts; 2. Stabinsky (Fr), 90; 3. Den Hartog (Ho), 83; 4. Foucher (Fr), 73; 5. Pouliodor (Fr), 53; 6. Simpson (G-B), 46.

LE F.C. ZURICH TENTE DE SE JUSTIFIER

A la suite de différents articles publiés dans la presse concernant le maintien à mercredi du match de championnat Zurich-Sion, le F.C. Zurich a publié la mise au point suivante :

« Le F.C. Sion avait précédemment refusé une proposition d'avancer d'un jour le match Zurich-Sion, proposition qui avait été faite tant par le F.C. Zurich que par les Young Fellows, qui doivent jouer en lever de rideau contre Lugano (ce dernier club était d'accord). Le jeudi 16 septembre, le F.C. Sion s'est adressé téléphoniquement au secrétariat du F.C. Zurich pour obtenir un renvoi de la rencontre. Il fut répondu par le secrétaire que les affiches étaient déjà imprimées et que toute l'organisation était en route. Malgré le peu d'espoir, le secrétaire allait tout de même tenter de joindre le président pour obtenir son accord. Le vendredi 17 septembre, le secrétariat était fermé et le président était absent. Par écrit, le F.C. Sion répéta sa demande, adressant sa lettre à l'adresse professionnelle du président. Celui-ci ne devait la trouver que le lundi 20 septembre.

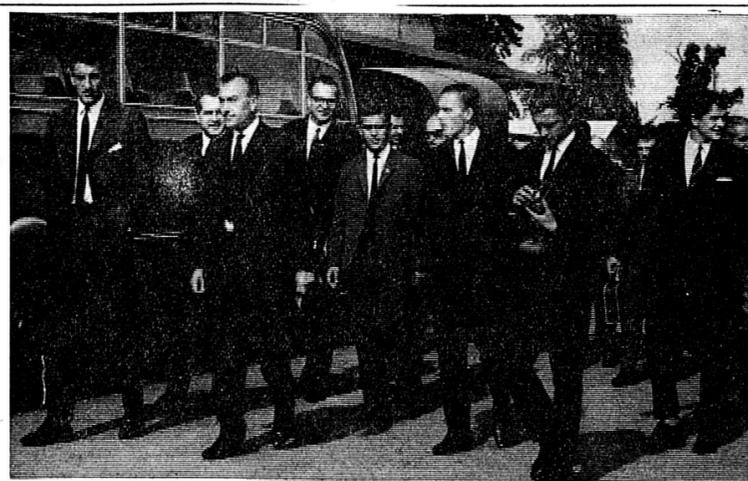
Le F.C. Zurich regrette que le F.C. Sion n'ait pas entrepris ces démarches plus rapidement. Le renvoi de la rencontre aurait au moins pu être examiné par le président, ce qui n'a pas été possible dans le cas particulier. Cette demande aurait dû être faite d'autant plus rapidement que le F.C. Zurich n'est pas seul juge en la matière étant donné qu'il organise ses matches au Letzigrund en collaboration avec les Young Fellows. »

CE SOIR ON JOUERA LE CHAMPIONNAT

Comme chaque mercredi, les nombreuses rencontres de football sur le plan européen se disputeront. Le champion suisse, Lausanne entrera dans la danse de la coupe d'Europe des clubs champions en affrontant, sur le stade de la Pontaise, les Tchèques de Sparta Prague. Le team de Rappan, devant son public, part avec les faveurs de la cote. Il y aura foule à Lausanne et certainement de nombreux Valaisans iront assister à une grande rencontre. Quant aux matches de championnat, trois rencontres de LNA sont au programme, soit :

Granges-La Chaux-de-Fonds, Young-Fellows-Lugano, Zurich-Sion.

Assisterons-nous à la première défaite du leader, Zurich ? A cette question, il est difficile de répondre. Il y aura foule au Letzigrund, où en lever de rideau du match-choc (début à 20 h 15), les Young-Fellows donneront la réplique à Lugano. Les Young-Fellows que nous avons vu à l'œuvre samedi dernier, sont capables d'obtenir une victoire. Quant au troisième match, il se disputera entre les « horlogers de Granges et La Chaux-de-Fonds. L'équipe de l'entraîneur Kominek occupe actuellement le quatrième rang, avec trois victoires, un nul et une défaite à son actif. Elle a marqué onze buts et reçus douze en cinq matches. Du côté de la Fédération indienne, la confiance vient gentiment, mais ils ne comptent encore aucune victoire. Malgré leur demi-succès sur Lausanne, les Meueux ne pourront pas prétendre à leur première victoire car les Soleurois désirent bien conserver leur classement actuel. On en saura donc plus demain soir, mais le classement ne subira certainement pas de changement.



Les Tchèques sont arrivés hier à Cointrin, un autobus les attendait pour les conduire à Lausanne.

Quelques instants avec Jiri Anton...

Forte personnalité, rayonnant d'autorité, ainsi nous est apparu ce fameux Jiri Anton, âgé de 41 ans, instructeur fédéral de la Ligue tchécoslovaque de hockey sur glace, professeur à l'Académie des Sports de la Karls-Universität à Prague, met ses services à la disposition de la Ligue suisse de hockey sur glace pendant 6 semaines pour instruire les cadres. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec lui et il a bien voulu nous donner quelques renseignements sur le hockey tchèque :

« La Tchécoslovaquie est un pays en pleine évolution, mais qui est loin d'atteindre le standard de vie de l'Europe occidentale et surtout de la Suisse. Cependant, par un enseignement méthodique et systématique, nous avons réussi à créer une école de hockey sur glace, dont la réputation dépasse, et de loin, nos frontières, de

sorte que nous sommes sollicités de toutes parts par des demandes d'entraîneurs. Il est bien clair que nous ne pouvons répondre affirmativement à toutes ces requêtes, sinon nous serions rapidement privés de bons instructeurs. Cependant, nous entretenons d'excellentes relations avec la Suisse, un pays qui possède un passé glorieux dans ce sport et où j'ai disputé moi-même maintes rencontres mémorables. C'est pourquoi nous y envoyons volontiers des entraîneurs.

— Comment se fait-il que vous, comme instructeur fédéral, vous venez nous rendre service ?

« La phase de préparation étant déjà terminée en Tchécoslovaquie, je puis maintenant disposer d'un mois, et lorsque les dirigeants de l'Office des Sports m'ont proposé cette tâche, j'ai accepté avec plaisir, car je suis persuadé que l'on peut faire de l'excellent travail en Suisse, où les conditions physiques et psychiques pour la pratique du hockey sont données ».

Nous sommes sûrs que M. Anton fera de l'excellent travail lors des cours que la LSHG met sur pied ces prochains jours. Ajoutons, pour terminer, que la Suisse dispose de 53 patinoires artificielles, dont deux couvertes et deux seulement ouvertes en ce moment, alors que la Tchécoslovaquie en possède seulement 42, dont 16 couvertes, toutes ouvertes maintenant. C'est peut-être là le fond du problème.

... et Miroslav Nitka

Miroslav Nitka est slave. Il est âgé de 33 ans et a obtenu le diplôme A d'entraîneur et d'instructeur, après avoir suivi pendant trois ans les cours de l'Académie des Sports et avoir terminé ses études en soutenant la thèse suivante : « Le travail de la défense en collaboration avec le gardien ». Il a entraîné avec succès, l'année dernière, l'équipe de Kosice. Ses grands talents ont été remarqués par la fédération qui lui a confié la direction de son équipe des espoirs, comprenant les joueurs de 19 à 21 ans. Nitka a donné entière satisfaction et c'est (peut-être) la raison pour laquelle il a été autorisé à faire un stage à l'étranger. Le HC Viège a donc eu la main heureuse en engageant un entraîneur d'une telle valeur. Nitka ne parle pas beaucoup.

« Si tous les joueurs donnent le meilleur d'eux-mêmes et mettent toutes leurs forces à la disposition de l'équipe, je pourrai faire du bon travail. Si la devise « un pour tous, tous pour un » n'est pas observée dans un sport d'équipe, il vaut mieux abandonner. Je suis naturellement content de pouvoir disposer pleinement de la patinoire dès le 10 octobre déjà. Entretiens, j'aurai l'occasion de faire plus ample connaissance avec les joueurs et les dirigeants, qui m'ont d'ailleurs très cordialement reçus ».

■ FOOTBALL — Championnat d'Italie de première division : Internazionale Milan-Atalanta Bergame, 1-0.

■ Premier tour principal de la coupe de Suisse, match à rejouer : Locarno-Mezzovico, 2-1, après prolongations.

■ TENNIS — L'équipe indienne qui doit disputer la finale de la zone asiatique de la Coupe Davis, du 1er au 3 octobre, au Japon, quittera Calcutta vendredi à destination de Tokio. Le secrétaire de la fédération indienne a déclaré que si l'Inde triomphait (ce qui est probable), elle rencontrerait l'Espagne, en finale interzones, à Calcutta, en dépit de l'offre de 18.000 dollars plus la prise en charge des frais pour le déplacement de sept personnes, faite par la fédération espagnole. Cette dernière espère organiser la finale à Barcelone.

Rigolet au CP Zurich? Villars jouera-t-il à Lausanne?

Un coup de téléphone vient de nous annoncer cette nouvelle. L'excellent gardien de Villars, Rigolet, portier de notre équipe nationale, aurait signé un contrat au CP Zurich. Quant aux dirigeants du HC Villars, ils auraient formulé à son égard une demande de suspension d'une année. De plus, Villars aurait fait savoir que sa patinoire serait fermée du 20 octobre au 10 décembre, ce qui obligerait l'ex-champion suisse à débiter son championnat sur une autre patinoire, soit celle de Montchoisi à Lausanne. Malgré l'heure tardive, nous nous sommes permis de prendre des renseignements au secrétariat de la LSHG, où le secrétaire Blatter fut surpris de ces nouvelles, et nous déclara que la ligue n'était pas au courant. Par contre, il nous

affirma avoir eu un téléphone de M. Barillon, lui demandant si Villars pouvait disputer le prochain championnat en LNB, si les Vaudois n'avaient pas de gardien. Statutairement, c'est impossible et Villars devrait alors ne pas participer au championnat 1965-1966 et recommencer la saison d'après en LNB. Quant au gardien Rigolet, il est libre de tout engagement, car il n'a retiré sa licence et ne l'a pas fait renouveler dans la période des délais fixée du 15 mars au 31 mai. Si son engagement est exact à Zurich, il devra de toute façon respecter le délai d'une année.

L'équipe vedette disputera-t-elle le prochain championnat? Cette question est actuellement sans réponse. Attendons la suite des événements.

Tennis : Amicalement

La traditionnelle rencontre de tennis, opposant les membres du Tennis-Club Gravelone Sion, à leurs connaissances du Tennis-Club Alusuisse Chippis, s'est déroulée samedi après-midi sur les courts de Sous-Géronde. L'originalité de cette confrontation réside dans le fait que les parties se déroulent en dix jeux, avec comme gagnante la société dont les membres ont enlevé le plus de jeux. Samedi ce fut l'Alusuisse qui enleva la décision par 80 jeux à 60.

Résultats :
 Simples messieurs : Rollin (G) bat Valmaggia (A), 7-3; de Wolf ((G) bat Chaperon (A), 6-4; Leu (A) bat Daugweiller (G), 6-4; Winzig (A) bat Dalèves (G), 8-2; Perrig bat Crettaz, 6-4;

Verdini (A) bat de Kalbermatten (G), 8-2.
 Simples dames : Melle Wetterwald (A) bat Mme Blatter (G), w.o., 5-0; Mlle de Wolf (G) bat Mlle Schriber (A), 6-4; Mlle Ahlers (A) bat Mme Schmidt (G), 6-4.
 Doubles messieurs : Chaperon-Valmaggia battent Rollin-de Wolf, 6-4; Crettaz-Verdini battent Daugweiller-de Kalbermatten, 6-4; Perrig-Dalèves battent Perruchoud-Steyaert, 6-4.
 Doubles mixtes : Mlle Schriber-M. Leu battent Mme de Wolf-M. Zen-Ruffinen (G), 6-4; Mlle Wetterwald-M. Winzig battent Mme Blatter-M. Daugweiller, w.o., 5-0; Mme et M. Schmidt (G) — Mme et M. Steyaert. (A). 5-1



8e Tour de Sion

Un beau souvenir récompensera l'effort de chaque athlète. Les concurrents bénéficieront de la coupe gratuite le samedi, s'ils en font la demande lors de l'inscription.

Cette épreuve est dotée de trois magnifiques challenges attribués respectivement au premier licencié, au premier vétéran, ainsi qu'à l'interclub. Elle est autorisée par l'A. F. A. L. et organisée selon les prescriptions de concours 1956 et le règlement de concours 1954.

Date : dimanche 10 octobre 1965, dès 10 h. 45.

Parcours : rue de Lausanne, avenue de la Gare, avenue Ritz, Grd-Pont. Départ et arrivée, près des grands magasins UNIP, à la Planta. Parcours à déclivité modérée.

Vestiaires : école du Sacré-Cœur (douches, dortoirs).

Dossards et contrôle des licences : aux vestiaires, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Assurance : chaque athlète doit s'assurer lui-même. La société déclina toute responsabilité en cas d'accident.

Inscriptions : les finances d'inscription sont fixées comme suit :

Licenciés : Fr. 4.—; seniors : Fr. 4.—; débutants : Fr. 3.—; juniors : Fr. 2.—; interclub : Fr. 5.— en sus, selon l'article 89 O.C. Fr. 3.— par coureur, comme garantie de départ. Cette garantie sera remboursée si l'athlète a pris le départ et en cas

d'accident ou de maladie, sur la base d'un certificat médical. Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 septembre 1965, dernier délai, à M. Jacques Amerdt, Corbassières, 1950 Sion, en même temps que la finance d'inscription à verser sur le compte de chèques postaux II c 555 S. F. G. Sion.

Règlement : la course est soumise aux prescriptions et au règlement de concours CIA. Le présent règlement a été approuvé par les instances compétentes de l'AFAL. Elle est ouverte à tous les coureurs en possession d'une licence de l'AFAL, ou la FSAA pour l'année 1965.

Catégories : licenciés, 21 ans et plus (dès 1944); vétérans : dès 33 ans (1932 en dessous); débutants : dès 21 ans. Cette catégorie est réservée aux sportifs n'ayant pas de licence ou ne pratiquant pas l'athlétisme.

Pour ces trois catégories, parcours : 7 km. 8, soit 7 tours. Départ à 11 h. 30. Juniors : de 16 à 20 ans (45-49), 3 tours, départ à 11 h. 15.

Eccliers : de 14 à 15 ans (50-51), départ à 11 h. ; de 12 à 13 ans (52-53), départ à 10 h. 45. Un tour (distance, 1 km.).

Distribution des prix : à 14 h., à l'école du Sacré-Cœur.

Comité d'organisation S. F. G., Sion.

Voilà la plus **avantageuse...**



Voilà la plus avantageuse Opel Record sur le marché — et qui a fait ses preuves — l'Opel Record 65! Nous en avons encore toute une série, sortant droit de l'usine — et livrable immédiatement, contrairement au nouveau modèle.

Renseignez-vous auprès d'une agence Opel (l'adresse se trouve dans l'annuaire téléphonique, immédiatement avant la liste des abonnés). Vous allez être étonné des offres et des possibilités d'échange avantageuses qui vous seront faites. Téléphonnez aujourd'hui encore (notre stock risque d'être épuisé rapidement).

Au choix: 5 modèles Record: limousines à 2 et à 4 portes, De Luxe à 4 portes, Coupé Sport, Car AVan (station-wagon avec vaste surface de charge).

Problèmes de chauffage

solution instantanée grâce au radiateur Butagaz.

- chaleur et confort immédiats
- pas d'installation
- pas de câble
- facile à déplacer d'une pièce
- à l'autre

Radiateurs Butagaz à partir de Fr. 195.— chez

Stragiotti Frères S.A.

Dépôt Butagaz
Martigny
Tél. 2 20 07



Avis de tir

Des grenades à main seront lancées au stand de grenades du Bois Noir/Epinassey.

Jeudi 23. 9. 1965 de 07.00 à 09.00

Le public est avisé qu'il y a danger à circuler à proximité de l'emplacement de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Le commandant de la place d'armes de St-Maurice
Tél. (025) 3 61 71

A vendre d'occasion en parfait état de marche,

MACHINE COMBINEE

«BUCHER-GUYER»

avec bossette de 300 litres avec dévidoir et 100 mètres de tuyaux pour sulfatage plus une barre de coupe de 1 m. 45 de large, moteur type P. S. 6 BN.

S'adresser chez Bernard Schyrr, horticulteur, La Tour-de-Peilz (VD).
Tél. (021) 51 68 52.

P 86-20 V

Plants de fraisiers SOUVENIR DE CHS MACHIROUX

Variété vigoureuse, donnant bon rendement en fruits gros à très gros, d'un rouge foncé brillant, très appréciés sur les marchés. Livrables en plants du pays, ou provenance directe de multiplicateur, contrôlé et agréé, ainsi qu'en « plants retardés », peuvent être livrés par

ULRICH - FRUITS — SION

Demandez-nous notice plus détaillée et prix courant; éventuellement visite de cultures existantes.

A louer à Châteauneuf - Conthey

dans immeuble neuf

DES APPARTEMENTS

- 3 pièces Fr. 230.— + charges
- 4 pièces Fr. 275.— + charges
- 2 pièces Fr. 165.— + charges

Communications CFF et postales pour Sion. Centre COOP à proximité.

S'adresser à la Société immobilière VALMONT SA, Châteauneuf-Conthey. Tél. (027) 8 17 64 ou 8 14 77
P 37419 S

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel
(038) 5 44 04

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.60 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

CHAUDIÈRES

radiateurs et boilers électriques, en parfait état, à vendre.

Ecrire sous chiffre PZ 41904, à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 1120 L

PÂTISSIER

demandé. Bon salaire.

Pâtisserie Ehinger
14, avenue Gallatin, 1200 Genève.
Tél. (022) 44 39 82
P 37267 S

Vendeuse

demandée. Nourrie, logée.

Pâtisserie Ehinger
14, avenue Gallatin, 1200 Genève.
Tél. (022) 44 39 82
P 37267 S

Vauxhall Cresta



12350.-fr*

CRN 52/65 S B+C

Une voiture aussi puissante, aussi confortable que la nouvelle Cresta, à ce prix-là, on n'avait encore jamais vu ça.

6 cylindres, 130 CV, rapport poids/puissance 9,5 kg/CV, 0-100 km/h en 12,4 sec.; freins à disque AV; 6 places, sièges cuir naturel. Livrable également avec moteur 2651 cm³, 115 CV (13,5 CV-impôt). Examinez-la, comparez-la, essayez-la. L'adresse de votre distributeur Vauxhall se trouve dans l'annuaire du téléphone, avant la liste des abonnés.



Une marque de confiance General Motors. Montage Suisse.

Prix indicatif. Vauxhall Velox 10950.-fr.

...et voici la toute **nouvelle Opel Record!**



Conçue, construite pour la performance: nouveaux moteurs S de 1,7 litre (85 CV, 148 km/h) et de 1,9 litre (103 CV, 160 km/h) ou même, moteur de 2,6 litres (117 CV, 6 cylindres).

Sur chaque modèle: freins à disque à l'avant. Voie élargie à l'arrière. Centre de gravité surbaissé. Et un nouveau visage rayonnant d'énergie et d'élégance. Essayez-la - à l'agence Opel la plus proche. Vous trouverez l'adresse dans l'annuaire téléphonique, immédiatement avant la liste des abonnés.

Modèles: Record 2 et 4 portes, Record L et L-6, Record Coupé Sport et Coupé Sport 6, Record Car AVan et Car AVan L.

Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors - Montage Suisse

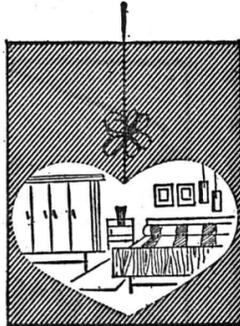
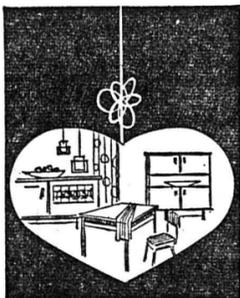
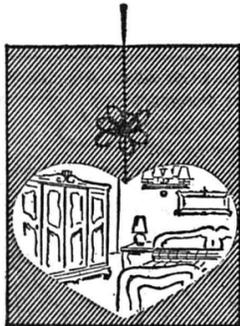
ORN 172/66 N

**CLASSIQUE ?
MODERNE ?
STYLE ?**

**en tout cas...
visitez...**

la plus ancienne
maison valaisanne
de meubles de Lausanne.

Un des plus grands
choix de Suisse.



- Une sélection de meubles et mobiliers infiniment divers.
- Élégance de bon ton.
- Fini impeccable.
- Robustesse née de la qualité.
- Nous reprenons vos anciens meubles en paiement.
- Garantie sur facture.
- Service échange.

LES GRANDS MAGASINS

**HM HALLE
AUX MEUBLES SA**

Dir. C. & J. Marschall

SION: rue de la Dixence 9. Tél. 2 57 30
(en face de l'ancien Hôpital)

Lausanne : Maison mère, r. d. Terreaux 13 bis, 15 et 17, tél. (021) 22 99 99
Lausanne : 2, ruelle du Grand-St-Jean, tél. (021) 22 07 55
EXPOSITION 3000 m2.

Si vous le désirez et sans engagement, vous pouvez visiter notre magnifique exposition, hors des heures de bureau, sur rendez-vous, en nous téléphonant.

**B
O
N**
à découper

Je désire recevoir sans engagement votre documentation illustrée.

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie - Chemises - Sous-vêtements hommes et dames - Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie

LIQUIDATION PARTIELLE

autorisée du 1er au 30 septembre

RABAIS 10 à 50 %
pour cause d'incendie

A l'Economie

Ed. Röhner-Coppex, place du Midi, SION, tél. (027) 2 17 39.

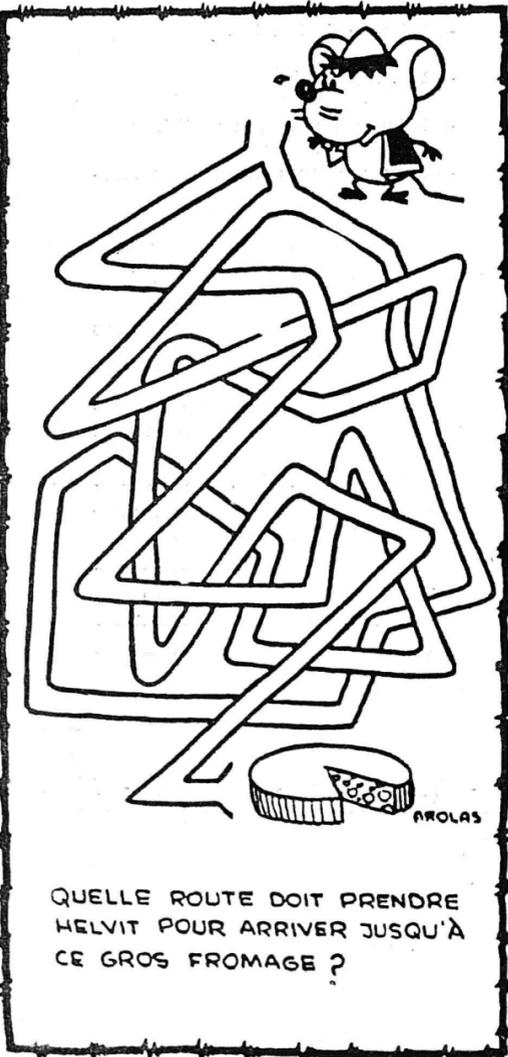
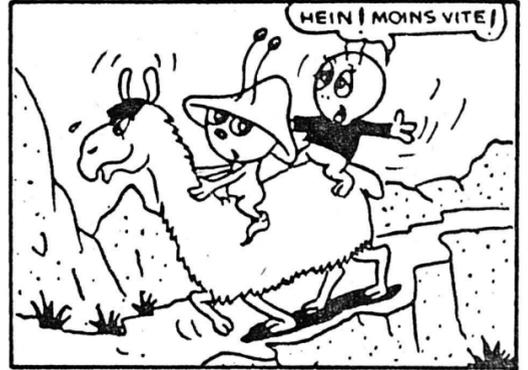
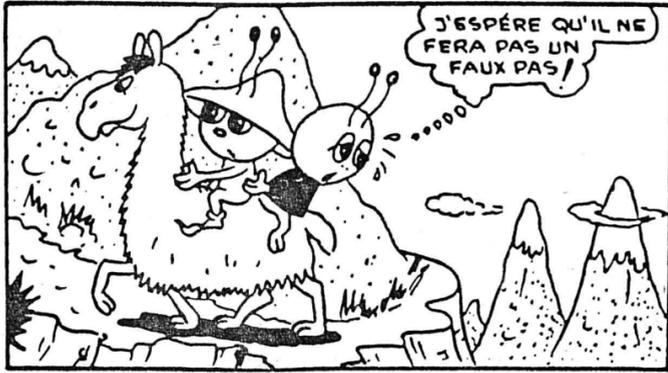
Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie - Chemises - Sous-vêtements hommes et dames - Tissus - Trousseaux - Rideaux - Lingerie



ENFANTINES



**TOMY
ET
PIKY**
AUTOUR DU MONDE
PAR S. AROLAS



Il y a deux sortes de cassettes:
Les Compact-Cassettes à Fr. 12.-
Les Musi-Cassettes à Fr. 24.-



Cela s'appelle une cassette. Qu'est-ce que c'est ?

Ce que c'est: Une façon nouvelle de conserver la musique. (Enregistrement sur une bande magnétique logée dans une cassette.)

Ce que c'est: L'heureuse fin des «salades» de bandes magnétiques. Puisqu'il suffit d'introduire une Compact-Cassette fermée dans le Magnétophone à Cassette.

Ce que c'est: 60 minutes de musique dans une Compact-Cassette grande comme une boîte de cigarettes.

Ce que c'est: Le grand plaisir de faire de la musique.

Ce que c'est: Le plaisir d'enregistrer tout aussi simplement de la musique.

Ce que c'est: Le plaisir d'emporter de la musique partout, n'importe quand.

Ce que c'est: Une invention révolutionnaire. Voilà ce que c'est, une cassette.

PHILIPS

Philips Magnétophone à Cassette noir N° 205.



Cela s'appelle un Magnétophone à Cassette. Qu'est-ce que c'est ?

Ce que c'est: Le plaisir d'écouter la cassette décrite ci-contre sur un appareil pas plus grand qu'une boîte de cigares.

Ce que c'est: Le plaisir d'emporter cet appareil partout. (Le Magnétophone à Cassette marche sur piles.)

Ce que c'est: Le plaisir de faire des enregistrements n'importe où.

Ce que c'est: Le système cassette, une invention qui a transformé l'enregistrement et la reproduction de la musique. (Plus de problèmes - plus de bande magnétique à enfiler sur la bobine.)

Ce que c'est: L'enregistrement et la reproduction de la musique devenus une chose aussi simple (et aussi belle) que d'écouter simplement la musique.

Ce que c'est: un Magnétophone à Cassette.

PHILIPS

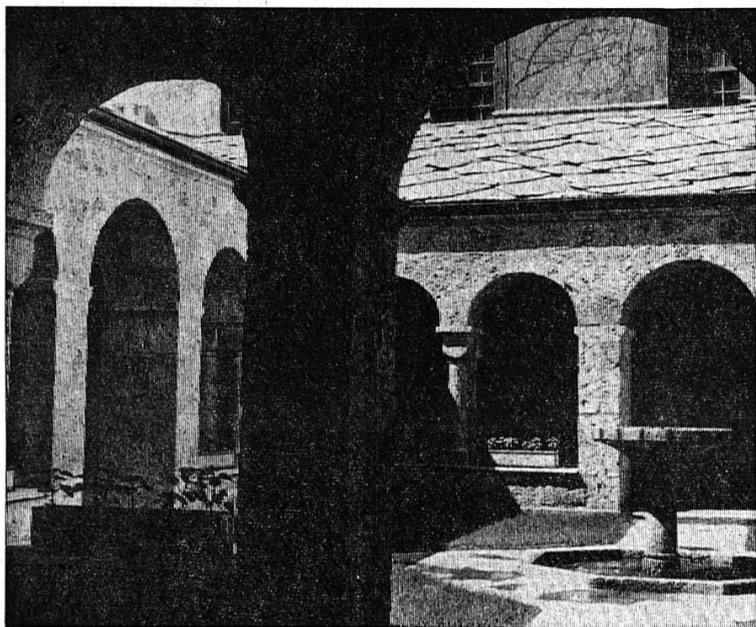
échos du valais

L'Abbaye de St-Maurice d'Agaune a

1450 ans



Vue intérieure de l'Abbatiale.



Le cloître tel qu'il se présente aujourd'hui après une heureuse restauration.

La potinière LES 25 ANS DU FACTEUR

C'était le 19 septembre 1940. Roger Chappex, tout menu mais fier d'être du quartier de Place, faisait son entrée dans la grande administration fédérale des PTT. La joie se lisait sur son visage. Bigre, posséder un complet neuf et à sa taille encore ! N'était-ce pas là déjà une partie de la réalisation de son rêve ?

Pourtant, comme tous, Roger commença par les menues besognes avant de pouvoir accéder aux messageries. Aujourd'hui, fier de ses 25 ans, il pilote avec une dextérité déconcertante le véhicule tracté que l'administration met à disposition des agents chargés de la distribution des paquets. Dernièrement, Roger a pris possession de ce fourgon tracté. Serait-ce pour ses 25 ans de service que l'administration des PTT a fait cet effort ? Quoiqu'il en soit,



avec bien moins d'efforts, Roger Chappex fait sa tournée d'usagers.

Quel métier ! Servir une clientèle à l'étage, ce n'est encore rien. Vous me direz que tous les bâtiments importants ont un ascenseur. Nenni ! Mais Roger est encore jeune est de voir, chaque matin, quelques minois à la chevelure bordée de bigoudis est un des secrets de sa bonne humeur.

Mais là où la tournée devient pénible, c'est lorsqu'il doit se rendre dans un établissement public. Vous vous rendez compte : voir des consommateurs attablés autour de trois décis et ne pouvoir s'arrêter pour étancher non pas seulement sa soif mais son désir de déguster une fine goutte. C'est vivre un martyre. Oh ! il y a bien des endroits où l'on peut passer derrière le comptoir et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, avaler un ballon de blanc... de rouge... parfois un café.

Le soir, lorsque c'est « sa semaine des exprès », Roger alors peut profiter d'une invitation. Il m'est arrivé de le rencontrer un de ces soirs-là, après le boulot. Mais chut... Des soirées entre copains ne se racontent pas, elles se vivent.

Notre cliché a été tiré lundi soir alors que Roger Chappex finissait sa tournée. « Tu ne feras pas le fou, nous a-t-il dit. Tu comprends, j'ai une clientèle que je ne voudrais pas perdre. Car si avant ce que tu racontes dans ton journal, cela me ferait du tort ».

Ne t'en fais pas, Roger ! Aujourd'hui ce sont seize mille de tes photos qui paraissent. Chacun aura plaisir à voir ton sourire, légendaire à Montheron, chacun de nos lecteurs te souhaite de servir encore longtemps une clientèle qui attend tous les jours ton arrivée avec impatience. Avec nos meilleurs vœux pour tes 25 ans... au service des PTT.

Pierre des Marmettes.

ST-MAURICE — Aussi loin que puisse nous conduire les vestiges retrouvés à St-Maurice, le défilé de St-Maurice a servi de passage principal à travers les Alpes par le St-Bernard.

Les dédicaces lapidaires retrouvées en Agaune, permettent de supposer que le vieux bourg tenait un rôle important aux premiers temps de l'occupation des Romains.

Riveraine d'une artère maîtresse de l'Empire romain, Agaune voyait fréquemment passer les légionnaires de Rome. Ceux dont l'héroïque témoignage la rendit illustre venaient de Thèbes, en Haute-Egypte : leur chef, Maurice, substituera un jour son nom au vieux vocable de la cité. Ces soldats chrétiens ne pouvaient porter leurs hommages à des autels païens. Ces soldats sont encouragés dans leur fidélité au Christ par leurs officiers, notamment le primicier Maurice. Mais Maximilien, après deux décimations, fit cerner et exécuter les soldats chrétiens qui se laissent massacrer sans opposer de résistance.

Vers 381, Théodore, évêque d'Octodure, aménagea une petite chapelle au pied des rochers d'Agaune pour recueillir et honorer les restes des soldats chrétiens immolés vers 300. Puis un hospice et un pèlerinage complétèrent le complexe chrétien. Mais ce n'était point assez encore. Sigismond, associé au gouvernement des Burgondes par son père, le roi Gondebaud, résolut de créer un monastère dont les moines, répartis en plusieurs chœurs, se relayeraient pour assurer une psalmodie ininterrompue. Pour assurer cette adoration perpétuelle, les moines du royaume envoyèrent des moines en Agaune.

L'inauguration solennelle de la nouvelle Abbaye se fit en présence du roi Sigismond, en la fête des martyrs, le mardi 22 septembre 515, et l'évêque de Vienne-sur-le-Rhône prononça l'homélie.

Les vicissitudes de l'Abbaye varient avec les siècles. En 824, les moines furent remplacés par des chanoines, qui tantôt menèrent la vie commune, sous l'autorité d'une règle empruntée à saint Chrodegang, évêque de Metz, ou à saint Augustin, le grand évêque africain, tantôt instituèrent des prébendes et firent de l'Abbaye une Collégiale. L'Abbaye fut attristée de périodes douloureuses, dues parfois au fléchissement de la vie religieuse, comme aussi aux usurpations et à la mainmise des gouvernants. Carolingiens et Rodolphiens s'y comportèrent en maîtres, comme plus tard les princes de Savoie ou les patriotes du Haut-Valais. A des heures plus lumineuses, restitutions et donations venaient compenser les désastres et inaugurer des renouveaux.

Aujourd'hui, la Royale Abbaye de St-Maurice et son Collège sont un des plus beaux fleurons de ce pays valaisan et de notre Suisse.

Homélie de saint Avit, évêque

de Vienne en Dauphiné

pour l'inauguration de l'abbaye de Saint-Maurice

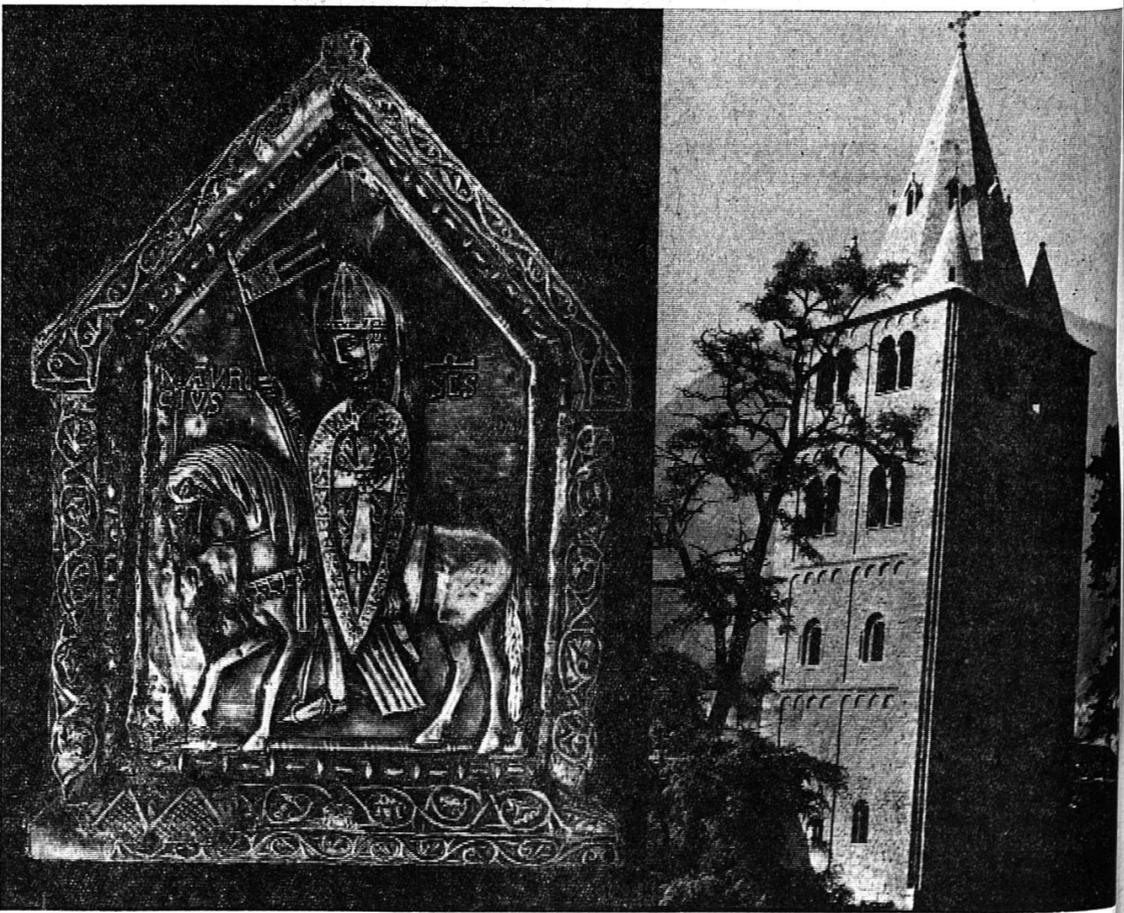


« Alors que les tabernacles sont parfois désertés dans l'intervalle des offices, qui pourrait méconnaître ce qui s'inaugure de glorieux ici : toujours le fidèle du Christ élèvera sa louange, toujours le Christ sera présent, toujours on sentira qu'il écoute, toujours on verra qu'il exauce... »

Qu'aujourd'hui commence l'éternité pour cette prière, et l'honneur pour ce pays, puisque ceux qui chantent la louange de Dieu dans la vie présente, la chanteront pareillement dans la vie future, et qu'ainsi la mort renouvelle plutôt qu'elle n'achève votre adoration. »

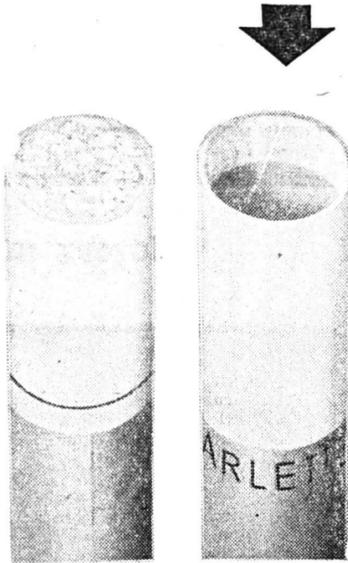
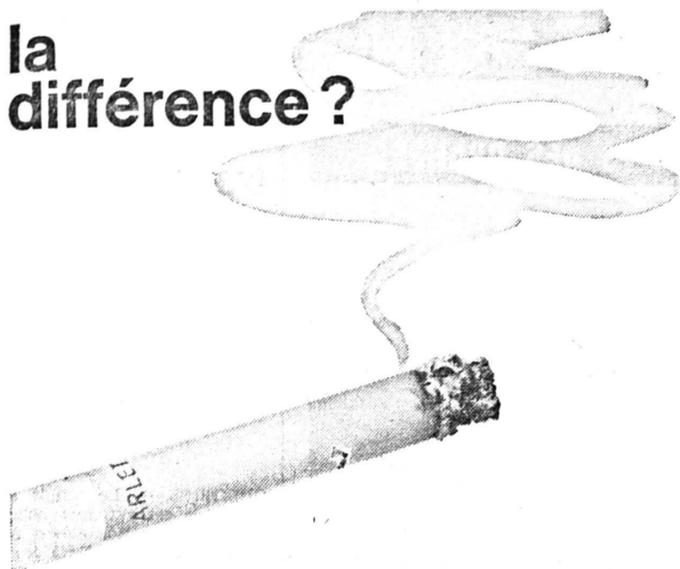
Saint-Avit, septembre 515

Notre photo : St-Maurice, mosaïque de Maurice Denis, à l'Autel majeur.



A gauche : St-Maurice, patron des chevaliers ; une châsse en argent repoussé du XIIIe s. A droite : la tour de l'Abbatiale.

la différence ?



les 3 mm qui comptent pour vous!

le filtre «Recessed» — haute efficacité — de la cigarette ARLETTE est placé 3 mm en retrait pour l'éloigner de vos lèvres.



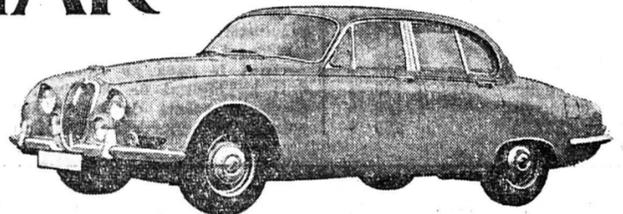
Une cigarette bien différente: son filtre «Recessed» — haute efficacité — restitue intégralement le riche arôme du Maryland. 20 cigarettes Fr. 1.—

4.2 ou 3.8? 3.4 ou 2.4?

Mark 2 ou Mark 10, «S» ou «E»?

Jaguar 1965 c'est, et de très loin, la qualité la plus haute pour le prix le plus bas... C'est votre meilleur choix possible, comme valeur et comme voiture.
Un coup de téléphone et nous vous le prouverons

JAGUAR



Garage Couturier, route de Lausanne, Sion, téléphone 2 27 08

Mark 2, 2.4 l., dès Frs. 18.500.- Jaguar «S», dès Frs. 24.200.- E Type, 4.2 l., dès Frs. 26.500.- Jaguar Mk. Dix, 4.2 l., dès Frs. 31.900.-



En 20 ans un enfant devient un adulte.

En 20 ans avec 100 francs mis de côté chaque mois vous obtenez

fr. 33'659.-

Vous qui n'épargnez pas
Supposons que vous dépensiez aujourd'hui 100 francs pour un achat quel qu'il soit. Et que vous agissiez de même le mois prochain et encore une fois trente jours plus tard et ainsi de suite. Que vous restera-t-il au bout de 20 ans? Vous ne saurez sans doute même plus ce que vous avez acheté avec tout cet argent...

Il vaut donc mieux l'épargner
Car l'argent se multiplie de façon étonnante. Il vous rend indépendant: Vous pouvez vous forger une existence, parfaire votre formation, vous marier, monter un commerce. L'argent, c'est là clé qui vous ouvrira de nombreuses possibilités... et nous vous bonifierons jusqu'à 4½% d'intérêts!

Adressez-vous à l'une de nos nombreuses succursales, sans engagement pour vous.



Société de Banque Suisse

Schweizerischer Bankverein

Sion, Sierre, Brigue, Crans-sur-Sierre, Martigny, Montana, Saxon, Zermatt

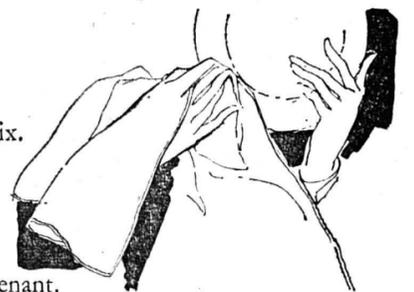
BVE-2fr



Pourquoi s'énerver? Pour essuyer la vaisselle, utilisez de préférence des linges en fil ou en mi-fil, qui ne laissent pas de traces sur les verres et la porcelaine. C'est l'idéal pour les essuie-mains aussi, parce que le lin absorbe facilement l'eau et sèche rapidement.

Pur fil et mi-fil... un luxe accessible! Cher? Mais non. Très avantageux même, à longue échéance... et toujours beau.

Magasin spécialisé de la fabrique. Grand choix. Cadeaux exclusifs. Exécutions spéciales. Toujours des nouveautés en vitrine. Personnel qualifié et prévenant. Pas d'obligation d'achat. Libre service partiel.



Tissage de toiles de **Langenthal SA**

Lausanne, Rue de Bourg 8 Tél. 23 44 02

MATERCO SA
Machines d'entreprises
Rue Vermont 60 1202 Genève Tél. 022 / 34 93 60

FMAPOKORNY
Compresseurs insonorisés

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Principaux résultats du tir obligatoire de Collombey-Muraz

TIR OBLIGATOIRE (300 m.)

1. Turin René	110 pts
2. Sarbach André	108 »
3. Staehli Frédéric	104 »
4. Vanay Georges	103 »
5. Turin Gaston	102 »
6. Graf Jean	102 »
7. Cottet Alexis	101 »
8. Follonier Claude	101 »
9. Kilchenmann Walter	100 »
10. Avanthey Edgar	100 »
11. Peray Emile	100 »
12. Mariaux Joseph	100 »
13. Marty Conrad	99 »
14. Ramseyer Emile	99 »
15. Raboud André	99 »
16. Meyer Fernand	99 »
17. Turin Victor	98 »
18. Haegler Denis	98 »
etc.	

TIR OBLIGATOIRE (50 m.)

1. Donnet Léon	127 pts
2. Vanay Georges	125 »
3. Turin Victor	121 »
4. Fracheboud Ignace	119 »
5. Cottet Henri	118 »
6. Chervaz Sylvain	115 »
7. Staehli Frédéric	114 »
8. Turin René	114 »
9. Kilchenmann Walter	114 »
10. Sarbach André	113 »
11. Nyffenegger Fritz	113 »
12. Avanthey Edgar	110 »
13. Parvex François	109 »
14. Follonier Claude	103 »

Pauvre chevreuil !

MONTHEY — Un chevreuil probablement chassé par une meute traversait la route cantonale à Courterayaz, lorsqu'un camion survint.

Le chauffeur ne put éviter l'animal qui fut écrasé. La police s'occupa de relever le cadavre.

Attention aux portes vitrées...

MONTHEY — Une aventure peu ordinaire est arrivée à M. Roger Bressoud employé de la maison Trisconi meubles. Alors qu'il livrait de la marchandise dans le bâtiment de M. Marchetti, il eut la mauvaise fortune de trouver la porte-vitrée d'entrée fermée alors qu'il l'avait lui-même ouverte et calée.

Croyant la porte ouverte, dans sa précipitation, il enfonça la vitre avec la tête et se retrouva sur la chaussée, perdant le sang en abondance. Conduit à l'hôpital de Monthey, il subit plusieurs points de suture avant de pouvoir regagner son domicile.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Joyeux retour de chasse



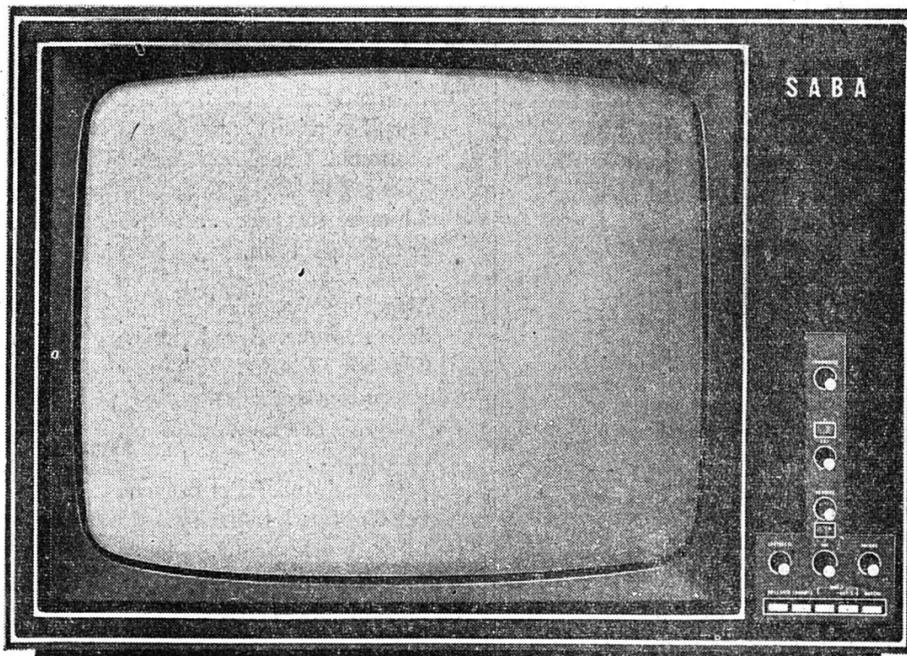
PRAZ-DE-FORT — Les cerfs sont près de 200 dans le val Ferret. Bonne raison pour en tirer quelques-uns en cette période de chasse. Lundi, nous avons rencontré, entre La Seillo et l'Amône, trois Nemrods de Saxon qui transportaient l'un d'eux, abattu le matin, sur le toit de leur voiture.

Sur un signe de la main et nous ayant reconnu, ils s'arrêtèrent bien volontiers pour la photo souvenir. Nous voyons ici le tireur, Maurice Plan et ses deux compagnons Pierre Fort et Pierre Joris, tandis que Berreau junior supervise la scène à califourchon sur la bête.

Nussella

en saux
convenant particulièrement
pour les réserves!

Voilà le nouveau récepteur de télévision Saba T167 multi-standard



Le Saba T167 multi-standard est prévu pour la réception de tous les programmes actuels ou futurs des émetteurs qui sont à notre portée: 625 lignes CCIR (Suisse, Allemagne, etc.), VHF et UHF, 819 lignes françaises VHF et 625 lignes françaises UHF.

En actionnant le sélecteur des canaux, l'appareil se commutera automatiquement sur le standard correspondant!

Ecran 59 cm, entièrement automatique, 5 normes (2e chaîne), 2 haut-parleurs, 24 lampes, 20 diodes, 1 redresseur, filtre contraste, tuner UHF transistorisé.

Boîtier élégant en noyer poli foncé ou clair mat — dimensions 69 x 49 x 30 cm. Prix Fr. 1598.—, une année de garantie. Sur demande contre supplément livrable avec pieds et roulettes. En vente chez le spécialiste radio/TV.

SABA

ce qu'il y a de mieux

Représentation générale pour la Suisse: Werder & Schmid S.A., Lenzbourg

L'ECOLE MENAGERE D'ORSIERES VA ROUVRIRE SES PORTES

ORSIERES — Le temps pluvieux et maussade cet automne 1965 verra sans trop de peine nos élèves reprendre le chemin de l'école. Déjà les classes secondaires ont commencé donnant ainsi le ton à leurs camarades primaires. Parmi celles qui vont égayer le quartier du collège, il en est une qui est particulièrement chère aux deux membres féminins de la Commission scolaire, c'est l'école ménagère.

D'aucuns auront souri en apprenant qu'il y a des dames dans la Commission scolaire... et pourtant, n'est-il pas juste que nos futures mamans de l'Entremont passent au crible ou soient encouragées par des personnes qui regardent dans les détails le travail effectué pendant leurs deux années de formation? Et qui mieux que des dames avec leur sens critique aiguisé sont à même de le faire?

Ainsi, trois fois, depuis leur entrée dans la Commission, ces dames sont allées, sans crier gare, voir comment nos jeunes filles travaillent. La dernière fois, elles ont assisté aux examens de fin d'année. Elles ont écouté l'inspectrice cantonale, Mlle Curdy, poser aux candidates mille et une questions concernant la cuisine, la puériculture, l'entretien du linge, etc...

Les dames de la Commission scolaire ont été heureuses de constater trois choses: d'une part le sérieux et la bonté de notre inspectrice, qui sans terroriser les élèves, veut voir dans les menus détails ce qu'elles ont retenu de l'enseignement reçu. Deuxièmement, dans les réponses des élèves, même les moins douées, la précision des termes et les connaissances en ces différentes branches prouvant ainsi que chaque matière avait été dite et redite maintes fois pour être exprimée si clairement.

Troisièmement, c'est le bon esprit qui règne à l'école ménagère, tout d'abord chez les maîtresses que la directrice dirige depuis 30 ans, avec une maternelle bonté, se donnant corps et âme pour ses élèves, les encourageant de son bon sourire, les reprenant sérieusement au besoin, mais les défendant courageusement si elles sont attaquées. Car, en effet, la critique est aisée à qui ne regarde pas de près l'effort fourni par les institutrices ménagères tout au long de ces deux années de formation de jeunes filles que les circonstances placent à un âge quelque peu ingrat en face de leur vocation future.

Pour les maîtresses, la tâche est ardue nous en avons conscience et c'est pourquoi avant de recommencer l'année scolaire, le 1er octobre, nous voudrions les remercier de tout ce qu'elles font si gentiment pour nos jeunes filles et leur dire: « Courage pour l'avenir » nous sommes certaines que votre dévouement et votre peine à préparer de bonnes épouses et de bonnes mamans ne sont pas inutiles.

M. V. et S. P.

Faust et Marguerite!

MARTIGNY — « Allons encore une fois admirer la montagne et ses possibilités d'accès où l'intelligence, le courage, le dirai même la témérité ont soumis la nature aux volontés de l'homme ».

Ce sont les paroles d'une grand-mère qui n'a pas hésité à faire en voiture, avec ses enfants, 150 kilomètres de route et à monter à 2.000 mètres pour fêter ses 89 ans en compagnie de son petit-fils qui effectue actuellement son service militaire quelque part en Valais.

Marguerite, qu'elle se prénomme. « J'ai été touchée, a-t-elle avoué, de l'accueil et de la gentillesse du capitaine Faust, de ceux de ses hommes réunis à l'occasion de leur repas de midi. Le capitaine, homme jovial, simple et bon qui les entoure, est respecté de ses soldats. « Ils ont en effet été tous en chœur cette grand-maman qui était un peu la leur en ce jour anniversaire. »

Vive les gars de la III/9.

Clarel

le produit de lavage et nettoyage réputé

Sur les écrans valaisans

Sion, cinéma Lux: «ZORBA LE GREC»

Il y a quelques années, la Grèce n'était visitée que par des archéologues, des professeurs, des amateurs de rallye original, des propriétaires fortunés de bateaux de plaisance et surtout par de fervents amoureux de ce berceau de la première civilisation non asiatique. Aujourd'hui les voyages collectifs et les caravanes à moteur ont multiplié le nombre des visiteurs. Thierry Maulnier, dans un livre admirable: «Cette



Irène Papas dans «Zorba le Grec».

Grèce où nous sommes nés», déplore cette nouvelle invasion tout en reconnaissant sa profonde nécessité: «Nous savons bien que le tourisme industrialisé abîme tout ce qu'il touche. Ce n'est pas sans tristesse qu'on voit des hôtels ennuyés s'élever dans les sites du cap Sounion ou d'Olympie. Mais il faut bien qu'un peuple vive. Il ne peut vivre que de ce qu'il a. Et la Grèce n'est riche que de passé, de lumière et de marbre.»

Mais pourquoi faut-il que les artistes grecs se laissent aussi abîmer par le contact des estivants à la recherche du site typique, de l'auberge typique, des coutumes, des danses, des mets, des boissons, des villages typiques? Le voyageur que le prurit de la vitesse démange, celui qui veut voir le plus de choses durant le court laps de temps des congés payés, ne font qu'effleurer les apparences. Ils n'ont pas le temps d'approfondir et ne savourent pas le pittoresque.

«Zorba le Grec», à mon grand regret, a été conçu pour des voyageurs pressés et superficiels. Il ressemble plus à un prospectus publicitaire qu'à l'authentique histoire d'Alexis Zorba racontée par Nikos Kazantzaki. Et pourtant l'on était en droit d'attendre une œuvre vraie, poignante de Michael Cacoyannis, l'auteur d'«Electre» et de la «Fille en noir».

L'étude du mode de vie et du mode de pensée grecs m'avaient révélé un idéal de vie basé sur un hédonisme très simple et sensuel. Les Grecs différaient, à mes yeux, de la plupart des peuples modernes par leur faculté à goûter avec enthousiasme tout ce qui a trait à la vie. Aucune possibilité de vie ou de jouissance de celle-ci ne doit être négligée ou systématiquement recherchée nous disent leurs philosophes et leurs poètes. Mais au cœur de cette recherche équilibrée du plaisir, subsiste toujours un sentiment noble du tragique de la vie, une interrogation dramatique. La naissance n'est-elle pas un malheur et ce malheur n'est-il pas la loi fondamentale de ce qui existe? Devant le Parthénon, Thierry Maulnier note que cet extraordinaire édifice ne chante pas le bonheur. Il nous dit qu'une réconciliation a été crue possible un moment entre la souffrance et la vie, entre le sacré et la raison, entre la communauté et le citoyen.

J'avais aussi remarqué que leurs poètes et leurs moralistes exigeaient avec acharnement la pratique de la mesure parce que la démesure était pour les Grecs la tentation la plus profonde.

La lecture du roman de Kazantzaki rend évidentes ces notions vitales. Le film de Cacoyannis n'en retient que quelques manifestations spectaculaires, des morceaux de bravoure, l'écume. Un critique français a écrit que du roman, le metteur en scène

n'avait retenu que l'arête dramatique et avait oublié le souffle.

Ces défauts, qu'une analyse même sommaire du film révèle, ne sont pas dus à l'adaptation, fidèle dans les grandes lignes aux épisodes principaux de l'œuvre écrite. Il faut en chercher l'origine dans la réalisation trop théâtrale. La présence de très grands acteurs: Lila Kedrova, Anthony Quinn et surtout Irène Papas conduit le metteur en scène à abuser des plans moyens et des gros plans favorables à la mise en valeur des jeux de physionomie. L'éclairage emprunté à l'école expressionniste, fige les tableaux sommairement encadrés. Chaque séquence est conçue comme un tout qui devrait se suffire à lui-même. Or, un film n'est pas une succession de tableaux, si beaux soient-ils.

Seules les scènes où interviennent

les foules donnent une impression de rythme, de vie débordante: la surprise des popes et leur ballet désordonné, la procession dominée par le corps du suicidé, le meurtre rituel contiennent une efficacité visuelle que l'on aurait souhaitée à l'ensemble du film.

Reste la danse de Zorba exécutée dans une pénombre qui ôte leur poids aux danseurs. Dans ces moments, Anthony Quinn, vraiment extraordinaire, est possédé par une force qui semble non pas née de lui, mais entrée en lui avec le vin à la résine, l'ouzo dispensateur de l'énergie vitale du Grand Pan.

Ces trop fugitifs instants de perfection ne sont dépassés en force, en beauté sauvage que lorsque Irène Papas oublie qu'elle fut Electre et devient une femme simplement amoureuse.



Alan Bates et Anthony Quinn dans «Zorba le Grec».

Monthey, cinéma Montheolo.

Angélique, marquise des anges

«L'histoire est le roman qui a été; le roman est de l'histoire qui aurait pu être.» Cette forte pensée se trouve dans le «Journal des Goncourt» et certainement sur la table de travail des Golon, auteurs à succès des aventures de la scandaleuse, de la merveilleuse, de l'éblouissante, de l'atmosphérique, de la délicieuse, de la savoureuse, de la pulpeuse, de la croustillante Angélique de Censé de Monteloup, comtesse de Peyrac de Morsens, incidemment marquise du Plessis-Bellières, originaire du Poitou. Angélique, un résumé de l'histoire de France, l'unique documentation de millions de lecteurs pour qui le Grand Condé est un minable et Louis XIV, un affreux. Parfait roman populaire, cette œuvre contemporaine si importante par le nombre des volumes, le tirage, ce récit pittoresque, vivant, remuant et même grouillant devait, un jour ou l'autre, devenir une bonne salade cinématographique. C'est chose faite et l'abondance de la matière première nous promet une suite royale.

Mettez-vous à table nanti d'un solide appétit et vous ne serez pas déçu. Il vous sera même donné en prime de la cuisine de nymphe à la sauce suprême. Un vrai régal qui a échappé à la voracité des censeurs. Le chef de cuisine, Bernard Borderie, connaît son métier et satisfait toujours sa clientèle.

Ah! si j'avais le talent des vipères clairvoyantes de la cour, à l'époque du Grand Siècle, je trouverais sans doute une formule lapidaire et finement ciselée que tous les dictionnaires de citations reproduiraient et qui résumerait mes sentiments. Tenez, du genre: «Belle comme un ange; sotté comme un panier.»

Michèle Mercier mérite-t-elle tant d'éloges? Je n'en suis pas sûr. D'ailleurs, elle s'en moque puisque des salles bondées lui rendent tous les soirs un hommage que sa lingerie fine, transparente, si blanche, si propre, mérite bien. Il est temps que le cinéma reconnaisse les vertus purifiantes des détersifs.



Angélique, marquise des Anges: de la lingerie fine pour une créature belle comme un ange et sotté comme un panier!

Monthey, cinéma Plaza,
ALLEZ FRANCE

Robert Dhéry connaît bien Londres. Il y a joué pendant des années un spectacle de Branquignols, genre auquel s'apparente «Allez France» ou les extravagantes pérégrinations d'un car de supporters français venus dans la capitale britannique encourager leur équipe. Ils connaissent des aventures branquignolesques, bien sûr. Elles sont souvent drôles, jamais ennuyeuses, gentiment satiriques et vous feront découvrir un Londres original dont la visite est commentée par la faconde de Robert Dhéry, impénitent farceur.

Pellegrini Hermann.

4e FESTIVAL DU COMPTOIR

Cette importante manifestation cinématographique commencera le vendredi 24 septembre avec une première sensationnelle. THE KNAACK qui a obtenu la Palme d'or du Festival de Cannes 1965 sera présenté au public valaisan en grande première suisse. Notre édition du vendredi vous présentera cet événement et les autres manifestations prévues au programme.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Concours jeunes tireurs à Martigny

Au stand de Martigny s'est déroulée, conformément à la tradition, le jour de Jeûne fédéral, le concours des J. T. des districts d'Entremont et de Martigny. Les sociétés suivantes y ont pris part: Charrat, Fully, Finhaut, Sarreyer-Bagnes et Martigny.

Dès les premiers coups de feu, une lutte serrée s'engagea; la plus petite erreur fut fatale à beaucoup. Si la première place n'était pas contestée à Lonfat Roger, de Finhaut, il n'en a pas été de même pour les 2ème et 3ème places, où il fallut procéder à des finales.

Après l'élimination de Lugon-Moulin Germain, de Finhaut, ceux tireurs se trouvaient à nouveau à égalité. Une nouvelle passe était nécessaire: c'est finalement Mouthé Roger, de Martigny, qui s'est imposé avec le beau résultat de 44 points contre 38 points pour Giroud P.-Marie, de Charrat.

Classement concours jeunes tireurs

1. Lonfat Roger, Finhaut	42 pts
2. Mouthé Roger, Martigny	40 »
Giroud P.-Marie, Charrat	40 »
Lugon-Moulin G., Finhaut	40 »
5. Meunier Philippe, Martigny	39 »
Gay-des Combes J.-François, Finhaut	39 »
Masson Edouard, Sarreyer	39 »
Maret Gérald, Sarreyer	39 »
9. Vuadens J.-Luc, Martigny	38 »

Concours des moniteurs

1. Sarrasin Michel, Martigny	45 pts
2. Vouilloz Maxim, Finhaut	40 »
3. Luisier Marc, Sarreyer	39 »

Course d'orientation des juniors de l'AVFA

La 9e course d'orientation de l'AVFA a eu lieu le dimanche 12-9-65, au Bois de Finges. 36 patrouilles de 4 coureurs en cat. A et 24 patrouilles en cat. B se sont présentées au départ.

La cat. A devait effectuer un parcours de 8,500 km avec 8 postes de contrôle.

La cat. B devait effectuer un parcours de 6,500 km avec 6 postes de contrôle.

Toutes les patrouilles étaient accompagnées par un manager du club. Voici les principaux résultats:

Catégorie A (17-18 et 19 ans)	
1. F.C. Salgesch	42'02"
2. F.C. Savièse	45'30"
3. F.C. Monthey	47'03"
4. F.C. Vionnaz	50'52"
5. F.C. Lens	52'58"
6. F.C. Bramois	1.02'10"
7. F.C. Ayent	1.07'58"
8. F.C. Riddes	1.08'37"
9. F.C. Varen	1.14'52"
10. F.C. Steg	1.14'53"

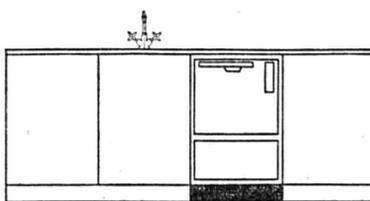
Catégorie B (15 et 16 ans)	
1. F.C. Leyton	45'05"
2. F.C. Salgesch	47'51"
3. F.C. Grimisuat	52'46"
4. F.C. Sion	53'27"
5. F.C. Grimisuat II	53'50"
6. F.C. Brig	57'50"
7. F.C. St-Maurice	1.03'57"
8. F.C. Orsières	1.07'15"
9. F.C. Martigny	1.07'52"
10. F.C. Sierre	1.07'54"

Un réel progrès! Pour vous, une...

machine automatique à laver la vaisselle Schulthess SG 4

Prérinçage automatique à l'eau froide — Efficacité inégalée grâce à l'application de la méthode de nettoyage des modèles industriels à la machine domestique — Combinaison idéale d'un panier à vaisselle tournant et de jets d'eau, à grand pouvoir de lavage — même les casseroles ressortent resplendissantes de propreté.

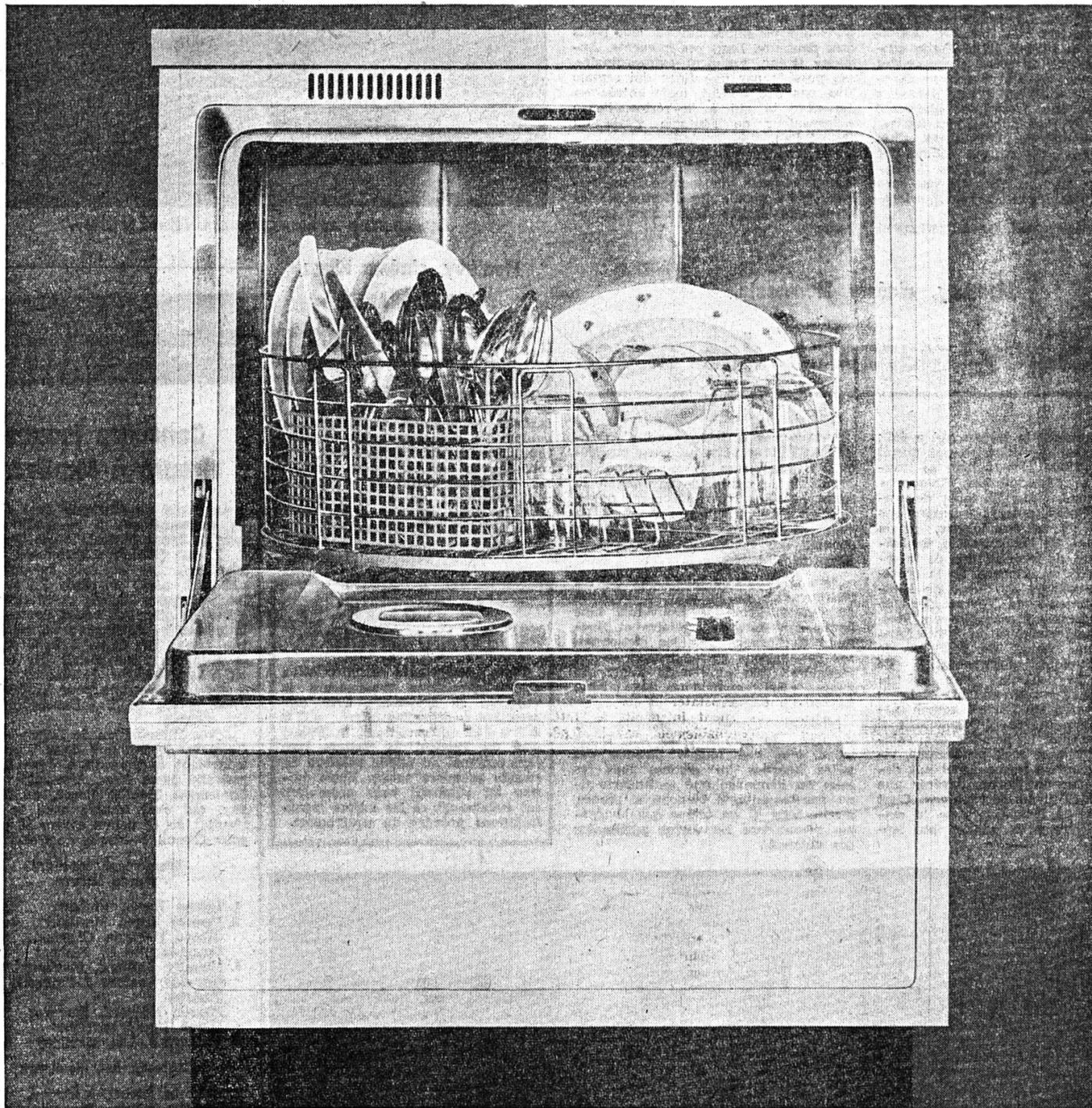
Important: l'adoption du système à carte perforée de nos machines à laver le linge pour la commande de la machine automatique à laver la vaisselle permet d'adapter n'importe quand la machine à de nouvelles méthodes de lavage ou à des détergents nouveaux, par simple adjonction d'une nouvelle carte perforée.



Expérience SCHULTHESS

Qualité SCHULTHESS

Sécurité SCHULTHESS

**SCHULTHESS****Bon**Ateliers de Constructions
Ad. Schulthess & Cie. S.A., Zurich

1000 Lausanne	3, place Chauderon	021/22 56 41
1200 Genève	6, rue de la Flèche	022/35 88 90

2000 Neuchâtel	9, rue des Epancheurs	038/ 5 87 66
8039 Zurich	Stockerstrasse 57	051/27 44 50
3000 Berne	Aarberggasse 36	031/22 03 21
7000 Coire	Bahnhofstrasse 9	081/ 2 08 22
9008 St-Gall	Langgasse 54	071/24 97 78
6962 Lugano-Viganello	Via La Santa 18	091/ 3 39 71

Veillez m'envoyer sans engagement des prospectus pour: SG 4 / d'autres machines automatiques à laver le linge / séchoir à linge

Nom _____

Adresse _____

Visitez nos stands au Comptoir suisse. — Attention! Nouvel emplacement :
SCHULTHESS, halle 28, stand 2812. — VERWO, halle 28, stand 2826

CENTENAIRE DE LA «PREMIÈRE»
DU CERVIN 1965

Ecu officiel or et argent

En vente dans toutes les banques

et Office du tourisme de Zermatt

Or	33 Ø	27 gr.	Fr. 200.—
Argent	33 Ø	15 gr.	Fr. 10.—

COMPTOIR SUISSE

Profitez de votre passage à Lausanne pour visiter notre exposition de

meubles, tapis, literie

Qualité - Bas prix

WURTH

1020 RENENS - CROISEE

Tél. (021) 34 36 43

Ouvert le lundi du Jeûne

P 1533 L

Monteurs électriciens qualifiés

pour installations intérieures et extérieures sont recherchés par la maison

Albert Perrot, 2525 Le Landeron, NE.
Tél. (038) 7 93 72.

P 4275 N

DEMOLITION

A vendre: PARQUETS, PORTES, FENÊTRES, charpente, poutraison, planches, faces d'armoires, barrières de balcon, chaudières, radiateurs, tuyaux, fers PN et DIN, escaliers, articles sanitaires, volets, etc.

P. Vonlanden, Lausanne. Tél. 24 12 88
P 1936 L**Fumez La Naturelle ... elle l'est vraiment!**

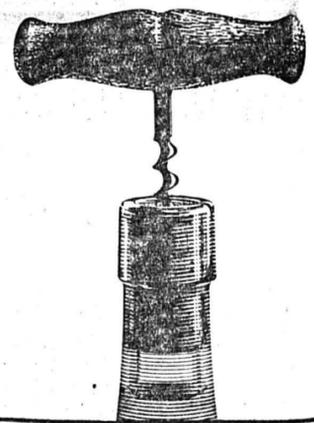
LA NATURELLE est une nouvelle cigarette-filtre faite de tabacs absolument purs. Ces tabacs, mûris au soleil, ont été soigneusement sélectionnés parmi les récoltes des meilleures plantations de plusieurs continents. LA NATURELLE vous permet de les savourer dans un état de pureté intégral, car ni additif ni substance aromatique artificielle n'entrent dans sa composition.

LA NATURELLE ne peut donc être comparée à aucune autre cigarette, car elle est vraiment unique!



20/Fr. 1.-

C'est bien meilleur avec un verre de vin

**Demandez**

notre excellent bœuf salé et fumé.

O. Neuenschwander S.A.

17, avenue du Mail, Genève.

Téléphone (022) 24 19 94.

6e Comptoir de Martigny

Du 25 septembre au 3 octobre 1965

6 halles
200 stands.

Pavillon d'honneur:

« L'agriculture, demain »

Pavillon de la France

Manifestations culturelles et sportives.
Réunions - Assemblées
Conférences
Marchés-concours

P 447 J

échos du valais

Pluie d'harmonies militaires sur le Valais romand

LEYTRON — On sait que la division de montagne 10 occupe actuellement le Valais romand à l'occasion de son cours de répétition annuel. Sa fanfare, sous la direction de l'adjudant sous-officier instructeur Guido Anklin, répète avant de donner une série de concerts qui débiteront aujourd'hui avec l'horaire suivant: Monthey, 11 h.; Saint-Maurice, 14 h.; Fully, 16 h. et Sion 20 h.

L'adjudant sous-officier Guido Anklin est un curieux bonhomme aux yeux vifs, au verbe clair, à la calvitie frontale très prononcée, aux gestes autoritaires et précis.

Agé maintenant de 43 ans, très connu des musiciens suisses, il est professionnel. Après avoir suivi pendant quatre ans les cours du conservatoire de Bâle dans la classe de trompette où il apprit également l'harmonie et le contrepoint, on le vit aux cours de directeurs de la Société suisse de musique. Aspirant instructeur depuis

1943, en qualité de sergent d'abord, puis de sergent-major, il enseigna la musique dans diverses casernes de Suisse jusqu'en 1947, année où il s'établit définitivement à Lausanne où de nombreux fanfarsons valaisans ont eu l'occasion d'apprécier ses vastes connaissances et ses dons pédagogiques. Nommé adjudant en 1952, il poursuit une brillante carrière, non seulement comme directeur avisé mais encore comme compositeur car nos fanfares lui doivent de nombreuses marches contenues dans leur répertoire. Fait à signaler, Guido Anklin, dans le domaine de la composition, est un autodidacte qui longtemps encore fera parler de lui.

Il dirigera une partie des concerts d'aujourd'hui.

Nous l'avons surpris hier matin, à Leytron, au cours de la répétition de la fanfare de division, en même temps que le registre des trompettes.



Du tabac à la montagne



SALVAN — Nous avons brièvement mentionné hier dans notre journal la tentative qu'ont faite deux habitants de La Médetaz dans la culture du tabac. Nous les avons vus hier, dans leur jardin situé à près de 1.100 mètres d'altitude, admirant leurs plantes.

Ils en ont une vingtaine chacun qui ont servi de test.

— On a voulu, nous ont dit Charles Gross et Fernand Bochatay, s'offrir une petite fantaisie.

Une fantaisie qui peut-être aura de grandes répercussions sur la vie des gens de là-haut. Car à leur avis, la culture du tabac à cette altitude est valable. Sans aucun traitement, avec très peu de travail — ils n'ont « capionné » qu'une seule fois — ils ont ré-

colté des feuilles mesurant jusqu'à 65 cm de long et 30 cm de large. Rendement intéressant, n'est-il pas vrai. Et les experts eux-mêmes ont affirmé que les plants de La Médetaz étaient bien plus beaux que ceux de plaine.

Alors, l'an prochain, on plantera sur une plus grande échelle en espérant que d'autres agriculteurs de montagne suivent le mouvement.

Le Trétien, centre montagnard du tabac et de la fraise?

Pourquoi pas! Notre photo montre Charles Gross et Fernand Bochatay nous faisant visiter l'une de leurs plates-bandes d'essai.

Em. B.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Des cambrioleurs nocturnes à l'Hôtel du Grand-St-Bernard



MARTIGNY — Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit et demie, la famille de M. Pierre Crettex, de l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, à Martigny-Gare, fut réveillée subitement par un bruit de bouteilles brisées venant de la cave.

Après s'être vêtus en hâte, Reto et son père — le vice-président de la commune — constatèrent que des cambrioleurs s'étaient introduits à l'intérieur vraisemblablement par la fenêtre des WC du café restée ouverte.

Ils avaient fait main basse sur des victuailles, viande séchée, salami, poulet, bouteille et whisky, de l'argenterie, des services. C'est en remuant une échelle à la cave qui renversa les bouteilles d'un casier que les malfaiteurs donnèrent l'alerte.

Les malandrins s'enfuirent précipitamment par une fenêtre de la cuisine laissant sur place une bonne partie de leur butin et semant dans la cour services et argenterie.

Il s'agit vraisemblablement là de voleurs d'occasion qui essayèrent néanmoins de fracturer le tiroir-caisse du bureau de l'hôtel.

La police de sûreté a ouvert une enquête.

Sur notre photo: une serveuse de l'établissement nous montre le tiroir-caisse qu'on a essayé de forcer à l'aide d'un couteau.

NOMBREUSES ET IMPORTANTES ASSEMBLÉES DANS LE CADRE DU COMPTOIR DE MARTIGNY

De nombreuses assemblées et réunions auront lieu dans le cadre du 6e Comptoir de Martigny, Foire-Exposition du Valais romand. Citons en exergue les deux congrès romands suivants: le 3e rendez-vous romand des groupes de la jeunesse FOBB (4 à 500 personnes) et le congrès de la Fédération des sociétés de secours mutuels et des caisses d'assurance et de réassurance.

De plus, mentionnons l'Assemblée des délégués du tourisme, des délégués des laiteries et des alpages du Valais romand, de l'UCOVA, des planteurs de tabac de la Suisse, la réunion des anciens de Châteauneuf, l'Assemblée du Rotary-club et du Lions-club du Valais, la journée des inspecteurs d'assurance du Valais, l'Assemblée générale des amis du vin, section valais, la réunion des jeunes typographes valaisans, l'Assemblée de la Fédération des sociétés coopératives de consommation de Suisse romande, etc., etc. Les organisateurs annoncent encore de nombreuses autres manifestations de ce genre, pendant la durée du Comptoir, du 25 septembre au 3 octobre prochain.

SION ET LE CENTRE

Pour l'instruction de nos enfants

SAINT-MARTIN. — La commune de Saint-Martin a fait, ces dernières années de grands efforts en faveur de l'instruction publique: prolongation de la scolarité, répartitions de classes par degrés, construction de bâtiments scolaires.

Parmi les constructions, bornons-nous à signaler: l'édification d'une école ménagère moderne au village de Saint-Martin, où les jeunes filles reçoivent toutes les connaissances nécessaires à leur futur rôle de parfaite maîtresse de maison. Le village d'Eison possède depuis quelques années une école primaire fort bien conçue, où étudier devient un plaisir.

Les écoles de Saint-Martin et Suen subissent actuellement d'importantes améliorations, qui seront probablement achevées pour la rentrée de novembre. Une fois celles-ci terminées, les élèves de ces deux villages bénéficieront de locaux adaptés à un enseignement bien compris.

Voici qu'à son tour le village de La Luette, sur la rive gauche de la Borgne, va être doté d'un nouveau bâtiment scolaire répondant à toutes les exigences d'un enseignement moderne. En effet, les travaux de cette école, qui sont mis au bénéfice d'une importante subvention cantonale, vont être mis en soumission.

Comme on le voit la commune ne néglige rien pour donner à la jeunesse une solide instruction, qui lui permettra de faire son chemin dans la vie. N'est-ce pas là le meilleur capital que nous puissions laisser à nos enfants!

Petite soirée

SION — Samedi soir aura lieu à la Maison des Jeunes une petite soirée récréative. Celle-ci sera animée par son traditionnel bal avec les disques.

PETIT

LAROUSSE

grand ami...



PETIT LAROUSSE 1966

l'ami de toute la vie; rigoureusement à jour, aussi bien dans la partie «vocabulaire» que dans la partie «noms propres». Plus de 5 000 illustrations.

de douze à seize ans:

LAROUSSE CLASSIQUE

le meilleur dictionnaire de culture générale: sens moderne et classique des mots, tableaux de révision, planches descriptives, etc. Un utile adjuvant des études pour les adolescents.

de dix à douze ans:

LAROUSSE ÉLÉMENTAIRE

clair, précis, attrayant, un dictionnaire déjà très complet (43700 articles).

de huit à dix ans:

LAROUSSE DES DÉBUTANTS

un vocabulaire très étudié, d'un niveau élémentaire; des définitions simples.

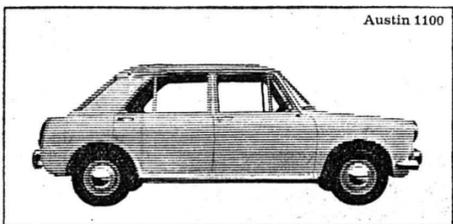
ATLAS LAROUSSE CLASSIQUE

ouvrage nouveau, d'une cartographie claire et lisible, originale et scientifiquement étudiée. Très riche index.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES



...révolutionnaire



...révolutionnaire



...révolutionnaire elle aussi!

AUSTIN/1800
Hydrolastic®

Austin 850 et Austin 1100 sont fort vantées pour leurs qualités routières sensationnelles. BMC vous offre maintenant aussi ces mêmes caractéristiques dans la classe moyenne supérieure - dans l'Austin 1800 Hydrolastic®. Une voiture qui enchante! Seulement 4,17m de longueur - mais malgré cela 5-6 places commodées comme des fauteuils de salon! Coffre à bagages géant d'une contenance de 480 litres. Maniabilité exemplaire et grande facilité de parcage! Stabilité dans les virages grâce à la traction avant BMC! Grand empattement assurant une tenue

de route magistrale! Suspension indépendante des quatre roues. Adhérence maximum des roues motrices grâce à la disposition transversale du moteur au-dessus de l'axe. Système de suspension Hydrolastic® n'exigeant aucun entretien. Direction précise à crémaillère. Vidange d'huile tous les 10000 km seulement et graissage à un point unique. Moteur économique à 4 cylindres, soupapes en tête, vilebrequin à 5 paliers. Puissance: 9/87 CV, vitesse de pointe dépassant 145 km/h. Livrable sur demande avec toit pliant. Prix: à partir de Fr. 10750.-.

Prospectus et liste des distributeurs par la représentation générale en Suisse: Emil Frey AG, Motorfahrzeugwerke, Badenerstr. 600, 8021 Zurich, tél. 051 545500



AUSTIN - un produit BMC; BMC - le plus grand producteur d'automobiles britannique; plus de 250 agents et stations-service BMC en Suisse.

SION: Tony Branca, Garage des Sports, téléphone (027) 2 52 45.
BEX: Garage de Bellevue, rue de la Gare - CRANS-SUR-SIERRE: P. Bonvin, Garage du Lac - MARTIGNY-VILLE: M. Morard, Garage du Mauvoisin - MARTIGNY-CROIX: Pont et Bochatay, Garage Transalpin - NOES-SUR-SIERRE: M. Bruttin, Garage de Noës - PONT-DE-LA-MORGE: Garage Prox Frères - SAINT-GINGOLPH: A. Leuenberger, Garage du Léman S.A. - SEMBRANCHER: Garage Magnin - SIERRE: MM. Ramedì et Bétrisey, Station Service Agip S.A., route de Sion - SION: M. Vultaggio, Garage de l'Aviation S.A. - SUSTEN-LÉUK: Léo Schiffmann, Garage - VERNAYAZ: J. Vouilloz, Garage Salantin - VETROZ: Paul Branca, Garage de Vétroz.



Rendez-vous avec le printemps!

Votre horticulteur et les magasins spécialisés ont sélectionné pour vous un riche assortiment d'ognons à fleurs hollandais de qualité. Ne tardez plus! Suivez les conseils de la brochure gratuite et même sans connaissances en «jardinage», vous obtiendrez sans peine une floraison de magnifiques tulipes, jacinthes, jonquilles etc. Vos voisins, vos amis, contempleront avec admiration et envie votre splendide jardin printanier. Pots et jardinières aussi conviennent à merveille à ces messagères du renouveau. Pour obtenir la brochure gratuite, adressez-vous au spécialiste ou écrivez à Case postale 1535, Département Lausanne 1001



dès aujourd'hui plantez-les



A LOUER

Dès printemps 1966 dans immeuble commercial actuellement en construction à SION, AVENUE DU MIDI les 4e et 5e étages.

Emplacement et locaux conviendraient pour cabinet de consultation de

médecin ou dentiste

avec appartement. Bail à long terme.

S'adresser à: W. Wydenkeller, agent général
Mobilière suisse, 1951 Sion
Tél. 2 26 85.

P 682 S

BEX

Samedi 25 et dimanche 26 septembre 1965

Kermesse paroissiale

de la paroisse catholique de Bex



Teintez vos chaussures et accessoires en harmonie avec votre garde-robe!



Votre raison sociale

Démonstration les 23, 24 et 25 septembre à notre Rayon CHAUSSURES



P 5 S

PISCINES



piscines préfabriquées unités de filtration des milliers de fois éprouvées montage simple et rapide d'un prix très abordable demandez nos spécialistes

Prefema SA
Dépt. Epuration des eaux.
Birmensdorf-Zürich Tel. 051/95 47 11

OFFRE A SAISIR

Lames grain d'orge 15 mm. en pin rose, 2ème choix.
D'Autriche Fr. 12.- le m2
Idem Ich. Fr. 15.- le m2
Franco chaque vendredi dès 100 m2

Prix intéressants pour lames d'orégon, acajou, abachi, tous profils. Idem en bois massif.

Ecrire sous chiffre PR 81502, à Publicitas, 1000 Lausanne.

A VENDRE

DKW coupé sport, 1962, peu roulé, radio, nombreux accessoires.
OPEL Kapitän, 1962, radio.
OPEL Rekord, 1963.
OPEL Caravan, luxe, 1964.
OPEL Kadett, luxe, 1964.
ALFA-ROMEO, révisée 1962.
BMW coupé, 1964.
MERCEDES 220 SE, 1960, radio.
PEUGEOT camionnette, mot. révisé, 1961.
ANGLIA Ford, 1960.
2 CV CITROEN, luxe belge, 1959.
2 CV CITROEN, 1961.
VW Karmann, 1958, bas prix.

Toutes livrées expertisées et garanties. Reprise, échange et facilités de paiement.

S'adresser: W. Hofstetter, Sierre
Téléphone: (027) 5 16 60

Industrie de MARTIGNY cherche employée de bureau

ou employé à demi-journée, de 4 à 5 jours par semaine.

Ecrire sous chiffre P 51382, à Publicitas, 1951 Sion.

P 792 S

Pour vos vacances d'automne

Vous qui cherchez le calme, la tranquillité, la détente, appréciez la nature, l'ambiance agréable et le repos, une seule adresse:

Restaurant-pension du Téléphérique Champex-sur-Dorénav, par Vernayaz. Famille Chabloz-Veuthey. Tél. (026) 8 12 12.

P 37458 S

URGENT!

A remettre au centre du Valais, **café - restaurant**

Conditions à discuter.

Faire offres sous chiffre P 37504 à Publicitas S. A., 1951 Sion.

On cherche pour restaurant soigné à ZERMATT, pour la saison d'hiver 1965-1966

- 2 sommelières
- 1 apprentie - fille de salle
- 1 commis de cuisine
- 2 jeunes filles

pour l'office, le buffet et le ménage (sans cuisiner).

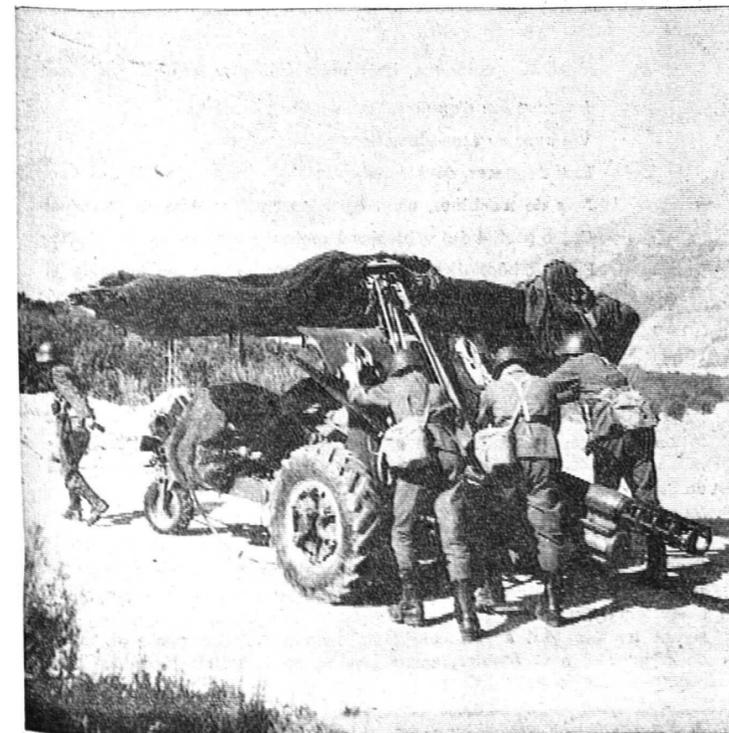
Bon salaire. Vie de famille assurée. Fam. G. Kronig, restaurant « Sonnenblick », 3920, Zermatt. Tél. (028) 7 75 07.

P 76789 S

« EXERCICES DE MANŒUVRES ! »

Du beau temps, un bon moral, de précieux enseignements

SION — Nos troupes sont en service. Ce n'est pas une révélation. La partie romande du canton, plus spécialement le Centre, en sait quelque chose. Les différentes unités sont stationnées dans la région. Pendant deux semaines le trafic de véhicules et de militaires a été assez réduit. Tout le monde sur les hauteurs, a été le slogan, mieux la réalité de ce CR. La première semaine s'est passée sous la pluie, le froid et même la neige. Puis tout s'est arrangé.



DEPLACEMENTS DE TROUPES ET INTERVENTIONS DE L'AVIATION

Depuis hier, tôt le matin, pour ne pas écrire pendant une partie de la nuit, de nombreuses unités se sont déplacées dans le secteur Sion—La Sousse, pour occuper des positions ou effectuer des mouvements. L'aviation est intervenue dès le matin dans des missions de reconnaissances.

« Que se passe-t-il ? » C'est la question posée par bien des personnes et surtout par des étrangers de passage dans notre grande vallée.

Rien de particulier mis à part des exercices de manœuvres. Un cours de répétition appelle inévitablement des manœuvres. Cette année, ces manœuvres sont restées dans des proportions assez réduites quant à l'engagement de troupes. On ne se trouve en effet pas en présence de forces à l'échelon unités d'années.

LES PARTIS EN PRESENCE

Pour rester dans notre bonne tradition : un parti rouge est opposé à un parti bleu. En somme, c'est la logique même, il y a un attaquant (l'ennemi) et un défenseur.

LES TROUPES DU PARTI BLEU

- Rgt. inf. mont. 6, sous les ordres du col. Louis de Kalbermatten
- Bat. fus. mont. 6, sous les ordres du major René Salamin
- Bat. fus. mont. 9, sous les ordres du major Richon
- Bat. fus. mont. 11, sous les ordres du cap. Pierre Moren
- Bat. fus. mont. 12, sous les ordres du major Coquoz
- Gr. ob. 26, sous les ordres du major Lorétan

LES TROUPES DU PARTI ROUGE

- Rgt. inf. mont. ad hoc 102, sous les ordres du lt.-col. Chollet
- Bat. fus. mont. 1, sous les ordres du major Mabillard
- Bat. fus. mont. 2, sous les ordres du major Pache
- Gr. can. Id. 42, sous les ordres du major Hässig

Le Rgt. art. 11 ne participe pas aux manœuvres. Le col. Brahier et son EM fonctionnent comme arbitres.

DIRECTEUR DES « EXERCICES »

Le div. Roch de Diessbach, cdt. de la Div. de mont. 10, fonctionne comme directeur des « exercices ». Le col.-br. Milloud et son chef d'EM, le col. EMG Noël, suivent également ces manœuvres.

Le cdt. de corps Züblin, cdt. du 3^{me} CA, a également suivi le déroulement de ces exercices.

SITUATION PARTICULIERE DU RGT. INF. MONT. 6 RENF. DES LE 21.9, 0500

1. Les 19-20.9, un grpt. cdt. emi. de la valeur d'une br. renforcée a réussi à forcer le passage du Gd-St-Bernard et des Dranses et à déboucher dans la vallée du Rhône à Martigny, qu'il a occupé. Il semble pousser en direction de Sion. D'autre part, selon des bruits non contrôlés, mais qui circulent avec insistance parmi la population civile, un important atterrissage d'hélicoptères aurait eu lieu le 20.9 à l'aube dans la région Pas de Chevillon—Derborence.
2. Avant de décider l'engagement du Rgt. inf. mont. 6 renf. le cdt. Div. mont. 10 veut connaître aussi précisément que possible, la direction probable des mouv. de Rouge. Le 20.9, à 0500, il donne pour mission au cdt. Rgt. inf. mont. 6 de pousser

son exploration jusqu'à la ligne Haut de Cry—Andon—Nendaz.

SITUATION PARTICULIERE LE 21.9.1965, 0500 POUR LE PARTI ROUGE

Le grpt. ad hoc 102 (Bat. fus. mont. 1 et Gr. can. Id. 42), venant de la région d'Aoste a réussi, les 19 et 20.9, à forcer par une attaque brusquée les passages du Grand-St-Bernard et des Dranses et à s'emparer de la région Saillon—Martigny—Saxon où il s'est regroupé prêt à faire mouvement en priorité en direction de Sion ou des plateaux de Savièse et d'Ayent.

Le Bat. fus. mont. 2 a été aéroporté le 20.9 dans la région de Derborence. Le 21.9, 0500, le cdt. grpt. ad hoc 102 reçoit l'ordre suivant :

1. Le Bat. fus. mont. 2 vous est subordonné dès maintenant à son emplacement actuel à Derborence.
2. Vous vous tenez prêt, avec l'ensemble de votre grpt., soit à barrer l'axe de la vallée du Rhône dans la région de Sion, soit à vous emparer du plateau d'Ayent et à le tenir.
3. Vous explorez sur vos axes probables de déplacement jusqu'à la ligne Crans—Chermignon—Réchy.

PREMIERS CONTACTS, LA SITUATION SE PRECISE

Durant la matinée le parti bleu a fait mouvement de Sierre sur le plateau de Montana. Les Bat. fus. mont. 9 et 11 se sont avancés jusqu'à Ayent et Grimisuat. Le cap. Moren, avec le

Bat. 11 est arrivé dans ce secteur en fin d'après-midi. La Cp. fus. III/11 a occupé Arbaz. Le cap. Putallaz, avec sa Cp. a atteint la Sionne direction Drône. Les premiers contacts avec Rouge ont eut lieu. Rouge, installé à Drône, a amorcé un mouvement tournant par les hauts. Des éléments partis de la plaine sont arrivés jusqu'à Champlan. Un détachement a également « foncé » vers Signièse.

Et le Bat. fus. mont. 12 ? Il est quelque part dans la nature en réserve. Nous ne pouvons préciser son stationnement pour ne pas dévoiler un secret.

LA NUIT PORTERA CONSEIL

La situation, au début de la soirée, était celle que nous avons brièvement esquissée. Les cdt. respectifs, vont-ils effectuer un regroupement de leurs forces ? Vont-ils tenter une attaque sur un front déterminé ? Ce sont les questions que l'on se posait.

Mais il n'est pas impossible que la direction des exercices émette un nouvel ordre pour engager les forces en présence dans un autre secteur.

La nuit peut porter conseil à tout le monde.

Une chose est certaine, les conditions atmosphériques sont bonnes. Le moral de la troupe est excellent. Les enseignements recueillis à tous les échelons sont enrichissants.

Nous reviendrons donc demain avec plus de détails sur ces manœuvres.

— gé —

L'HUMOUR MILITAIRE

Le cap. Pierre Moren, cdt. du Bat. fus. mont. 11, a pris de l'avance dans ses déplacements. Il est arrivé à Ayent et à Grimisuat longtemps avant le Bat. fus. mont. 9 qui devait, lui, être le premier dans ces villages.

Un appointé disait : « Quand ça sent la bagarre, Pierrot fonce avec ses hommes. Rien ne l'arrête !... »

*

Peu avant Drône les premiers accrochages se sont produits entre les hommes de la Cp. du cap. Putallaz et des éléments du Bat. fus. mont. 2.

Une brave dame de Savièse qui piochait son champ de pommes de terre, se trouvait prise entre les deux partis qui ne ménagèrent pas la munition (à blanc, bien entendu). Apercevant un officier avec un brassard blanc, elle l'interpelle : « Dis donc, Monsieur, jusqu'à quand dure votre comédie ? » !!

*

L'aviation a effectué de nombreuses sorties de reconnaissance. Les appareils volaient très bas. Un militaire, à qui je posais la question : « L'aviation est-elle votre alliée dans ces exercices ou votre ennemie ? » Avec un flegme digne d'un Anglais il m'a répondu : « Cette mission je l'ignore, mais je puis vous assurer que ce sont nos impôts ! »

*

Toujours entre Drône et Grimisuat, une brave maman saviésanne est occupée dans son champ. Au-

tour d'un tube roquette trois soldats (des Vaudois) dorment. L'unité a fait mouvement pendant toute la nuit. Avec le soleil relativement chaud ils se sont endormis.

Le cdt. de Cp. passe. Il les réveille brusquement en faisant la remarque : « Ce n'est pas reluisant de dormir à un poste avancé, alors que l'ennemi est annoncé à quelques kilomètres. Vous méritez une punition. »

L'officier est à peine parti que la brave dame, s'adressant aux trois Vaudois : « Il aurait bien pu vous laisser dormir ! Pour ce que vous faites quand même ! »

*

En fin d'après-midi, Champlan a été pris d'assaut par un détachement de la Cp. Id. fus. IV/1. La Cp. fus. mont. III/9 défendait le village.

Un soldat pleure de colère en disant : « Celui qui a attaqué notre position était mort avant moi. Les 12 arbitres se trouvant sur la place ne sont pas intervenus. C'est honteux ! »

Un collègue lui rétorque : « Quand le FC Sion joue on dit aussi "Sortez l'arbitre !" »

*

Deux soldats en tenue de sortie se promènent sur l'avenue de Franche. S'adressant à son collègue l'un dit : « Sais-tu pourquoi les Chinois ont prolongé l'ultimatum aux Indiens jusqu'au mercredi soir ? »

« Non ! »
« Parce que nous aurons terminé nos manœuvres. »

— gé —



Offrez-vous le confort merveilleux de l'air pulsé



Le générateur d'air chaud AIRFLAM assure en hiver une véritable climatisation. L'air est filtré, humidifié et pulsé; par de discrètes bouches de soufflage, il vous apporte une chaleur douce, saine et bien répartie. Plus de radiateurs, d'où gain de place et suppression des risques de gel.

Le générateur d'air chaud AIRFLAM assure une mise à température rapide et se règle automatiquement par un thermostat d'ambiance. Son brûleur à évaporation incorporé est silencieux.

Le moins cher de tous les systèmes de chauffage central

L'air pulsé AIRFLAM est le moins cher de tous les systèmes de chauffage central: environ 50 % du prix d'une installation traditionnelle. Economique à l'usage, il utilise le mazout, le meilleur marché des combustibles.

Applications: maisons familiales et de vacances, chalets, appartements, bureaux, restaurants, stations-service, baraquements, ateliers, etc.

airflam

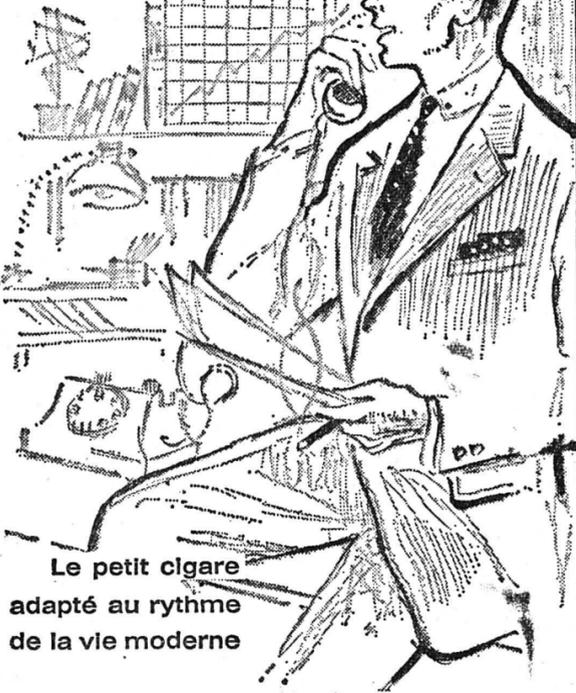
Documentation sur demande et étude gratuite par:

Ls. Kaelin

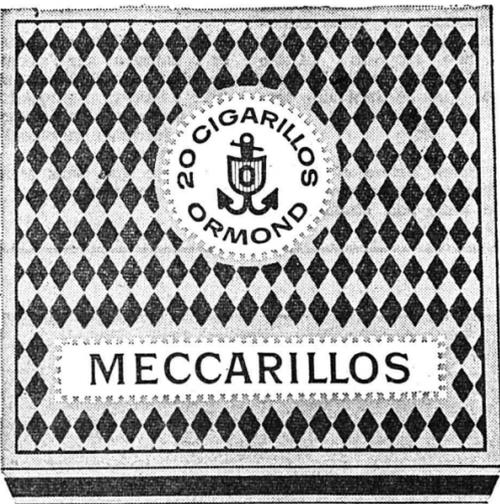
Chauffages — Fabrication de citernes à mazout
Vevey — Tél. (021) 51 19 68 — Av. Général-Guisan 67

P 165 V

Au goût du jour MECCARILLOS



Le petit cigare
adapté au rythme
de la vie moderne



Qualité ORMOND
la boîte de 20 MECCARILLOS Fr. 2.-

A vendre d'occasion

pour cause de transformations:
2 portes basculantes (système Spagnol) en parfait état.

Dimensions: 3 m. par 3,33 h.; 5 m. par 3,33 h.

S'adresser à distillerie Morand, Martigny. Tél. (026) 2 20 36.

Nous cherchons

manœuvres

pour travaux d'isolation. Chantier Chavalon. Très bon salaire, frais de déplacement, etc.
Tél. (051) 46 63 64.

P 12940 Z

Nous cherchons

bons menuisiers

pour travaux d'atelier, ainsi qu'un

apprenti

Place stable, travail agréable dans atelier neuf.

S'adresser à Bernard et Guy Balet, menuiserie, Grimisuat.

P 37249 S

LE CENTRE INDUSTRIEL

Avenue Floréal 5-100, Lausanne

Cherche d'occasion

- 1 concasseur No 8
- 1 élévateur ou éventuellement petite grue
- 1 presse à plots en ciment, genre pondeuse
- Tours mécanicien, entre-pointes 1000, 1500, 2000
- 1 malaxeuse à béton fixe
- 1 palan de 2 tonnes électrique
- 1 meule sur socle à 2 disques de 400 à 500 m/m de diamètre
- 1 bétonnière de 250 litres avec doseur eau et ciment
- 1 palan à chaîne de 250 kg
- 1 palan à chaîne de 2 tonnes
- 1 fraiseuse Universelle 1300x350 m/m moderne avec accessoires.
- 1 plieuse à main pour tôle de 2000x4 m/m
- 1 rouleuse 2000x4 m/m
- 1 compresseur sur roues avec 2 mar-teaux.
- 1 perrivateur mobile électrique ou moteur explosion compris aiguilles

Offre à vendre

- 1 grue Michigan sur camion
- Grues Lorain; P. H. Kœchring et divers.
- Bulldozers Carterpillar, Allis, Chalmers, H. D. 14
- Chargeurs International sur chenilles
- Chargeurs Hough sur pneus
- 3 Truckmixers Dejong
- Scrapers Letourneau
- Élévateur à fourches Coventry Climax
- Niveleuse Carterpillar
- 3 Carterpillar 619 scrapers
- 6 Carterpillar Trax
- 1 four à moufle Borel
- 1 rectifieuse Wendt type S. S. R. 60
- 1 machine automatique Raimann à bouchonner le bois.

Demandez notre liste de machines en note et offrez celles que vous désirez vendre.

Le Centre industriel

FUMIER

bovin, bien conditionné, à vendre, rendu sur place.

S'adresser: F. Decoppet, 1020 Renens.
Tél. (021) 34 03 92
P 41929 L

A louer à MARTIGNY,

chambre indépendante
avec confort.

S'adresser au tél. (026) 2 17 24.

A vendre

10 FRIGOS BROWN-BOVERI
du stock
Fr. 398.—
la pièce

Service après vente.

Arts ménagers
MARET - Sion
Tél. (021) 2 35 41
P 229 S

Cherche

1 appartement

de 1 ou 2 pièces à Martigny, pour début novembre.

Ecrire sous chiffre P 37506 à Publicitas, 1951 Sion
P 37506 S

A vendre

cause décès, cuisinière électrique, combinée bois, 3 plaques, plus plaque chauffante et four, 1 calorifère. Convientrait pour la campagne. Etat de neuf.

Prix: 650 francs. Pour renseignements:

Mme Fontaine Berthe, Saint-Léger-sur-Vevey.
Tél. (021) 27 83 72 (de 8 à 9 h.).
P 3816 V

A vendre

Simca commerciale
(Caravan). 47.000 km., en parfait état.

Victor Moulin, à 1912 Saillon.
Tél. (026) 6 24 13
P 37457 S

A vendre

FUMIER BOVIN
environ 50 m3.

Chez Marcel Fillettaz, Hauteville-Vevey.
Tél. (021) 51 47 95
P 26-26 V

A vendre

tonneaux
ronds et ovales, à fruits et à vin. Neufs ou d'occasion.

Fauth Georges tonnelier à Sion.
Tél. (027) 2 19 01
P 35221 S

Cordonniers

Bons ouvriers sont recherchés, sachant travailler aux machines. Fort salaire, place stable.

Cordonnerie Laney-Parc, 1, av. Morgines, Petit-Lancy (Genève).
Tél. 022 43 23 43.
P 144 121 X

TESSIN

Petite famille tessinoise à

ASCONA
cherche pour tout de suite ou pour date à convenir,
employée de maison ou volontaire
Occasion pour apprendre l'italien.

Adresser offres sous chiffre AS 20174 Lo «ASSA» 6601 Locarno.

P 22 O

TAPIS

Superbes millieux moquette 260x350 cm., fond rouge, dessins Bochara, à enlever
Fr. 190.— la pièce
Port compris. Envoi contre remboursement.
Argent remboursé en cas de non-convenance.

G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

On demande

jeune fille

expérimentée pr garder bébé et s'occuper du ménage. Nourrie et logée.

Pâtisserie Ehinger 14, avenue Gallatin, 1200 Genève.
Tél. (022) 44 39 82
P 37267 S

Serveuse

tea-room demandée.

Pâtisserie Ehinger 14, avenue Gallatin, 1200 Genève.
Tél. (022) 44 39 82
P 37267 S

A louer à MASSONGEX,

appartement

de 4 pièces avec confort, dans villa familiale.
Tél. (025) 3 65 24

AYER (VS)

terrain à bâtir

à vendre.
Ecrire sous chiffre P 37494 à Publicitas, 1951 Sion
P 37494 S

On cherche pour Saint-Léger-sur-Vevey,

sommelière

Débutante acceptée; serait mise au courant. Bon gain assuré. Vie de famille. Logée, nourrie.
Tél. (021) 53 10 70
P 13-150 V

Jeune fille cherche place comme

femme de chambre

ou en fabrique. Environs Aigle, Monthey ou St-Maurice.

Libre dès le 1er octobre.

Ecrire sous chiffre P 37453 à Publicitas, 1951 Sion
P 37453 S

AVIS

A vendre 10 pièces de jeune bétail de race, soit: génissons, génisses et jeunes vaches prinières et fortes en lait. Prix modéré.

Alexis Bruchez père, boucher. Tél. Le Châble: (028) 7 11 27; Verbier - Prétel: (028) 7 15 83.
P 698 S

Jeune fille avec diplôme de commerce

cherche emploi dans bureau en ville de Sion, pour une durée de 5 à 6 mois. Petites prétentions de salaire.

Ecrire sous chiffre P 37486 à Publicitas, 1951 Sion
P 37486 S

pure



comme à la source dans son flacon d'origine ouvert devant vous

1/4

Henneiz-Lithinée

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Spécialement!
BANQUE ABRIBERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

pour elna
la couture du Nylon est un jeu d'enfant

LA BALOISE INCENDIE

Nous cherchons pour le Centre du Valais un

inspecteur d'organisation

et pour le Bas-Valais un

inspecteur de production

capables de diriger un réseau d'agents et de veiller au développement d'un important portefeuille d'assurances dans les branches:

Incendie, explosions, dommages élémentaires

Interruption d'exploitation suite d'incendie

Vol avec ou sans effraction, vol voyages

Bris de glaces, dégâts des eaux

Bris de machines, chômage consécutif au bris de machines

Casco partiel des véhicules à moteur

Frais d'hôpital et de sanatorium en cas de maladie et accident (police médicale)

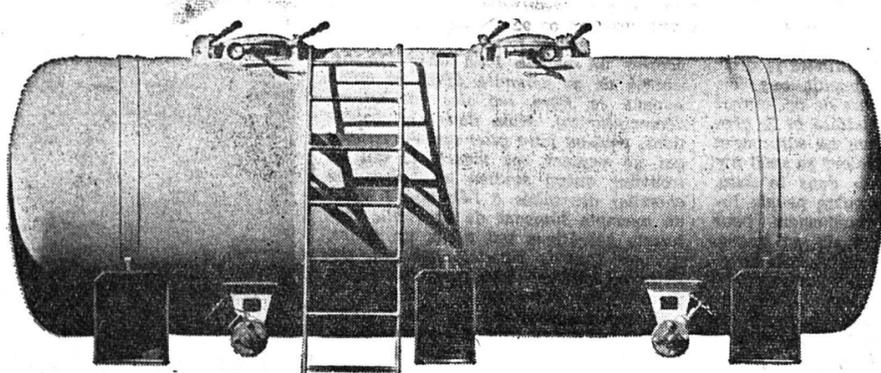
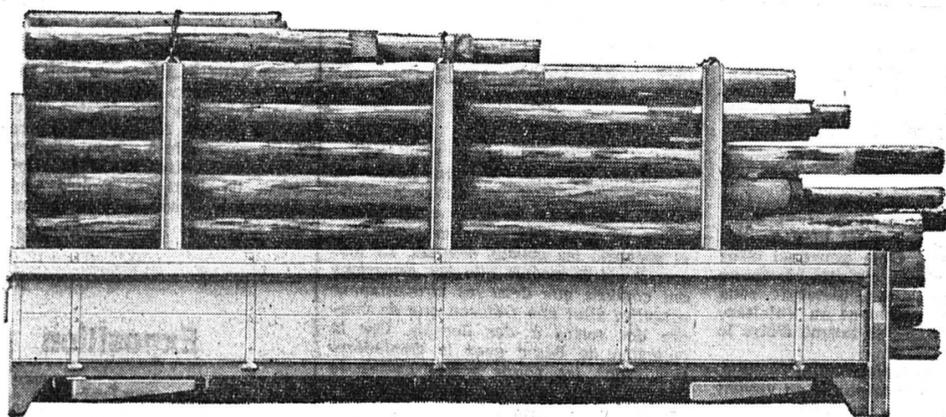
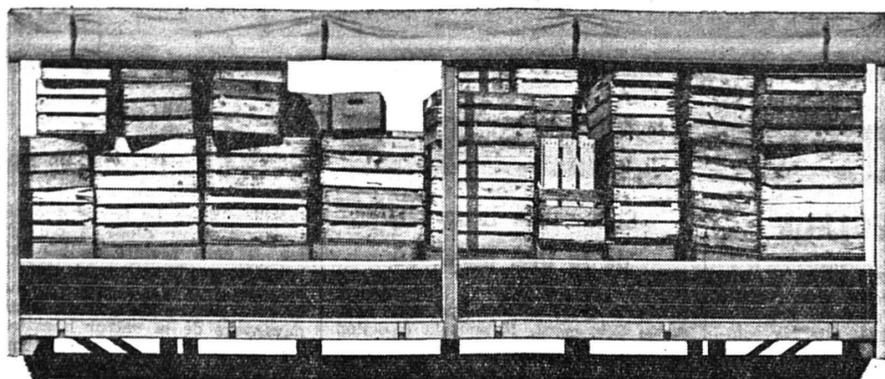
Indemnité journalière en cas de maladie

Nous offrons: fixe élevé, gratification, commission, frais de représentation et de déplacement, caisse de pension, conditions de travail agréables et appui efficace des organes de la direction et de l'agence générale de Sion.

Candidats présentant bien, de langue maternelle française, ayant le sens de l'organisation et, si possible, des connaissances en matière d'assurance (branches choses), sont priés d'adresser leurs offres, qui seront traitées tout à fait confidentiellement (joindre photo et copies de certificats) à C. Stohler, agent général de la Baloise-Incendie, case postale 8, 1951 Sion.

P 37331 S

IMS 027/23151



n'importe quel chargement
trouve un Bedford à sa taille

Pour transporter n'importe quel genre de marchandises: lourdes ou encombrantes, robustes ou fragiles, liquides ou solides, vous trouverez un Bedford spécialement adapté à vos besoins.

La gamme des camions Bedford comprend plus de 30 modèles: de la fourgonnette légère et maniable jusqu'au puissant 8 tonnes avec cabine normale ou avancée, moteur diesel ou à essence, conduite à droite ou à gauche. La cabine avancée accueille confortablement 3 personnes. L'accès au moteur est aisé et pratique. Mais c'est dans

tous ses aspects qu'il faut juger de l'ingéniosité technique des camions Bedford. Leurs performances et leur rendement vous fourniront quotidiennement la preuve de leur supériorité.

C'est pourquoi un nombre de plus en plus grand d'entreprises s'équipent de Bedford pour effectuer leurs

transports. Si vous avez l'intention d'acheter un véhicule utilitaire, ne prenez une décision qu'après avoir étudié toutes les possibilités que peuvent vous offrir les 30 différents modèles Bedford.

Demandez aujourd'hui encore une documentation détaillée en utilisant le coupon ci-contre.

BEDFORD GM

Bedford - construit dans la plus grande fabrique de camions d'Europe. Une marque de confiance General Motors.

B+C

Coupon

Veuillez m'envoyer une documentation complète sur les véhicules suivants (prière de les marquer d'une croix)

- Bedford à cabine normale
- Bedford à cabine avancée
- Fourgon Bedford
- Fourgonnette de livraison Bedford

Entreprise et adresse:

T

Nom du chef du département « transports »:

A envoyer s.v.p. à General Motors Suisse S.A.,
département véhicules utilitaires, case postale,
2051 Bienne

échos du valais

SION ET LE CENTRE

3 ANS DE RECLUSION POUR UN VOLEUR

DELEMONT. — La cour d'assises du Jura a siégé mardi à Delémont pour juger un individu de 39 ans, inculpé de vol. Cet homme, Valaisan d'origine, naquit en France. Il travailla dans ce pays et, durant la dernière guerre, il s'échappa après avoir été réquisitionné par les Allemands. Repris, il fut emmené au camp de concentration de Buchenwald, d'où il put s'évader.

Il vint alors en Suisse où il travailla à divers endroits, puis commît des vols à plusieurs reprises. Son dernier méfait date de 1964 : le 1er octobre, il cambriola le dépôt de la société coopérative de consommation de Sonceboz-Sombeval, dans le Jura, où il enleva le coffre-fort pesant 80 kilos et contenant près de 13 000 francs. Il le dissimula au bord d'une rivière, mais grâce à un chien, la police le retrouva. Les policiers vidèrent le coffre-fort de son contenu et attendirent le retour du voleur. C'est ainsi que celui-ci fut arrêté.

La cour d'assises l'a condamné à trois ans de réclusion et à trois ans de privation des droits civiques.

Concert de la fanfare de la Div. mont. 10

SION — C'est ce soir que la fanfare de la Div. mont. 10 sous la direction de l'adj. sof. Anklin, donnera un concert, à 20 h. 30, sur la place de la Planta. Forte de 100 musiciens, la fanfare exécutera quelques marches et de la musique moderne.

C'est une aubaine à ne pas manquer.

A propos du défilé du Rgt Inf. mont. 6

SION — Nous avons donné, dans notre édition de hier, le programme complet du défilé du Rgt. inf. mont. 6.

Ce défilé revêtira un caractère spécial. Le parcours nouveau facilitera son déroulement.

Nous pensons que tous les établissements, toutes les écoles, se fermeront un peu plus tôt pour permettre au personnel et aux élèves d'assister à cette manifestation militaire.

Cross du Ski-Club « Arpettaz » Nendaz

Encouragé par la brillante réussite des précédentes manifestations, le Ski-Club « Arpettaz », de Nendaz, organisera dans le courant du mois d'octobre son cross annuel.

Le parcours choisi par notre grand sportif Louis Bourban, a reçu l'approbation de nombreux coureurs présents lors d'un récent entraînement.

De plus amples détails seront communiqués en temps voulu.

D'ores et déjà, les inscriptions peuvent se faire par téléphone, au n° 027.4.51.28.

Les Frères Jacques en Suisse

SION — Nous apprenons avec plaisir que l'ensemble mondial connu, « Les Frères Jacques » se produira en fin de semaine à Lausanne.

Voilà une nouvelle qui réjouira sans doute tous les admirateurs de ce talentueux groupe.

Après la 18^e fête du peuple jurassien

par Raymond WILHELM

N.d.l.r. — Nous avons reçu l'article, que nous publions ci-après, de Me Raymond Wilhelm. Nous le portons à la connaissance de nos lecteurs en laissant à l'auteur l'entière responsabilité de ses propos. Le développement de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire jurassienne » est arrivé à un point tel qu'il ne faut point s'étonner si tous les amis du Jura s'inquiètent des réactions aussi bien de nos autorités fédérales que des autorités cantonales bernoises. C'est pourquoi nous tenons à souligner qu'il faut lire ce qui suit comme un acte de civisme passionné de M. Wilhelm. Quant à nous, nous rappellerons simplement que la dictature, sous n'importe quelle forme, est particulièrement odieuse non seulement au Valaisan, mais encore à tout ami de la vraie démocratie, dont la Suisse se targue d'être le modèle.

Les déclarations des chefs séparatistes à la conférence de presse qu'ils ont tenue, et dans les discours publics qu'ils ont prononcés à l'occasion de la 18^e Fête du peuple jurassien, à Delémont, ont eu l'effet d'un pavé lancé dans la mare du conformisme helvétique. Injures, menaces, récriminations s'étaient à l'envi dans la presse gouvernementale et bien pensante. Avec stupéfaction, mais aussi avec colère, la Suisse voit le peuple jurassien tirer les conséquences de l'isolement et de l'incompréhension dans lesquels il a été laissé par nos vertueux Confédérés, et se tourner vers l'étranger. A qui la faute ?

La vérité toute nue est celle-ci : ou le Jura deviendra un canton suisse, ou la Suisse perdra le Jura. Car les Jurassiens ne supporteront plus longtemps d'être gouvernés par un gouvernement étranger flanqué de deux Quisling. Malheureusement, cette vérité élémentaire semble encore dépasser nos autorités fédérales et cantonales qui font la politique de l'autruche au lieu de penser à sauver ce qui peut encore être sauvé. Car, à présent, le temps presse !

Le 14 juillet dernier, j'écrivais dans « L'Express », de Neuchâtel la phrase suivante : « Les Jurassiens se sont engagés dans une voie où il n'y a pas de retour, ils iront jusqu'au bout, quels que puissent en être le prix et la conséquence dernière, aussi bien pour la Suisse que pour Berne. » On ne peut pas parler plus clairement. Probablement, ceux qui ont lu mon article ont pensé qu'il s'agissait là de propos d'un esprit particulièrement excité. Les voilà démentis, car c'est bien ce que pense — ils peuvent à présent s'en rendre compte — la grande majorité des Jurassiens.

C'est que nos Confédérés se font d'étranges illusions sur l'état d'esprit de ces derniers. Ils s'imaginent volontiers, par exemple, que ce fut un grand bonheur pour les jurassiens de devenir Bernois et Suisses. Eh bien non, messieurs les Confédérés, ce ne fut pas un bonheur et encore moins un honneur. Si bien que beaucoup des meilleures familles jurassiennes s'exilèrent et allèrent s'établir à Paris afin de ne pas subir la déchéance qui, à leurs yeux, les attendait. Voilà qui en dit long sur ce que ces familles pensaient. Quant à ceux qui ne pouvaient pas quitter leur patrie, ils « céderont en gémissant à l'empire des circonstances », comme l'écrivait si justement le très protestant doyen Morel de l'Erguel (actuel district de Courtelary). Il est vrai qu'en ce temps-là, protestants et catholiques vivaient en parfaite harmonie dans le Jura, la haine confessionnelle ayant été apportée par Berne, après 1815, comme moyen de diviser, et donc de régner.

Si nos dirigeants, comme ce serait leur devoir depuis 18 ans que la question jurassienne agite la Suisse, et surtout si les journalistes qui se penchent sur cette question sans connaître un traitre mot de l'histoire du Jura, avaient

pris la peine d'étudier cette histoire, ils seraient moins abasourdis en voyant à quelle extrémité la politique imbécile de la Confédération a acculé les Jurassiens.

Il est vrai que le « Journal de Genève » conteste aux séparatistes le droit de représenter les « populations du Jura ». Que les rédacteurs de ce journal ignorent, eux aussi, l'histoire et la géographie ethnique du Jura ne surprendra personne. Sinon, ils auraient su qu'il n'y a pas de « populations » dans le Jura. Dans le Jura, il n'y a qu'un peuple jurassien qui lutte farouchement pour l'honneur et la liberté de sa patrie, donnant ainsi un exemple de patriotisme qu'on chercherait vainement ailleurs dans toute la Suisse. Quant aux intrus qui, avec le soutien moral et matériel de leur gouvernement, se sont établis dans le Jura dans le but avoué de « l'assimiler », c'est-à-dire de le germaniser, il ne leur appartient pas de se prononcer sur le sort d'une terre sur laquelle ils ne sont et ne seront jamais que des étrangers.

Car il ne fait de doute pour personne que si les jurassiens pouvaient régler la question jurassienne entre eux seuls, elle aurait déjà trouvé une solution définitive qui, certes, ne serait pas favorable à Berne, mais qui, sans contredit, serait favorable à la Confédération. Berne sait bien, de son côté, qu'abandonner aux seuls Jurassiens le soin de régler le problème signifierait, pour elle, une défaite irrémédiable. C'est pourquoi tenacement, méthodiquement, elle pousse sur l'échiquier jurassien ses troupes avancées, qui seules lui permettent de s'y maintenir et d'y progresser.

Que représente, pour Berne, la place pour blindés de Bure ? Une tentative parfaitement réussie d'établir en Ajoie, aux portes mêmes de la France, un nouveau noyau de ses troupes lui permettant de poursuivre la germanisation du Jura. Car il y a gros à parier qu'un jour viendra, sans doute pas trop éloigné, où les robustes Bernois qui, comme par hasard, peupleront cette place, demanderont une école allemande, avec des maîtres bernois, ainsi qu'un temple, avec un pasteur bernois, pour que leurs enfants soient instruits dans leur langue et leur religion. Berne s'empressera naturellement de faire droit à cette requête « bien légitime ». Et cette nouvelle machine de guerre bernoise sera prête à fonctionner.

Dans ce domaine, Virgile Iscarote, l'homme sans conscience, et Chaudet-Mirage, l'homme sans dignité, quoique mus par des préoccupations fondamentalement différentes, s'entendent comme larrons en foire pour porter leurs coups contre le Jura, le premier, prisonnier de ses maîtres bernois, ne pensant, en toute obédience, qu'à porter tort au Jura, le second, soucieux seulement de trouver des emplacements pour ses places d'armes dont personne ne veut en Suisse. Mais, comme on s'en rend compte, ces préoccupations divergentes peu-

vent aisément se conjuguer pour le plus grand dam du Jura. Le « coup » du Centre militaire du cheval, aux Franches-Montagnes, relève de la même combinaison d'intérêts sans lien commun entre eux et présente les mêmes dangers. En tout cas, il est à espérer que les Jurassiens ont compris que dans les circonstances actuelles c'est une trahison que de vendre des terres à des Bernois. Car la collusion de Berne avec la Confédération, dans les coups portés contre le Jura, ne peut faire de doute pour personne.

Certes, on peut comprendre la joie mauvaise qu'éprouvent les descendants des tudesques et barbares Allemands à écraser un peuple latin dans l'impossibilité de se défendre (c'est ce qu'on nomme le libre jeu des institutions démocratiques). Mais dans ces conditions, peut-on faire grief aux Jurassiens, qui ne veulent pas mourir et qui ne trouvent aucun soutien en Suisse, de chercher des alliés à l'étranger ? Voilà un exemple frappant de la vieille tartuferie helvétique qui a pu, un temps, tromper tout le monde, mais qui, aujourd'hui, n'abuse plus personne, ni en Suisse, ni à l'étranger.

Et cependant, il est un mot que les chefs séparatistes, par un scrupule louable, ne veulent pas encore prononcer : c'est le mot sécession. Personnellement j'espère qu'ils ne devront jamais le prononcer. Je suis convaincu qu'à l'heure actuelle, aucun Jurassien, séparatiste ou non, ne désire la sécession du Jura d'avec la Suisse. Personnellement, j'y suis catégoriquement opposé. A mon avis, le Jura étant suisse doit rester suisse. En revanche, je suis pour une intensification à outrance de la lutte contre Berne et la Confédération, sans souci naïf d'une légalité que nos deux adversaires violent allégrement (les récents hauts faits des troupes d'occupation en Ajoie auront certainement dessillé plus d'une personne) et avec toute l'aide que les Jurassiens pourront trouver à l'étranger.

Cependant, tout adversaire que je sois d'une sécession, puis-je empêcher mes frères jurassiens qui ne trouvent qu'incompréhension et inimitié outre-Sarine, de chercher un jour des amis et des alliés outre-Jura ? Puis-je empêcher, quand nos frères (?) allemands, par leur balourdise naturelle et leur inintelligence, auront jeté les Jurassiens dans les bras des Français, puis-je empêcher que les Jurassiens comprennent, un jour, que leur patrie naturelle est la France, terre latine, à laquelle on les a arrachés pour des raisons inavouables, en 1815, et non pas la germanique Helvétie ; et puis-je empêcher qu'ils cherchent à rejoindre leurs véritables frères de race ?

Et pourrai-je, à ce moment-là, faire miroiter à leurs yeux tout ce que la Suisse n'a pas fait pour les maintenir dans la Confédération ? Les Jurassiens auraient pu devenir de bons Suisses ; ils l'ont prouvé à plus d'une occasion. La Suisse a préféré s'en faire des ennemis. Les Jurassiens relèvent le gant sans crainte, convaincus que leur cause finira par triompher, soit dans la Confédération, soit au-dehors.

Mais une pensée me plonge dans des abîmes de perplexité : c'est que lorsque la sécession sera réalisée, parachevée, consacrée (si jamais elle se réalise), nos ex-frères (?) allemands n'y auront toujours rien compris.

Comme d'habitude, je porte seul l'entière responsabilité de ces lignes.

Merci, Rvd. Chanoine Fumeaux

CONTHEY. — Le temps que nous vivons est riche. Riche, à plus d'un titre. Il nous permet de bénéficier de l'expérience humaine et des progrès considérables de la science moderne. Il nous permet de prendre conscience davantage de la valeur humaine dans les multiples options de l'homme. Il nous permet de connaître ces renouveaux spirituels que le Concile Vatican II veut pour l'Eglise et pour le monde.

Parmi les choix présentés au cœur de l'homme, il en est un qu'il faut relever : le sacerdoce chrétien. Le chroniqueur ne peut laisser dans le silence une première messe. S'il le fait avec un certain retard, il s'en excuse volontiers. Il y a donc deux dimanches, la paroisse de la Sainte Famille a vécu une grande journée. Le chanoine Abel Fumeaux d'Erde nous a donné de connaître cette insigne joie, la joie de tout un peuple autour d'un de ses meilleurs enfants. Entouré de sa famille, de ses amis et de la population entière, le jeune prêtre est monté à l'autel de Dieu qui réjouit la jeunesse. Le chanoine Pralong devait dire, à cette occasion, la grandeur du sacerdoce chrétien. Si le prêtre touche à la plus haute des dignités, il n'en reste pas moins un homme parmi les hommes. Un autre Christ, oui. Mais un homme aussi, avec tout le lot des misères de l'homme. Et, c'est bien là le mystère du prêtre chrétien.

Le chanoine Fumeaux au seuil de votre engagement dans le ministère, nous vous assurons de nos prières et de nos vœux. Nous prions pour que vous soyez un prêtre selon le Cœur de Dieu. Que le Seigneur soit avec vous. Qu'il vous aide à devenir toujours plus digne de votre noble fonction. Qu'il fasse de vous un prêtre pleinement disponible à son service et au service des hommes.

Exposition de peinture



SIERRE — « L'Hôtel Victoria », à Sierre, présentera du 24 septembre au 20 octobre, des paysages du Valais d'Alfredo Delpretti et des peintures de Lurczynski.

Le vernissage est prévu le vendredi 24 septembre, à 17 heures.

Plus de 5,5 millions de kilos de tomates expédiés

QUANTITES EXPEDIEES DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 1965

	Pommes	Poires	Choux-fl.	Tomates	Abricots
12.9.1965	2.950	32.140	3.100	47.360	5.800
13.9.1965	13.825	117.757	29.721	141.115	8.381
14.9.1965	11.322	247.864	54.090	188.742	11.120
15.9.1965	4.703	164.098	35.907	150.007	7.169
16.9.1965	16.875	196.662	35.082	168.149	6.632
17.9.1965	24.571	145.086	22.042	133.574	9.989
18.9.1965	7.048	85.917	28.388	121.638	11.351
TOTAL	81.294	989.524	208.330	950.585	60.442
REPORT	1.145.777	2.705.011	1.840.020	3.879.169	4.550.367
EXPEDITIONS au 18.9.1965	1.227.071	3.694.535	2.048.350	4.829.754	4.610.809
PREVISIONS semaine du 19 au 25.9.1965	150.000	700.000	170.000	700.000	—

Sion, le 21 septembre 1965.

Exposition Alfred Grünwald

SION. — Dès samedi, le peintre valaisan Alfred Grünwald expose au Carrefour des Arts.

Nous avons déjà eu l'occasion d'admirer certaines de ses toiles lors d'exposition d'été. Cette fois nous pourrions encore faire plus ample connaissance avec cet artiste valaisan.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Le mécène de Muzot n'est plus

SIERRE — Oskar Reinhart fut étroitement lié à la contrée de Sierre autant par des liens d'amitié que par des liens matériels. Sa mort a rappelé le souvenir de Rainer-Maria Rilke qui fut l'hôte du château de Muzot et dont le corps repose sur la colline de Rarogne. Oskar Reinhart lui avait réservé cette demeure, conscient de la protection avisée et bienfaisante qu'il convenait de vouer à ce poète dont il sut par ce geste préserver l'existence et les œuvres qui font aujourd'hui l'admiration continuelle du cœur et de l'esprit. Cette protection est sans doute en elle-même un mérite mais elle témoigne aussi, par son choix, d'une grande culture et d'un sens aigu de l'art. Oskar Reinhart fut un mécène et un maître. Il contribua hautement à la sauvegarde d'œuvres d'art non seulement dans le domaine des lettres mais également dans celui de la peinture. Ses collections, maintenant rassemblées dans la fondation qui porte son nom et qu'il a léguées à sa ville, resteront un témoignage de son goût et de sa conscience que les valeurs artistiques sont un bien public qu'il convient de transmettre à la postérité. Le château de Muzot, restauré par ses soins et protégé de la vénalité, est pour notre contrée un témoignage et un exemple permanents de son cœur et de son esprit.

Sortie des jeunes conservatrices

SIERRE — Les jeunes conservatrices chrétiennes sociales de la ville de Sierre organisent, le dimanche 3 octobre une sortie aux Prilets de St-Luc. Cette rencontre permettra aux jeunes de mieux se connaître en partageant une soirée dans les sous-bois du torrent des Moulins.

Un véhicule militaire dans la rivière

SIERRE — Un véhicule militaire Haeflinger qui circulait sur la vieille route de Sierre-Miège, a manqué un virage et a roulé dans la Signière, sur une pente de vingt mètres. Le conducteur, le cpl. Marcel Franc, du Rgt. 6 a été blessé.

Concert militaire

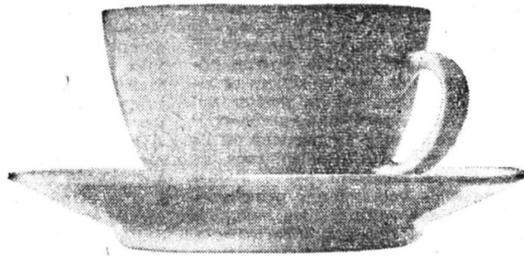
SIERRE — La fanfare militaire du Rgt. 6 a donné hier soir, sur la place Bellevue, un concert très apprécié. Un nombreux public s'était massé sur la place pour applaudir la fanfare que nous remercions de cette aimable attention.

« La Chanson du Rhône à Verbier »

SIERRE — La Chanson du Rhône a donné hier soir un concert dans la station de Verbier, sous la direction de M. Jean Daetwyler.

MIGROS

Fraîcheur
garantie



250 g 1.75



250 g 2.—



250 g 2.25



250 g 2.50



250 g 2.75



250 g 2.50

*Si vous découvrez
dans l'un de nos magasins
un paquet de café daté de plus de 6 jours,
vous pouvez l'emporter ... gratuitement !*

- Chaque jour nous livrons du café frais dans nos magasins
- Notre café est vendu dans les 4 à 5 jours qui suivent la livraison
- Ce café a été torréfié la veille (date de contrôle)
- Exemple: si vous découvrez le 16.9. dans l'un de nos magasins un paquet daté du 10.9., vous pouvez l'emporter gratuitement



CAFÉ



MIGROS

échos du valaisais

DE VALERE A TOURBILLON

Mesquine exagération

Chaque année, le mois de septembre nous informe des transferts chez les Religieux et des nominations ecclésiastiques. C'est normal, les ouailles les accueillent ditteusement, qui, avec un pincement au cœur, qui, avec une secrète satisfaction, qu'explique, souvent, le goût du changement. Que voulez-vous, là aussi, par delà l'immuable message, subsiste le fait inévitable du commerce des hommes.

Ainsi, il y a quelques semaines, on apprenait à Sion, le départ du père Junipère, qui, pendant son bref apostolat en notre capitale, avait réussi à éveiller chez ses fidèles, un regain de vie spirituelle et religieuse. Spontanément, un correspondant à nos quotidiens — s'y faisant, à cette occasion le porte-parole d'un groupe de coreligionnaires — a exprimé, à sa façon, des sentiments de reconnaissance et de regret.

Quoi de plus naturel? Eh bien, il s'es trouvé le chroniqueur « A.M. », au « Confédéré », qui, faillit, en le lisant, s'éclabousser le visage avec la tasse de café qu'il s'appropriait à déguster dans un tea-room ou à la terrasse d'une auberge quelque part en Suisse romande. D'émotion? non, de nervosité.

La phrase à son avis outrancière, était ainsi formulée: « Il arrivait, le père, à Sion nimbé d'une auréole très visible ». Toutefois, après réflexion et quelque trait d'ironie facile, il estime que « le correspondant du journal valaisain » (je n'aurais donc pas affaire à un Valaisain), ne mérite aucun reproche, si ce n'est à cause du « délire verbal » auquel, en l'occurrence, il a donné libre cours!

Mesquine exagération. Délire verbal qu'un journaliste professionnel se doit de passer sans autre à un prologue, comme c'est sans doute le cas ici, parle d'abondance du cœur, le jour où il apprend que son bien-aimé va le quitter pour un temps plus ou moins long. Or, le père Junipère, qu'il ne connaît pas, et que j'ai eu le bonheur de connaître, sait parler avec chance, rayonner l'amour des réalités spirituelles. C'est un don qui lui est propre, tant mieux si son lémoignage déclenche l'enthousiasme, au point d'inviter ceux qui l'écoutent à un lyrisme de gratitude.

Contrairement à ce que nous suggère ce lointain chroniqueur, je ne pense pas que le pèlerin à la sainteté doit camoufler son visage pour se promener en ce bas-monde, ni qu'il doit commettre « quelques péchés mignons » pour en atténuer l'éclat. Tant pis pour les passants qui, figés dans leur indifférence, n'arrivent plus à supporter la Lumière. Ce n'est pas en usant ainsi de l'ironie, qu'ils y parviendront. Quant à la leçon qu'il entend nous donner, ensuite sur la nécessité des mécréants par rapport aux croyants aveugles, elle me paraît aussi inutile et déplacée que son « auréole invisible » à ses yeux insupportable, surtout lorsqu'elle reprend, à notre intention, l'idée souveraine de l'Evangile que l'on doit aimer son prochain, sans excepter celui qui ne partage pas ses croyances.

Oui, mesquine exagération autour d'un incident qui n'aurait dû éveiller aucune expression négative.

Tès.

Dernier écho de la désalpe de Tounot

ST-LUC — Plus de 90 bêtes étaient présentes à la désalpe de Tounot.

On note la victoire d'une bête appartenant à M. Miguel Voide, de Mase, sacrée Reine à lait.

Quant à la Reine à cornes, elle appartient à M. Auguste Bonvin, de Chermignon.

Celle de M. Olive Salamini, de St-Luc, est sortie deuxième et celle de M. Roland Zufferey, de Vissoie, président de l'alpage de Tounot, troisième. Belle journée, beaux combats!

Ensevelissement

SAAS-FEE — M. Alfred Supersaxo-Huter, de Saas-Fee, sera enseveli aujourd'hui, à 10 h.30.



DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Vols, ivresse au volant et violences contre un fonctionnaire au tribunal de Sierre

SIERRE — Le tribunal d'arrondissement de Sierre siégeait hier sous la présidence de M. Paul-Albert Berclaz, composé qu'il était de MM. Louis de Riedmatten et Pierre Delaloye, juges, ainsi que de Me Jean Germanier, greffier.

Il eut tout d'abord à se pencher sur une série de cambriolages où quatre personnes se trouvaient impliquées, qui avaient constitué un véritable gang. Il s'agissait de quatre employés d'un hôtel de Sierre, soit trois cuisiniers et aide-cuisiniers, ainsi que le portier qui faisait office de receleur. Appréhendés au début de l'année au moment où ils visitaient une villa des environs de Sierre, ils ne tardèrent pas à avouer une vague de vols commis principalement dans des voitures, des bars, des magasins, ainsi que des appartements. Leur butin: des postes à transistors, des cigarettes, diverses marchandises et de l'argent.

Comme l'un des malandrins est encore mineur, son cas n'était pas de la compétence du tribunal d'arrondissement. En revanche, les trois autres inculpés comparaissaient hier devant leurs juges, prévenus de vols avec métier, d'escroqueries et de dommages à la propriété. Le principal accusé, un jeune Italien de 21 ans, s'était rendu coupable d'au moins 27 vols, perpétrés à Sierre et à Sion.

Me Louis Allet, procureur général se montra fort sévère à son endroit et requit une peine de 2 ans de réclusion, assortie de la privation des droits civiques pour une durée de 5 ans et de l'expulsion du territoire suisse pour 10 ans.

Son complice, qui avait participé à quelques vols seulement et avait surtout fait le guet pendant les opérations de son chef de file, eut droit à plus d'indulgence. Il s'agit d'un jeune Haut-Valaisain, à l'encontre duquel le procureur général requit 12 mois d'emprisonnement avec sursis. Enfin le portier, convaincu de 9 cas de recel, lui aussi Italien, fut mis lui aussi au bé-

néfice du sursis, la peine d'emprisonnement requise s'élevant à 6 mois.

Les accusés étaient défendus par Mes Pierre de Chastonay et François Bagnoud.

APPEL POUR IVRESSE AU VOLANT

Le second cas de la journée concernait une affaire de circulation. Condamné à une peine d'amende par le juge instructeur du tribunal de Sion-Sierre II pour ivresse au volant, l'accusé avait fait appel de ce jugement par l'intermédiaire de son avocat, Me Aloys Theytaz. A vrai dire, ce dernier n'en voulait pas particulièrement à l'amende infligée à son client, mais à une peine accessoire. En effet, l'amende était assortie d'une règle de conduite interdisant au délinquant l'accès des locaux d'auberge où sont débités des boissons alcooliques, ceci pour une durée de 2 ans, soit le maximum prévu par le code pénal, sur le territoire du canton.

Tandis que le procureur général demandait la confirmation pure et simple du jugement de première instance, Me Aloys Theytaz s'efforça de convaincre les juges de réduire au minimum légal, soit à 6 mois, l'interdiction des débits de boisson faite à son client. Il s'attacha à démontrer que l'inculpé, apparemment de son métier et appelé à voyager souvent, notamment sur des chantiers de montagne, devait souvent prendre ses repas à l'extérieur. Or, dans notre beau Valais, on ne trouve pas partout des restaurants sans alcool. Est-il dès lors normal de contraindre son client à pique-niquer dans la nature par n'importe quel temps lorsqu'il est en tournée? C'est à cette question qu'ont dû répondre les juges.

IL S'ETAIT ATTAQUE A UN GENDARME

La troisième affaire du jour voyait comparaître un homme inculpé d'iv-

resse au volant et de violences contre un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Au début de l'année, il avait déjà eu une altercation avec un gendarme. Peu de temps après, ayant quelque peu abusé de l'alcool le jour de la fête du travail, le 1er mai — il avait notamment bu tout seul un litre de Malvoisie — il avait circulé en état d'ébriété à bord de sa voiture pour regagner son domicile.

Peu après son retour, un agent de la police cantonale qu'on avait averti lui demandant de le suivre. De tempérament bouillant, notre homme ne s'en laissa pas conter et en vint aux mains avec le représentant de la force publique.

L'affaire s'envenima lorsque l'épouse du prévenu, croyant que son mari était victime d'une agression, lâcha leur chien de garde. Fort heureusement, celui-ci ne s'en prit qu'au pantalon de l'agent. Comme devait le relever non sans humour l'avocat de la défense, Me Edouard Bagnoud, le chien qui n'avait pas fêté le 1er mai s'était montré moins agressif que son maître. Le procureur général, pour sa part, qualifia les faits de graves et requit une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

Me Bagnoud plaida de son côté l'état d'irresponsabilité fautive que prévoit le code pénal par son article 263, estimant que son client n'était plus responsable de ses actes en raison de son ivresse caractérisée. Il demanda par conséquent aux juges de n'infliger qu'une peine d'amende à son client. En seconde parole, un duel oratoire s'engagea entre le procureur général et Me Bagnoud sur l'opportunité de faire appel aux psychiatres dans des affaires de ce genre. Ardent défenseur du corps médical, l'avocat de la défense reprocha au procureur général l'attitude « anti-psychiatrie » qu'il adopte fréquemment.

Les jugements de toutes ces affaires seront publiés demain.

MATTMARK... 20 JOURS APRES

UNE INITIATIVE NOUVELLE ELIMINANT TOUT DANGER PERMETTRA-T-ELLE DE RETROUVER LES CORPS DES DISPARUS?

MATTMARK — Plus de vingt jours se sont écoulés depuis la catastrophe de Mattmark. La situation sur le chantier où nous venons de nous rendre à nouveau, n'en reste pas moins intensément dramatique en ce sens que soixante et un corps reposent toujours sous la masse glaciale sans que l'on puisse, malgré tous les moyens mis en œuvre, tenter de les en retirer.

Depuis la conférence tenue à Zurich par les délégués des maîtres de l'œuvre, tout travail de recherche a dû être interrompu en raison du danger croissant présenté par le glacier dont le mouvement est quotidien.

Si trois nouveaux corps ont été découverts ces jours passés, cela vient du fait que la fonte de la glace, sous l'effet du soleil, les a en quelque sorte mis au jour. Ils ont été aperçus par des surveillants et descendus à Zermatt où leur identification a pu se faire.

UNE NOUVELLE INITIATIVE...

Sur la base de ces constatations et pour garantir la sécurité des équipes de sauvetage, une nouvelle initiative a été prise en ce début de semaine. C'est ainsi que tout un matériel d'arrosage a été transporté sur place par hélicoptère.

Ce matériel servira à arroser à forte pression la glace recouvrant les corps pour tenter par ce moyen de les dégager sans que des hommes soient obligés de rester sur place exposés à un nouveau danger.

Dès que tout le matériel sera amené à proximité du glacier écroulé, une équipe réduite se hâtera d'installer les arroseurs et l'on veillera à distance si sous l'effet de la pression d'eau et du soleil de nouveaux corps devaient apparaître.

C'est actuellement le seul moyen de poursuivre les travaux de recherches sans risquer la vie de nouveaux ouvriers. Des expériences effectuées ces jours passés ont prouvé, en effet, qu'en cas de chute brusquée du glacier, les hommes n'auraient pas le temps de se mettre tous en sécurité, même s'ils prenaient la fuite au premier signal d'alarme donné.

...PERMETTANT D'ELIMINER TOUT DANGER POUR LES SAUVETEURS

Les contrôles du glacier retransmis régulièrement par radio vingt jours

après la catastrophe, prouvent que la partie frontale de l'Allalin estimée à plusieurs centaines de milliers de mètres cubes avance à une vitesse à certains points de plus de vingt centimètres par heure.

Une crevasse large de plusieurs dizaines de mètres s'est créée entre le corps du glacier et sa partie avancée. Cette dernière lâche quotidiennement des séracs imposants mais nul ne peut savoir si elle se contentera d'occuper la position primitive du glacier qui reposait sur une pente rocheuse allant de 38 à 60 %.

Gendarmes valaisans et soldats occupent toujours les lieux, barrant l'accès à chacun. Une dizaine de postes de contrôle sont actuellement installés entre Zermatt et Mattmark.

Voyant l'impossibilité pour les sauveteurs de rendre les corps, toutes les familles qu'on avait hébergées au lendemain de la catastrophe dans les baraques du chantier et les établissements de la vallée, sont maintenant rentrées chez elles.

Quant aux ouvriers du barrage, étant donné la décision prise par la direction de ne point reprendre les travaux proprement dits, même sur la digue, tant que les 61 corps qui restent ne sont pas retrouvés, ils ont été placés en partie sur d'autres chantiers.

Certains d'entre eux, notons-le, se refusent à quitter les lieux sans avoir retrouvé leurs camarades de travail. Ils étaient en ce début de semaine occupés à de menus travaux tels que préparation du chantier avant l'hiver, récupération du matériel endommagé par la catastrophe et installation de conduites d'arrosage dont nous parlons plus haut et qui devraient pouvoir fonctionner l'un de ces jours déjà.

L'ENQUETE SE POURSUIT

Pendant ce temps les autorités poursuivent leur enquête sur le drame. Les raisons de l'écroulement brutal d'une masse aussi importante restent

inexpliquées encore. On s'accorde d'autre part à Mattmark à reconnaître que si le chantier était effectivement bâti dans le couloir du glacier (dont nul n'aurait osé croire à la chute, étant donné les contrôles dont il ne cessait d'être l'objet), il se trouvait aussi paradoxal que cela puisse sembler à l'endroit le moins exposé aux chutes de séracs et aux avalanches qui ont guidé les experts lors de l'implantation du chantier.

Le bilan enfin trois semaines après la catastrophe se présente comme suit: 27 morts, tous identifiés et rendus à leurs familles, 61 disparus, trois blessés.

Parmi les 88 victimes du drame se trouvent: 27 conducteurs d'engins lourds et machinistes, 18 mécaniciens, électriciens et professionnels du même genre, 13 manœuvres, 8 aides soudeurs, 6 contremaîtres et chefs d'équipes, 4 ingénieurs et techniciens, 3 employés de bureau, 3 magasiniers, 2 dessinateurs, 2 mineurs et 2 cantiniers.

La nationalité des victimes est la suivante: 56 Italiens, 26 Suisses, dont 14 Valaisans, 2 Autrichiens, 4 Espagnols. La famille de touristes allemands dont la voiture avait été abandonnée en raison d'une panne ne se trouvait pas à Mattmark lors de la catastrophe comme certains l'ont cru tout d'abord.

Parmi les 88 victimes, âgées de 18 à 68 ans, 37 sont célibataires, 12 mariés sans enfant et 39 mariés avec des enfants. Au total, ce sont 81 enfants mineurs qui sont orphelins.

LES VALDOTAINS DE GENEVE ORGANISENT UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DES VICTIMES

GENEVE. — L'union valdotaine de Geneve célébrera son 65me anniversaire le dimanche 26 septembre. Elle organise, pour la circonstance, une manifestation de bienfaisance dont le produit sera versé aux familles des victimes de la catastrophe de Mattmark.

CINEMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du mardi 21 au lundi 27 septembre
Richard Burton (Becket)
Peter O'Toole (le roi) dans

Becket

qui prend place parmi les plus grands films de notre époque.
Parlé français - 18 ans révolus
Faveurs suspendues

★ SION - LUX

Du lundi 20 sept. au mardi 28 sept.
Anthony Quinn dans
Zorba le Grec

Zorba le Grec

27 semaines à Genève et ça continue, partout prolongations.
Un très beau film, humain, attendrissant et parfois cruel.
Faveurs suspendues

★ SION - CAPITOLE

Mercredi 22 - Soirée à 20 h. 30
Raimu - Pierre Fresnay - Orane Demazis - Charpin, dans

Fanny

Un spectacle qu'on a envie de voir ou revoir.
Parlé français - 16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Succès oblige!
Nous prolongeons ce soir encore:

Goldfinger

Le dernier film de James Bond.
Admis dès 16 ans révolus.

★ MARTIGNY - CORSO

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
Un film d'une ampleur exceptionnelle:
Le plus grand cirque du monde
avec John Wayne et Claudia Cardinale
Prix imposés: Fr. 3.-, 4.- et 5.-

★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui: RELACHE. Samedi et dimanche: Il était 3 Flibustiers

★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir relâche. Samedi et dimanche: Cartouche. J.-P. Belmondo - Claudia Cardinale.

★ FULLY - CINE MICHEL

Mercredi 22 - 16 ans révolus
De l'action... Des aventures:
Fais ta prière Tom Dooley
Dès vendredi 24 - 16 ans révolus
Un « western » avec Kirk Douglas:
Seuls sont les indomptés

★ SAXON - REX

Aujourd'hui: RELACHE. Jeudi 23 - 16 ans révolus. Fais ta prière Tom Dooley.
Dès vendredi 24 - 16 ans révolus
La revanche de d'Artagnan.

★ SAINT-MAURICE-ROXY

— 16 ans révolus —
Ce soir à 20 h. 30
Pour un jour seulement.
Le plus brillant festival de bonne mesure:

Le mouton

Fernand Reynaud, Patricia Karlin, Raymond Souplex
Une suite de gags désopilants
Partout... un record d'hilarité

★ TROISTORRENTS - FORUM

Samedi, dimanche: COMMAND
CHOC. Un film de guerre.

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Michèle Mercier,
Robert Hossein, Roquevert
Angélique, marquise des anges
d'après le roman fameux d'Anne et Serge Golon.
Un scope-couleurs de grande classe

★ MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus
Les aventures désopilantes de Robert Dhery, Carmet, Bussières:
Allez France
Du vrai cinéma!

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus
Puissant et dramatique:
Parias de la gloire
Curd Jurgens, Folco Lulli

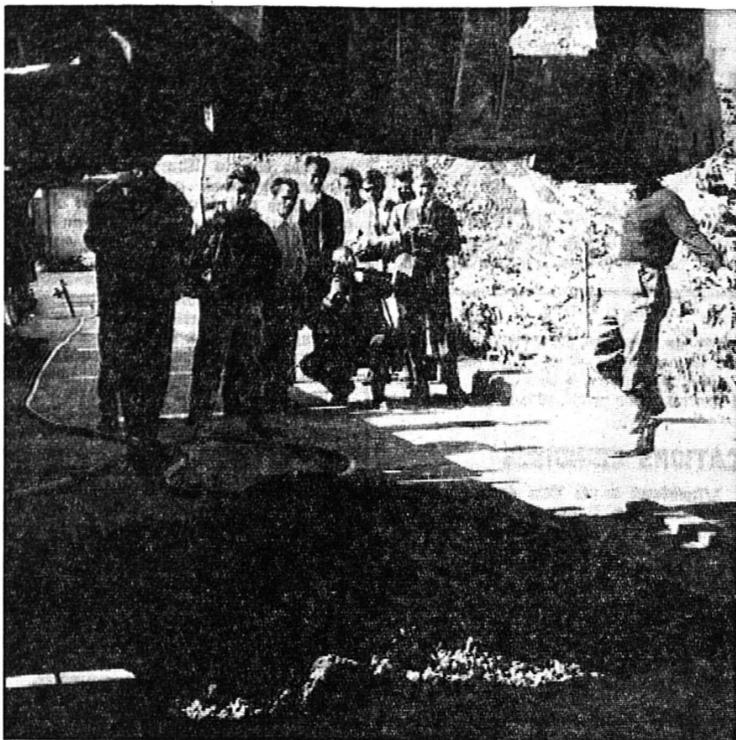
échos du valaisais

Dernière benne de béton sur le barrage le plus élevé de Suisse

GRIES — Par une journée ensoleillée s'est déroulée hier à Gries la manifestation organisée à l'occasion de la coulée de la dernière benne de béton du barrage érigé en ces hauts lieux. Le couronnement de ce mur imposant s'élève à 2.387 m d'altitude. Il s'avère donc que cette nouvelle œuvre se trouve être la plus élevée en son genre dans notre pays.

UNE REALISATION INTERNATIONALE

En 1958 déjà, l'Alusuisse et la Maggia-Kraftwerk étudièrent ensemble les possibilités qu'il y aurait de recueillir les eaux de l'Aegina et de les utiliser pour la production du courant électrique. 4 ans plus tard se créait la société Kraftwerk Aegina S.A. dans laquelle les deux partenaires ont des parts égales. Le projet de cette entreprise prévoyait le rassemblement des eaux du glacier de l'Aegina pour former à son pied un bassin d'accumulation d'une capacité de 15 millions de m³. Après une chute de 400 mètres, cette eau serait tout d'abord utilisée pour alimenter une première centrale qui se trouve à Aestafel. De là l'élément liquide est amené par un tunnel d'une longueur de 4.500 km dans le val Bedretto, en passant sous le massif du Nüfenen. De l'Alpe Cruina cette eau, rassemblée à celle du val Bedretto, est une fois de plus domptée en parcourant une nouvelle galerie de plus de 8 km, pour alimenter un bassin de compensation de Robicci d'où, après une chute de 1.745 m, elle contribue encore à la bonne marche des usines électriques de Bavona, Cavergnio et Verbano. L'on compte qu'au cours d'une année normale, les eaux de l'Aegina pourront fournir environ 140 millions de kwh. Le coût des travaux, qui sont encore loin d'être terminés, s'élève à environ 67 millions de francs. En effet, les entreprises Losinger-Zschokke et Züblin, ayant constitué un consortium pour l'érection de cette œuvre, prévoient que tout sera terminé pour 1966.



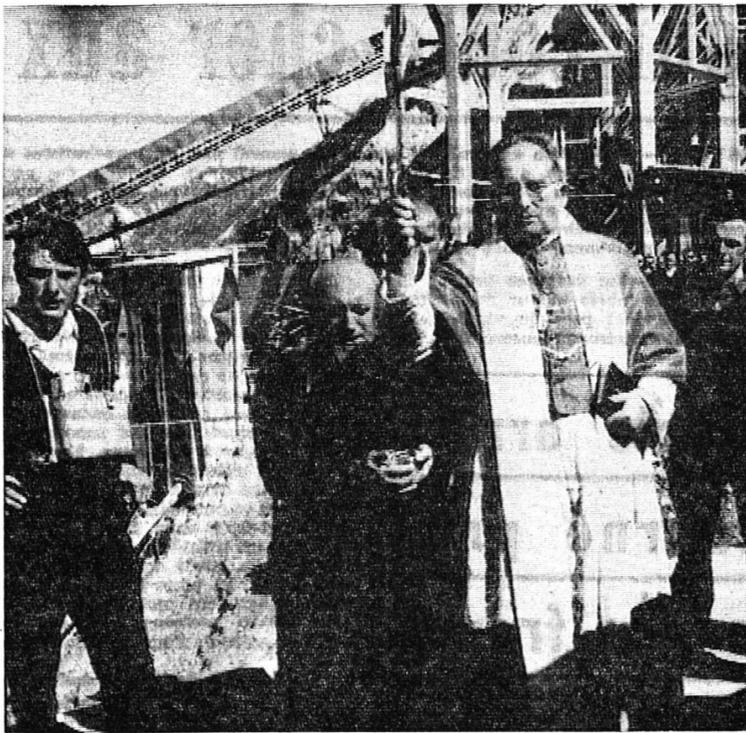
dressée vers le ciel. Avant que le pasteur Pasche lui succède, Mgr Bayard procéda à la bénédiction qui fut suivie avec recueillement par des centaines de personnes. Ce fut ensuite au tour de M. Hans Lüthy, Directeur de la Société, d'adresser d'aimables paroles à l'auditoire tout en manifestant sa reconnaissance à l'adresse de tous ceux qui ont œuvré sur ces hauteurs.

BANQUET OFFICIEL

Peu après midi, les participants étaient réunis dans une immense cantine où devait avoir lieu le banquet officiel. Parmi les personnalités invitées, on reconnaissait la présence de MM. Bayard, Vicaire général, les curés d'Ulrichen et de Münster, du Révérend Père Flavius, Oscar Schnyder, ancien conseiller d'Etat, Chastonay et Imharly, Insand, députés, Masini, Vice-consul d'Italie, Hildbrand, chef du Service social cantonal ainsi que les représentants des syndicats.

Au cours de ce banquet, plusieurs personnalités prirent la parole. C'est ainsi qu'on entendit tour à tour MM.

Schmidhalter, ingénieur et responsable des travaux, Dieze, chef-ingénieur, Oscar Schnyder, remplaçant M. Von Roten, excusé, Masini, Losinger et plusieurs autres encore. Tous les orateurs



sans exception se plurent à féliciter ceux qui ont pris part tant à la construction du barrage sans oublier les nombreux Italiens qui ont collaboré efficacement à la réalisation de l'œuvre.

C'est dans une ambiance bien sympathique que prit fin cette manifestation qui peut être marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de cette vallée si sauvage mais combien vivante depuis le jour où elle est animée par ces centaines d'ouvriers œuvrant nuit et jour afin de nous apporter un mieux être. Aussi, nous voulons conclure en leur adressant toute notre admiration comme nous aurons une pensée pour ces ouvriers qui ont fait le sacrifice de leur vie au cours des travaux du barrage de l'Aegina où il n'y a pas bien longtemps encore seules quelques marmottes semblaient s'y plaire.

Ludo.

Un musicien genevois à l'honneur

GENEVE. — Au cours de sa séance ordinaire, le conseil d'administration de la ville de Genève a reçu en la salle de séances, M. Léon Hoogstael, auquel il a conféré la médaille de « Genève-reconnaisante », distinction qui est très rarement accordée, ce qui en fait précisément le prix. Agé de 78 ans, et demeuré encore extrêmement alerte et actif, M. Léon Hoogstael dirige depuis 45 ans le corps de musique de Landwehr, une des deux musiques officielles de la république et du canton de Genève. En outre, il enseigne dans les classes supérieures du Conservatoire de musique de Genève. Pendant quarante ans, il a été également soliste à l'orchestre de la Suisse romande.

HAUT-VALAIS

A quand la votation sur l'initiative du BLS?

On sait qu'un comité d'initiative s'est formé dans le canton de Berne pour que soit soumise au peuple la décision éventuelle concernant la vente de la ligne du Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) à la Confédération, ainsi que des lignes auxiliaires d'apport. Ce comité a pris connaissance avec satisfaction de fait que le Conseil fédéral paraît disposé à tenir compte de certains desiderata importants, exprimés du côté bernois comme préalable à des pourparlers concernant le rachat par les Chemins de fer fédéraux. Toutefois, le comité d'initiative continue de penser qu'une affaire de cette importance devrait être soumise au verdict des citoyens. L'initiative populaire dans

ce sens a été déposée le 25 août 1965. Comme elle ne pourra pas être mise en votation le 3 octobre prochain, le comité d'initiative estime qu'elle devrait l'être lors du prochain scrutin populaire, comme le prévoit d'ailleurs la constitution cantonale.

Une collision de planeurs éclaircie

BERNE — Le 30 juillet 1964, au cours d'un exercice d'entraînement, deux planeurs entrèrent en collision au-dessus de Muenster, dans le Haut-Valais. L'un des pilotes, originaire du Tessin, put se sauver en parachute mais fut blessé, tandis que le second trouva la mort dans l'accident.

Selon le résultat de l'enquête, qui vient d'être publié, l'accident est dû à un contrôle insuffisant de l'espace aérien.

Madame Fanny BALLEYS-GENOUD, à Bourg-Saint-Pierre; Madame et Monsieur Joseph MORET-GENOUD, leurs enfants et petits-enfants à Bourg-Saint-Pierre et Margigny; Madame Vve Alice DUSSIN-BALLEYS à Montagnier-Bagnes; Monsieur Robert BALLEYS-BALLEYS, ses enfants et petits-enfants à Bourg-Saint-Pierre et Genève; Madame Vve Yvonne SHUTTLEWORTH-BALLEYS à Paignton (G-B);

Les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur François BALLEYS

leur cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, le 21 septembre 1965, dans sa 64e année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bourg-Saint-Pierre, le jeudi 23 septembre à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Pierre et Lily WYER-THEILER et leurs enfants à Saxon; Monsieur et Madame Emile et Marie ANTONIETTI-WYER et leurs enfants à Viège; Monsieur et Madame Hans et Marianne WYER-ZURBRIGGEN et leurs enfants à Viège; Monsieur et Madame Lot et Thérèse WYER-CHANTON et leur fils à Viège;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Lot WYER

Ancien président

leur cher et regretté père, grand-père, oncle, frère beau-frère et parent, que Dieu a rappelé à lui le 21 septembre 1965, dans sa 85e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Viège le jeudi 23 septembre à 10 heures.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur François BALLEYS

Conseiller communal

survenu à Bourg-Saint-Pierre le 21 septembre 1965, après une douloureuse maladie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Ludo.

Monsieur Denis FAVRE

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées,

et ses enfants à Granges, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et prières, leurs dons de messes et leurs envois de fleurs, les ont réconfortés dans leur douloureuse épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Granges, septembre 1965.

SUISSE DERNIERE ■■■ SUISSE DERNIERE

LE PROGRAMME CONJONCTUREL COMPLEMENTAIRE: LES POSSIBILITES D'INTERVENTION

BERNE — Le département de l'Economie publique a publié mardi un document qui expose les grandes lignes du programme complémentaire qui doit faire suite aux deux arrêtés anti-surchauffe.

Ce rapport énumère ainsi les possibilités d'intervention:

- Stimulation de la concurrence par la loi sur les Cartels.
- Information des consommateurs (une commission permanente a été créée).

* **PROBLEME DE LA MAIN D'OEUVRE ETRANGERE**: une commission prépare les principes qui seront appliqués à la fin de la période actuelle de restriction.

* **AGRICULTURE**: il faut améliorer les structures. Une commission a été chargée d'élaborer des propositions.

* **MARCHE DE L'ARGENT**: la révision de la loi sur la Banque nationale est en cours.

* **FREIN AUX DEPENSES PUBLIQUES**: le budget 1965 prévoit déjà une série d'économies. Mais l'administration a en outre procédé à une estimation pour un plan financier à long terme (1965-1974). Une seconde estimation a été faite par un collège de huit professeurs sous la direction du professeur Joehr, de Saint-Gall.

- Cinq professeurs, sous la direction de M. Stocker (Berne) étudient les moyens de réduire le montant des subventions.

- La Confédération limite l'embauche de personnel et espère que les demandes de réduction de la durée du travail seront ajournées.

- L'Administration se rationalise.

- Les discussions avec les partenaires sociaux se poursuivront.

POMPES FUNEBRES VALAISANNES
2.28.30

J. VOEFFRAY & Fils - SION
Avenue des Mayennets
Cerceuils - Couronnes - Transports
CORBIILLARD AUTOMOBILE

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

L'Inde observera le cessez-le-feu demandé par le Conseil de sécurité On attend la réponse du Pakistan

M. Chagla, ministre indien de l'Education et chef de la délégation indienne au Conseil de sécurité de l'ONU, a déclaré hier que l'Inde avait accepté la résolution du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan. De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Pakistan, M. Ali Bhutto, a déclaré que son gouvernement examinait toujours l'ordre de cessez-le-feu donné par les Nations Unies. La décision pakistanaise a-t-il précisé, ne sera prise qu'après les entretiens qu'il doit avoir aujourd'hui à New-York aux Nations Unies.

L'INDE LANCE UN APPEL A LA BIRMANIE

L'Inde a lancé un appel à la Birmanie, lui demandant d'effectuer une démarche auprès de la Chine populaire afin que celle-ci n'intervienne pas dans le conflit indo-pakistanaï, apprend-on de source informée.

Cet appel est contenu dans une lettre remise lundi au ministre birman des Affaires étrangères par M. Kotari, ambassadeur de l'Inde. La Birmanie est l'un des six pays non alignés de Colombo, qui ont tenté une médiation entre l'Inde et la Chine au moment du conflit de 1962.

TOUJOURS DES PROVOCATIONS CHINOISES

Un porte-parole du ministre indien de la Défense a déclaré mardi que les troupes indiennes avaient échangé des coups de feu avec les Chinois à la frontière entre le Thibet et le Sikkim. Cette fusillade n'a fait aucune victime. Répondant à une question qui lui était posée, le porte-parole a précisé que les Chinois avaient tiré les premiers.

L'incident a eu lieu dans la région de Nahou La Pass, au Sikkim, où la Chine accuse l'Inde d'avoir construit des ouvrages militaires sur le versant tibétain de la frontière. Le porte-parole indien a déclaré que l'incident n'était rien moins qu'un épisode de la guerre des nerfs qui sévit actuellement. Il a ajouté qu'il était absolument sûr que les patrouilles indiennes n'avaient pas pénétré en territoire chinois.

LE CONCILE APPROUVE LA DECLARATION SUR LA LIBERTE RELIGIEUSE

CITE DU VATICAN. — C'est par 1997 voix contre 224 et un bulletin nul que le Concile a approuvé en principe le texte de la déclaration sur la liberté religieuse.

La déclaration sur la liberté religieuse a été approuvée pour la raison suivante :

« Les pères estiment que le texte amendé sur la liberté religieuse peut servir de base pour la déclaration définitive qui devra être mise au point à la lumière de la doctrine catholique sur la religion véritable et selon les observations faites par les pères durant la discussion et qui devront être approuvées suivant les normes du règlement du Concile ».

Ainsi, le débat s'achève sans vainqueurs ni vaincus. Ceux qui redoutaient que les critiques n'aboutissent à la formulation d'un nombre si élevé d'amendements qu'il aurait entraîné le rejet du texte, reçoivent satisfaction. De même ceux qui reprochaient au texte de faire une place égale à la vérité et à l'erreur et de donner l'impression que l'Eglise ne se considérait plus comme la dépositaire de la vérité, sont rassurés.

Le texte reviendra devant le Concile pour son approbation finale, une fois qu'il aura été amendé dans le sens souhaité par les pères au cours de la discussion. Il ne pourra qu'être le fruit d'un savant dosage et sera nécessairement l'expression d'un compromis.

L'Assemblée a abordé ensuite la discussion du « schema XIII » traitant des problèmes du monde moderne

Dans un hôpital de Rome 260 malades intoxiqués

260 malades de l'hôpital polytechnique de Rome viennent d'être victimes d'une sérieuse intoxication. Celle-ci serait due à la pollution de l'eau à la suite de la réparation d'une conduite assurant le ravitaillement de l'hôpital. Aucun de ces empoisonnements n'est qualifié de grave.

46,88 milliards de dollars : budget militaire américain

WASHINGTON — Le Sénat des Etats-Unis a approuvé mardi le projet de budget pour l'année fiscale 1966 accordant aux forces armées un crédit de 46,88 milliards de dollars. Cette somme comprend un supplément de crédits de 1,7 milliards de dollars décidé en raison des besoins des forces armées au Vietnam.

La chambre des représentants avait approuvé le projet vendredi dernier. Le chapitre militaire est le plus important du budget.

Condamnation du Portugal à la Conférence de l'UIT

MONTREUX — Lors de la séance de mardi après-midi, les délégués plénipotentiaires à la Conférence internationale des télécommunications (UIT) à Montreux, ont voté, par 61 voix contre 35 et 14 abstentions une résolution déposée par la République du Sénégal et condamnant la politique colonialiste du Portugal.

La délégation suisse a déclaré à ce sujet que le fait d'avoir participé au vote ne signifiait nullement la reconnaissance de sa légalité.

Après le vote, le Portugal a énergiquement protesté contre la décision de l'assemblée plénière et a mis en doute la compétence des délégués gouvernementaux de trancher des questions politiques. La délégation portugaise a également déclaré qu'elle considérait le vote comme illégal.

M. Fanfani présidera la 20me session de l'O.N.U.

NEW-YORK. — C'est par 110 voix sur 112 que M. Amintore Fanfani, ministre des affaires étrangères d'Italie, a été élu président de la vingtième session de l'assemblée générale. Deux délégations se sont abstenues dans le vote, qui est secret, et deux voix ont été attribuées à M. Kotcha Popovitch, ancien ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, qui avait retiré sa candidature.

L'élection de M. Fanfani a été saluée par des applaudissements très nourris.

L'Assemblée générale a décidé à l'unanimité d'admettre comme membres des Nations-Unies, la Gambie, Singapour et les îles Maldives. L'organisation compte à présent 117 Etats membres.

Opération «Gibraltar»: Une offensive qui coûte cher aux Vietcongs

SAIGON — L'opération «Gibraltar» déclenchée samedi par les parachutistes américains au nord-est d'An Khe, dans la cordillère annamitique, a pris fin hier à midi (heure locale). Le bilan des pertes vietcongs s'est considérablement accru depuis samedi au fur et à mesure que les unités patrouillaient dans les secteurs où l'artillerie et les chasseurs-bombardiers et hélicoptères avaient martelé sans répit pendant les deux journées de l'action, les positions vietcongs. Selon le communiqué militaire américain les cadavres de deux cent vingt-six Vietcongs ont été en effet dénombrés, la plupart tués ou mortellement blessés par l'action de l'aviation.

Cinquante-cinq cadavres avaient été d'abord dénombrés autour du périmètre où pendant près de vingt-quatre heures les vietcongs encerclèrent les

trois premières vagues d'assaut américaines au moment même où les parachutistes mettaient pied à terre.

Une unité vietnamienne découvrit dimanche, quatre-vingt dix autres cadavres tués par des bombes ou au Napalm. Une patrouille américaine trouva lundi seize nouveaux cadavres de vietcong portant tous des pansements, morts des suites de leurs blessures. Dans deux autres secteurs bombardés par l'aviation devant les positions américaines on compta dix-huit corps dans l'un, vingt-trois dans l'autre et dix-sept dans un troisième. D'autres cadavres furent trouvés en des points divers. Selon le porte-parole militaire américain, ce sont probablement deux cents soldats vietcongs qui ont été tués à la suite de l'intervention de l'aviation.

« Devant les positions américaines autour de la zone d'atterrissage, a raconté un officier américain de l'unité engagée, les chasseurs bombardiers recouvrirent samedi d'un véritable tapis de feu » les tranchées et les tunnels occupés par les vietcongs qui nous encerclaient. Dans la nuit, on aurait dit une allée embrasée ».

UNE ATTAQUE COMMUNISTE REPOUSSEE AU LAOS

VIENTIANE. — Le ministre laotien de la Défense a communiqué mardi que l'armée royale avait repoussé une attaque communiste contre les positions gouvernementales près de la capitale, Louang Prabang. Le nombre des tués dans le camp communiste varie, selon les estimations, entre 30 et 80. On compte quatre morts et six blessés dans les troupes royales.

Un Suisse président de l'Unicuir

BERNE — L'Unicuir, la fédération européenne du commerce du cuir, a tenu ses assises pendant la semaine internationale du cuir à Paris. L'unicuir à qui se rattachent les organisations professionnelles du commerce du cuir de différents pays de l'A.E.L.E. et de la C.E.E., s'est assigné comme buts un intense échange d'expériences sur le plan européen, la coordination de la publicité collective en faveur du cuir véritable ainsi que la sauvegarde des intérêts du commerce du cuir auprès des fabricants et des grossistes les plus importants de la branche.

Après avoir liquidé les affaires courantes, l'assemblée générale a élu son nouveau président en la personne de M. Léon Pellet, Lausanne, président central de l'union suisse des marchands de cuir. C'est ainsi que l'unicuir est présidée pour la première fois par un Suisse et un représentant d'un pays de l'A.E.L.E.

L'horrible geste d'un simple d'esprit

KIEL. — La police de Kiel a arrêté un garçon de 11 ans qui avait dévêtu et noyé deux fillettes de trois ans. Ce garçon un peu simple d'esprit, qui ne peut pas suivre les cours d'une école, a poussé lundi une fillette dans une baie de la mer Baltique. La police a constaté qu'il avait déjà commis un crime analogue le 28 avril 1964. Il avait alors jeté une fillette du même âge dans un trou rempli d'eau où elle s'était noyée.

Un escroc zuricois arrêté Il aurait détourné près de 18 millions de francs

ZURICH — Une information parue dans un journal zuricois du soir selon laquelle un escroc qui se serait emparé de plusieurs millions de francs en faussant des documents aurait été arrêté par la police cantonale de Zurich, a fait sensation mardi soir. Ainsi qu'on le confirme officiellement, le délit porte sur une somme de 13 à 18 millions de francs. Selon l'enquête, les actifs représentent un million et les passifs quelque 16 millions de francs. Les victimes de l'escroc habitant Zurich sont des banques, des entreprises et des particuliers.

L'escroc arrêté lundi par la police cantonale de Zurich est M. Paul Hoffmann, âgé de 36 ans, habitant Zurich. Il possède deux bureaux et deux entreprises de cuir à Zurich. Ses relations d'affaires s'étendent à toute l'Europe. Deux banques zuricoises, une grande entreprise allemande et plusieurs maisons zuricoises sont parmi ses victimes.

Les affaires de cet individu portaient également sur les textiles et les voitures. Il se procurait des faux de factures et de commandes ou il faussait les copies d'originaux en modifiant les montants. Il faussait aussi des documents de douane. Il cédait ensuite aux banques les montants qui, selon ces pièces, auraient dû lui être versés.

Cet été déjà, il y avait des rumeurs selon lesquelles il aurait été en difficulté. Il aurait fait l'objet de poursuites portant sur des montants très élevés. Mais l'Office des poursuites n'avait pas donné de confirmation. On avoue maintenant officiellement qu'on était bien au courant de ces poursuites mai qu'on n'avait pas suffisamment de matières pour intervenir.

Collision ferroviaire en Tchécoslovaquie

PRAGUE. — L'agence d'informations tchécoslovaque Ceteka a annoncé qu'une collision entre un omnibus et un train de marchandises avait fait 13 morts et 66 blessés. Le train de marchandises a heurté la dernière voiture de l'omnibus à la gare de Hlubetin.

Vers un pèlerinage de Tziganes à Rome

ROME. — Un pèlerinage exceptionnel se rendra à Rome à partir du 23 septembre. En effet, et pour la première fois, le peuple tzigane (plus de 5 millions d'individus dispersés dans tous les coins du monde) enverra ses représentants dans la ville éternelle. Plus de 3000 pèlerins tziganes sont ainsi attendus ces prochains jours. Ils se réuniront à Pomezia, à 30 km de la capitale italienne, où un camp a été préparé pour recevoir les caravanes, roulottes et tentes. Les tziganes recevront le 26 septembre la visite du pape Paul VI qui, accompagné de plusieurs conciliaires, célébrera une messe.

Hocine Zaouane arrêté à Alger

ALGER — Hocine Zaouane vient d'être arrêté à Alger. Ancien collaborateur de M. Ben Bella, il fut membre du bureau politique et responsable de la commission d'orientation du parti FLN. En juillet 1965, il prit « le maquis » et organisa le mouvement clandestin de l'organisation de la résistance populaire (ORP). Ses nombreux tracts déposés dans les boîtes postales des Agences de presse étrangères dénonçaient les manœuvres « des aventuriers du 19 juin » et appelaient la population, notamment les ouvriers et les « vrais socialistes » à se dresser contre le nouveau régime.